

Aussi sur le WEB 

journaldescitoyens.ca

PROCHAINE PARUTION : JEUDI 17 NOVEMBRE 2022
DISTRIBUTION : 11 200 EXEMPLAIRES

paulgermainnotaire.com
450-504-5080



Notaires
GERMAIN & LARIN

JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN
Pour le choix!



450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

CENTRE VISUEL DE PRÉVOST



450 224 2993
908, Chemin du lac Echo, Prévost

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

POUR DES SERVICES tout en douceur



Clinique Dentaire
Dre Isabelle Poirier

450-227-4663
www.st-hubert.com

ON VOUS LIVRE (toujours) du RÉCONFORT



APRIL Super FIO **MEGA** **Prév-automobiles mécanique 224-2771**

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca

NAPA **AUTOPRO** **NOKIAN TYRES**

Freins et suspension | Vente et installation de pneus de toutes marques
Entretien recommandé selon le fabricant | Injection électronique
Direction et alignement | Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h



Que la lumière soit!

Et la lumière fut dans les sentiers du parc régional de la Rivière-du-Nord! C'était les 14 et 15 octobre derniers, à Prévost. Sur près d'un kilomètre, un parcours lumineux attendait les visiteurs et les familles, une aventure lumineuse, sonore et visuelle, où même le ciel a retenu ses eaux comme par respect pour cet événement magique qui émerveillait petits et grands.

POLITIQUE



Élue avec 46,23 % des voix

Élections PROVINCIALES

Provinciale et fédérale

Au provincial, la circonscription de Prévost n'a pas échappé à la vague, le 3 octobre dernier, la candidate Sonia Bélanger de la Coalition Avenir Québec a été élue avec 46,23% des voix. – Au fédéral, faut-il scinder Prévost en deux afin de rééquilibrer le nombre d'électeurs par circonscription et garantir une représentation équilibrée?

– pages 7 et 10

COMMUNAUTAIRE



Une course de quelque 15 secondes

Les jeunes pilotes de boîtes à savon ont été nombreux à dévaler la pente à bord de leur bolide, c'était une sixième édition réussie pour le club Optimiste de Prévost. – La visite de Mégane, une petite chienne de quatre mois a fait le bonheur des résidents du manoir l'Émeraude, car il est possible de bénéficier des services d'une zoothérapeute.

– pages 3 et 8

CULTURE



Des gens de passion!

Très jeune, Maximilien Rolland s'est passionné pour le cinéma. Le documentaire *L'Autre Mexique* qui sort en salle est une aventure partagée entre son père et lui comme réalisateur. – La cinéaste Nicole Deschamps a longtemps été résidente de Prévost et c'est à Val-David qu'elle a projeté son long métrage documentaire *La Butte à Mathieu - Hommage à Gilles Mathieu*

– pages 30 et 33

BIEN MANGER EN UN CLIN D'OEIL

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

VOISIN Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost

Voisin

Pour votre paix d'esprit et un avenir confortable pour vos proches...

Avez-vous pensé au testament?



La procrastination est souvent au rendez-vous lorsqu'on pense au testament. Certes, ce n'est pas agréable de planifier notre succession, mais le testament pourrait éviter bien des mots de tête à vos proches à la suite de votre décès. C'est aussi une démarche qui vous permettra d'exprimer vos dernières volontés et ainsi, vous assurer une tranquillité d'esprit.

Exprimez vos dernières volontés

Il est sans doute important pour vous de choisir vos héritiers et de décider de ce que vous voulez leur léguer. Êtes-vous soucieux de leur préparer le meilleur avenir possible? Le testament peut répondre à ces besoins.

Advenant un décès sans testament, c'est plutôt le *Code civil du Québec* qui déciderait à votre place. Dans ce genre de cas, le conjoint de fait n'est pas un héritier légal, son statut fiscal n'a aucune valeur aux yeux du *Code civil*. Les enfants du défunt deviennent alors les héritiers « par défaut » peu importe le type de relations familiales qui existaient lors du décès. Plusieurs autres scénarios peuvent s'appliquer selon votre situation. Par exemple, si vous êtes marié au sens de la loi ou si vous n'avez pas d'enfant, la répartition de votre héritage serait différente.

Si vous avez des enfants à charge, le testament est une façon de les protéger. C'est une opportunité de prévoir un tuteur légal au cas où vous et votre partenaire de vie décéderiez subitement. Sans testament, un tribunal viendrait alors prendre cette décision à votre place.

Simplifiez la vie de vos héritiers

Le testament vous permet de clarifier vos dernières volontés. En choisissant vous-même vos héritiers et la répartition de vos avoirs, vous pourriez prévenir des conflits familiaux, des casse-têtes judiciaires et les frais et délais qui en découleraient. Le testament vous permet également de nommer une personne responsable de régler votre succession, un liquidateur. Sans testament, cette responsabilité reviendrait à l'ensemble de vos héritiers, ce qui peut devenir assez complexe.

Réduisez les coûts grâce au testament notarié

Au Québec, il existe trois types de testaments : le testament olographe (rédigé à la main par le testateur), le testament devant témoins et le testament notarié. Ce dernier est avantageux puisqu'un notaire vous accompagne avec des conseils personnalisés à votre situation. Cette consultation simplifie la démarche, qui peut parfois paraître lourde et compliquée, puisque le professionnel vous pose les bonnes questions et vous guide dans chaque étape du processus.

De plus, les frais inhérents à la rédaction d'un tel type de testament sont minimes comparativement aux frais que peuvent engendrer les deux autres types de testaments. En effet, le testament olographe et le testament devant témoins doivent être homologués par un tribunal ou un notaire, ce qui peut engendrer des coûts et des délais



supplémentaires aux héritiers. Un décès entraîne inévitablement une facture fiscale, mais l'idée est d'organiser la succession pour réduire la note autant que possible.

Il existe un document complémentaire au testament, le mandat de protection, qui vous permet de choisir à l'avance une ou plusieurs personnes de confiance pour veiller à votre bien-être et pour gérer vos biens en cas d'incapacité.

Pourquoi mettre à jour votre testament?

Certains événements comme l'acquisition d'une nouvelle propriété ou un changement à votre structure familiale (divorce, nouvelle union, arrivée d'un enfant, etc.) pourraient influencer vos volontés testamentaires. Dans ce genre de situation, la mise à jour de votre testament s'impose pour qu'il reflète la personne que vous étiez et vos liens familiaux au moment de votre décès.

Le testament est l'outil idéal pour répertorier l'ensemble des informations financières essentielles vous concernant, pour vos héritiers. En parler ouvertement avec vos proches, votre famille et votre conseiller reste la meilleure façon d'éviter bien des soucis, maintenant et plus tard.

Pour plus de détails, consultez le Tableau de répartition d'un héritage dans le cas d'une succession légale du ministère de la Justice du Québec. Sur son site Web, Éducaloi propose un guide d'accompagnement sur le mandat de protection.



Sylvain Gravel¹
Conseiller Gestion de patrimoine
450 436-5335, poste 7169225
sylvain.y.gravel@desjardins.com



Chantal Thibodeau¹
Conseillère Gestion de patrimoine
450 436-5335, poste 7186219
chantal.n.thibodeau@desjardins.com

 **Desjardins**
Caisse de la Rivière-du-Nord

¹ Représentant(e) en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.



La course de boîtes à savon

Quelque 15 secondes d'adrénaline!

Carole Bouchard

Le 25 septembre dernier, les jeunes pilotes de 5 à 12 ans ont dévalé la côte de la rue Marchand à Prévost dans leur bolide avec l'espoir que l'élan de départ leur permettrait de battre le record de vitesse!

Le club Optimiste de Prévost est à sa sixième édition de la course de boîtes à savon et le nombre de participants a dû se limiter à 130 inscriptions. La popularité de l'événement demande la collaboration d'une très grande équipe de bénévoles afin que cette journée soit un moment de bonheur pour les enfants, les parents et les pilotes, et ce en toute sécurité!

Alors que deux pilotes se lançaient en même temps sur la piste, encouragés par la foule, on pouvait admirer une grande variété de bolides construits par les familles des jeunes pilotes ou encore une boîte à savon rendu disponible par le club Optimiste pour les jeunes qui ne sont pas en mesure de construire leur propre bolide.

Qui dit descendre dit remonter

Il était possible pour le participant de faire deux descentes afin d'utiliser son meilleur temps pour le classement. Alors qu'en avant-plan, le public applaudissait, en arrière-plan on pouvait voir avec quelle efficacité l'équipe remontait les bolides pour la prochaine course.

Plusieurs autres activités

Frères, sœurs et amis n'étaient pas en reste, car plusieurs autres

activités leur étaient offertes: jeux gonflables, tour de train, et de quoi se sustenter! Le terrain de l'école des Falaises est tout à fait approprié pour recevoir une foule aussi importante.

Des trophées et des médailles pour tous!

Les organisateurs avaient tout prévu pour que cette journée devienne un moment mémorable pour les enfants. Il y a eu les gagnants des trophées pour les trois catégories d'âge, soit Mathilde Thibault, 5 ans, avec un temps de 12,75 secondes; Thomas Bélanger, 5 ans, avec un temps de 14,6 secondes; et Liam Marleau, 6 ans, avec un temps de 15 secondes. Dans la catégorie des 7 à 9 ans, Marc-André Daigneault, 9 ans, en première place, Sami Hajou, 7 ans, en deuxième place et Romane Groulx, 8 ans, en troisième place ont gagné avec un temps de 13 secondes et quelques fractions de différences. Dans la catégorie des 10 à 12 ans, Charles Prénoveau, 10 ans, a terminé premier avec 14,21 secondes; Thomas Parent, 12 ans, avec un temps de 14,3 secondes; et Elisabeth Trottier, 11 ans, a ter-

miné troisième avec un temps de 14,39 secondes.

Sur la photo d'adieu publié sur la page Facebook du club Optimiste, on peut voir tous les jeunes, heureux d'exhiber leurs trophées, médailles et porter fièrement le t-shirt, souvenir de l'événement.

La participation des commanditaires

Les commerçants ont été nombreux, encore une fois cette année, à commanditer une boîte à savon; on pouvait en apercevoir plusieurs exposées le long du boulevard du Curé-Labelle les semaines qui ont précédé la course. Cet événement est très rassembleur pour une communauté!



À l'école Val-des-Monts

Défi têtes rasées Leucan

Valérie Labelle

L'école Val-des-Monts de Prévost fera un Défi têtes rasées Leucan le 14 novembre prochain. Cet événement est organisé en mémoire de Juliette Bélanger décédée d'un cancer à l'âge de 6 ans le 14 novembre 2020.

Soulignons le courage et l'esprit de solidarité des jeunes de l'école Val-des-Monts!

C'est Léo, un élève de 2^e année de l'école Val-des-Monts, qui a lancé le mouvement du Défi têtes rasées Leucan en mémoire de sa grande sœur Juliette, décédée d'un gliome infiltrant du tronc cérébral le 14 novembre 2020. Il s'agit d'une tumeur cérébrale très agressive pour laquelle il n'existe encore aucun traitement curatif. D'autres élèves et parents se joindront à lui, en signe de solidarité envers les enfants atteints de cancer.

Savez-vous que près d'une famille par jour reçoit un diagnostic de cancer chez son enfant? L'argent amassé dans le cadre du Défi têtes rasées Leucan permet à l'Association d'offrir des services de soutien essentiels aux familles, en plus de financer la recherche clinique en oncologie pédiatrique. Grâce aux investissements de Leucan, le taux de survie des enfants atteints de cancer est passé de 15% à 82% dans les dernières décennies au Québec.

Vous pouvez encourager les élèves de l'école Val-des-Monts en faisant un don à Leucan: www.webleucan.com/val-des-monts

5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS

pattes & griffes

5

DOLLARS DE RABAIS

AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE

Avec tout achat de 20\$ et plus en magasin (toiletage et livraison exclus). Offre valide jusqu'au 31 décembre 2022. Limite de 1 coupon par jour. Certaines conditions s'appliquent.

Horaire d'ouverture:
lundi et mardi de 9h à 18h, mercredi à vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, et le dimanche de 10h à 17h

pattesgriffes.com
745, boul. des Laurentides, Piedmont
450.227.6077

COUPON ✂

UNE ÉQUIPE au cœur

DE VOTRE COMMUNAUTÉ !

COURTIERS IMMOBILIERS

Votre équipe dans les Laurentides !

EQUIPESTAMOUR.COM • 450 335-2611



Séraphin sur son lit de mort

Séraphin se meurt. Le cancer. Dans la chambre d'hôpital, ses proches l'entourent. Enfin pas tous ses proches, il manque sa fille Gertrude qui ne lui parle plus depuis des années.

Dans un élan de générosité, il a demandé à l'un de ses enfants de se rendre à sa banque avec sa procuration, de fermer son compte et de lui rapporter tout l'argent en liquide. Séraphin a divisé le magot en trois parts égales pour ses enfants présents. Il s'est juré que Gertrude, pour une raison que nous ignorons et que nous n'avons pas ici à juger, n'aurait pas un sou. Les autres enfants sont bien sûr solidaires de la décision de leur père.

Son fils a vérifié sur Internet à savoir qu'effectivement une donation d'une somme d'argent est valide si le donateur remet entre les mains du donataire les fameux billets verts (tous des 20\$) et qu'il est de son intention de s'en dessaisir.

Donc, pas besoin de notaire.

Avant de remettre les sous, il fait venir son médecin et une infirmière pour qu'ils certifient qu'il est encore apte et qu'ils agissent comme témoin. Quoi de mieux qu'un docteur comme témoin.

C'est alors qu'il a remis à ses enfants présents trois grosses enveloppes brunes contenant chacun sa liasse de billets.

Depuis, Séraphin repose en paix.

Mais pas pour longtemps, car sa fille Gertrude, qui s'est présentée au salon funéraire à très bien compris qu'elle s'est fait flouer. Elle a l'intention de demander l'annulation des donations de sommes d'argent. Elle veut sa part de l'héritage.

Son avocat a trouvé l'article suivant dans le Code civil du Québec : 1820 C. c. Q. : *La donation faite durant la maladie réputée mortelle du donateur, suivie ou non de son décès, est nulle comme faite à cause de mort si aucune circonstance n'aide à la valider. Néanmoins, si le donateur se rétablit et laisse le donataire en possession paisible pendant trois ans, le vice disparaît.*

La jurisprudence a déterminé que ces circonstances pouvaient valider la donation sont les suivantes :

- a) de nombreux services ont été rendus au donateur par le donataire ;
- b) des soins ont été prodigués par le donataire durant la maladie du donateur ;
- c) et autres cas d'espèce.

Les tribunaux ont par ailleurs invalidé les donations suivantes :

- a) les donations qui transfèrent la totalité des actifs du donateur ;
- b) les donations faites pour aucune autre raison que l'amitié.

Vous aurez compris que Séraphin a bien des chances de se retourner dans sa tombe. Sauvegardez votre tranquillité d'esprit et votre repos éternel, n'hésitez pas à nous contacter, nous saurons vous guider.

Not' Journal

Jacinthe Laliberté
jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

L'automne s'est installé. La météo annonce déjà les premiers flocons de neige dans le nord du Québec, signe avant-coureur de la venue de ces petits agrégats de cristaux de glace dans notre région. Chaque année, nous désirons prolonger les douceurs de notre automne, l'été indien est le redoux tant désiré. N'oublions pas que cette période de doux temps peut survenir en octobre, mais aussi en novembre. Ne nous décourageons pas.

Cessons de discourir et cédonz la place à nos journalistes qui ont su apporter, ce mois-ci, des points de vue fort captivants qui piqueront, assurément, votre curiosité. Attendez-vous car ils sont nombreux.

Débutons avec les élections. Un gouvernement majoritaire a été élu. Il a obtenu une confiance absolue du peuple québécois. Cette élection de 2022 fera partie, selon les analystes politiques, de nos annales. *Bilan de la circonscription de Prévost et de la nécessité d'une réforme du mode de scrutin*, notre chronique politique, résume les effets de ce résultat électoral. L'histoire reste, tout de même, la meilleure des analystes. À vous de le constater.

Présentement, les trois Municipalités, couvertes par le *Journal*, vivent des situations quelque peu inquiétantes. Ainsi, la révision des limites des circonscriptions électorales apporte des précisions importantes. *Prévost scindé en deux?*, une question dont le point de vue ne peut être ignoré.

En même temps, un projet de règlement soulève la crainte des Piémontais. Construction de projets intégrés et de résidences multifamiliales de trois logements et plus, accessibilité de terrains à des promoteurs, impossibilité de manifester par voie référendaire. Quel sera l'avenir de Piémont ? Une crainte bien justifiée selon l'article *Le projet de règlement 807-01-22*, qui, à la suite de la consultation du 22 septembre, 11 zones ont été retirées du règlement et n'en touche désormais qu'une seule.

Et finalement, la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs vit, aussi, ses moments difficiles. Les articles *La pénurie de personnel*, une problématique bien réelle et *Le départ de son directeur général en période prébudgétaire* se penchent sur une réalité et aussi, sur un souffle d'espoir avec un article qui conclut sur le nouvel intérim Alain Grégoire, le choix des élus.

Les faits divers du *Journal* présentent, aussi, des moments rafraîchissants. Ainsi donc, *La course de boîtes à savon* fera rêver le lecteur qui, un jour dans sa vie, a construit sa propre boîte à savon.

Par ailleurs, un geste, bien senti, de solidarité ravivera vos cœurs. *Défi têtes rasées Leucan* est un mouvement engendré par des élèves de l'école Val-des-Monts. S'arrêter pour le lire, c'est comme y participer.

Quant à la nouvelle chronique *À la rencontre de gens d'exception*, elle

dresse le portrait, cette fois-ci, de Josée Desnoyers, une dame qui a l'implication tatouée sur le cœur et un amour inconditionnel pour les enfants. S'intéresser aux passions de cette Prévostoise, c'est s'intéresser indirectement au bénévolat.

À l'autre bout du territoire, Piedmont a été le théâtre, à la fin de l'été, d'un tournoi amical de pickleball. Approfondissez vos connaissances en jetant un petit coup d'œil sur l'origine du nom de ce sport en lisant *Un tournoi amical de pickleball à Piedmont*.

Que dire de la visite de Mégane au Manoir de l'Émeraude, une résidence pour personnes âgées de Prévost, une visite des plus savoureuses. Qui est Mégane? À vous de le découvrir. Un indice: elle aime se faire prendre.

Sur la même lancée, trois familles ukrainiennes ont reçu un accueil chaleureux lors d'un événement organisé par une citoyenne de Sainte-Anne-des-Lacs. Un apport collectif qui s'est transformé en amour collectif, un autre geste de solidarité décrit dans *Un accueil chaleureux, bienvenue aux familles ukrainiennes*.

Et maintenant, le tour de la culture! Les articles concernant le *Lancement du Centenaire de Piedmont* dont la programmation s'échelonne jusqu'en 2023 ainsi que les *Journées de la Culture de Sainte-Anne-des-Lacs* qui a offert une belle programmation sont des événements de notre vie sociale auxquels il faut s'arrêter.

Poursuivons avec les reportages de deux documentaires. L'un relate le lancement du film *La butte à Mathieu - Hommage à Gilles Mathieu*, temple de la renommée de nombreux artistes du Québec. L'autre concerne l'histoire de Canots Nor-West, une entreprise de Prévost depuis trois générations. Avis aux historiens. Finalement, un article sur *Sorciers et chiens fantômes* est un incontournable pour une Halloween en famille. Semble-t-il, selon notre spécialiste, *Abracadabra* est de retour pour les anciens fans de ce film. Pour d'autres suggestions, retournez à la chronique *Sorties culturelles virtuelles*, vous en aurez pour plus que désiré.

L'Halloween est un événement très prisé par tous. Petits et grands, soyez sur vos gardes et respectez les règles de sécurité annoncées sur les différentes plateformes de communication.

Le *Journal* vous souhaite « Joyeuse Halloween! »

Réponses aux questions de citoyens

Maire de Prévost - **Pour faire suite à plusieurs questions reçues concernant les camions qui déversent de la terre sur la propriété de la ferme DITED située sur la rue de la Station, je veux vous informer de tous les faits pour mettre en perspective les événements.**

Demande de permis

Le propriétaire a fait une demande de permis qui respecte notre réglementation. De plus, ses travaux ont une fin légitime, soit de rehausser certains de ses chemins agricoles et de déplacer certains en haut des pentes. Une partie de ses chemins actuels n'étant pas utilisables au printemps ou lors de période de fortes pluies par sa machinerie agricole. Cette dernière étant régulièrement embourbée dans les zones concaves. Ces travaux corrigeront le tout.

Le propriétaire veut aussi combler des baissières dans son champ avec de la terre pour faciliter et optimiser ses cultures.

Tout propriétaire a droit d'obtenir un permis de remblai, s'il respecte la réglementation. Il doit notamment:

- a) Respecter les zones humides et milieux naturels protégés
- b) Respecter l'ensemble des bandes riveraines de 10 mètres
- c) Mettre une terre qui n'est pas contaminée

Tout ça a été respecté et inspecté plusieurs fois. Les seuls travaux autres effectués dans ces secteurs sont l'installation d'un ponceau. Ces travaux, qui étaient inclus au permis et sont autorisés en vertu des réglementations municipales et provinciales en place.

Plusieurs questionnements ont été soulevés par rapport à la qualité de la terre déposée sur le terrain. Ceux-ci proviennent presque qu'en totalité des travaux qui ont lieu sur le boulevard du lac Saint-François et ont préalablement été caractérisés par une firme spécialisée qui a permis de déterminer que tous les sols transportés sont de critère inférieur à A et peuvent, par ce fait, être utilisés sans restriction. Une autre petite quantité de terre transportée par les camions de la Ville a également été préalablement analysée par une société spécialisée et provient d'un dépôt formé de nos travaux de l'été. Toute la terre qui a été transportée sur le terrain de la ferme Dited a donc été caractérisée sous le critère A.

Concernant vos questionnements sur la présence de morceaux d'asphalte dans un voyage déposé sur la portion du terrain donnant sur le chemin Félix-Leclerc. Ces débris n'auraient effectivement pas dû s'y trouver et une investigation a été entreprise par nos professionnels, dès le lendemain du signalement, pour en découvrir la source. Une inspection approfondie du terrain a également été effectuée pour s'assurer qu'aucun autre voyage déjà déposé n'en contenait. Notre enquête a

conclu qu'un camion n'aurait pas été vidé adéquatement avant d'être utilisé pour le chargement de terre propre. Dans le processus global, une seconde vérification a lieu préalablement et, lors du nivellement de la terre, celle-ci n'avait pas encore été effectuée au moment des observations rapportées.

Oui, mais... il y a des amas de rebuts sur le terrain. Le sol de cette terre, comme malheureusement plusieurs à Prévost et ailleurs, comportait maints rebuts disséminés et même des zones de dépôt enfouies. Des travaux d'excavations ont été effectués pour les retirer. Les ponceaux de béton visible sur le terrain ont été aussi retirés du sol. La terre sera aussi débarrassée des amoncellements de rebuts présents depuis des années et tout ce qui est trouvé dans le sol durant les travaux est retiré et sera sorti du site. Tout cela dans le but de maximiser l'exploitation agricole et de nettoier (enfin) le site.

Rumeurs

Il est important de spécifier qu'aucun ensemble résidentiel ne sera et ne peut être construit sur ces lots.

a) L'usage de ces lots a d'ailleurs été modifié en ce sens par le conseil actuel en octobre 2018 pour un usage récréatif (zone R-309). Il demeure toutefois possible d'y faire la culture du sol ou l'élevage ou la garde d'animaux de ferme en usages spécifiquement autorisés. Ce sont ses usages historiques.

b) L'orientation 10 du gouvernement du Québec interdit la construction de nouvelles rues à Prévost en dehors du périmètre urbain sauf dans le cas de droits acquis. Ce n'est pas le cas ici.

La Ville pourrait se porter acquéreur - Le présent conseil a déjà voulu se porter acquéreur du terrain pour fins de conservation, mais elle ne s'est pas entendue avec le propriétaire.

La Fondation DITED est indépendante de la Ville. Elle a un conseil d'administration qui est souverain. Ses seules obligations sont celles prévues aux lois qui s'appliquent à elles et à l'acte de donation de la terre par feu Thérèse Gaudet. Advenant que la fondation ne respecterait plus ses obligations, cela serait aux héritiers de Thérèse Gaudet de faire valoir leurs droits.

Ce territoire a une valeur environnementale par son îlot de verdure au centre de notre ville et nous cherchons tous à le préserver au maximum.

JOURNAL des citoyens

PRÉVOST - PIÉDMONT - SAINTE-ANNE-DES-LACS

www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances :
Sophie Heynemand, tél. : 450 530-8000
sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Jacinthe Laliberté (présidente), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Benoît Guérin, Odette Morin, Yvan Gladu, Yves Briand, Daniel Machabée, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Anthony Côté et Carole Trempe.

Révision des textes :

Gleason Thérberge et Monique Ménard.

Journalistes :

Émilie Corbeil
emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca
Jacinthe Laliberté
jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Webmestre :

Alain Boisclair : info@alainboisclair.com

Facebook : journaldescitoyens

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard

Représentante publicitaire :

Lise Pinard, tél. : 514-894-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental

Tirage certifié : 11 200 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :



Bilan de la circonscription de Prévost

Benoît Guérin bguerin@journaldescitoyens.ca

Le 3 octobre dernier la Coalition Avenir Québec (CAQ) était sans surprise reportée au pouvoir avec 41% des voix et 90 députés principalement en dehors de Montréal.

Le bilan

La circonscription de Prévost n'a pas échappé à la vague, la candidate Sonia Bélanger étant élue avec 46,23% des voix, soit une avance de plus de 9 000 voix sur son adversaire péquiste Thérèse Chabot. Fait à souligner, Sonia Bélanger a fait mieux que l'ex-ministre Marguerite Blais à l'élection de 2018 en remportant l'élection avec 1 000 voix de mieux. À noter qu'au moment d'écrire ces lignes, selon la rumeur, la nouvelle députée Bélanger serait pressentie selon certains pour remplacer madame Blais comme responsable des Aînés dans le cabinet Legault.

Le Parti québécois finit deuxième avec près de 20% des voix, les autres oppositions terminant la course avec respectivement 15% des voix pour Québec solidaire, 11% des voix pour les conservateurs, 6% des voix pour les libéraux et 1% et moins des voix pour les autres tiers partis.

Finalement, comme on l'a constaté le soir des élections, le Parti libéral a surtout fait élire ses députés dans l'ouest de Montréal, la CAQ

ne remportant que deux comtés sur l'île de Montréal. Quant à Québec solidaire il a gagné un nouveau député pour un total de 11 députés, et ses appuis se retrouvant principalement au centre de l'île de Montréal.

Des distorsions

L'élection de cette année a fait ressortir les distorsions causées par notre système électoral, puisqu'avec 41% des voix, la CAQ raflait 72% des sièges. Les libéraux pour leur part devenaient opposition officielle avec 21 sièges et 14,37% du vote alors que le parti Québécois avec un vote plus important à 14,61% des voix n'obtenait que 3 députés.

Plusieurs plaident qu'il y aurait lieu de modifier notre système électoral pour un système proportionnel. Certains observateurs allèguent qu'un tel système pourrait toutefois conduire à d'autres types de distorsion. Ce système favorise un plus grand nombre de partis qui seraient représentés à l'Assemblée nationale et l'obligation de recourir à des alliances ou coalitions composées quelquefois de plusieurs partis

ouvrant la porte à la multiplication d'élections dans un court laps de temps et une difficulté croissante à composer une coalition permettant de trouver un gouvernement majoritaire comme des exemples européens ou du Moyen-Orient en font foi. Il semble toutefois que le premier ministre Legault aurait émis une fin de non-recevoir pour une modification à court terme de notre système électoral.

Apprentissage de la démocratie pour nos jeunes.

Élections Québec a mis sur pied d'intéressants programmes permettant aux jeunes d'expérimenter la participation à une élection réelle (simulation électorale) ou un programme permettant de s'initier au processus électoral en ouvrant un bureau de vote spécial pour les jeunes dans les mêmes installations et au même moment que leurs parents (Petits bureaux de vote)

Dans le cadre de la simulation électorale, les jeunes de la circonscription de Prévost auraient élu la représentante de Québec solidaire avec 27,86% des votes, talonnée de très près par la candidate de la CAQ avec 27,14% du vote des jeunes. Un intéressant et instructif exercice démocratique.

Quant au programme «Petits bureaux de vote», les jeunes étaient invités à répondre à la question suivante: «Que fais-tu pour être un bon citoyen»? La réponse «J'aide les personnes qui en ont besoin» arrivait en avance avec 36% des voix suivi par la réponse «J'accepte que

les autres soient différents de moi» avec 29% des quelques 1 503 bulletins remplis par les jeunes. Cet exercice de démocratie directe prépare la jeune génération à assumer leur futur rôle de citoyens impliqués dans le choix de leurs dirigeants.

2990, boul. Curé-Labelle, Prévost

Soins Dentaires Prévost



Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dr André Garceau, DMD
Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui!
450.335.2990
www.dentisteprevost.com

Le plaisir de **mieux manger**



À la découverte DES FONDUES

Trouvez tout ce qu'il vous faut pour vos fondues chez IGA !

Gammes de vins exclusives à IGA | Vaste sélection de fromages fins d'ici et d'ailleurs | Grande variété de viandes à fondue



Marché IGA Extra Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost

450-224-4575

Commande téléphonique : 450-224-4575, poste 305
Commande internet: iga.net

IGA
Famille Piché extra
On s'y connaît!

Séance ordinaire du 11 octobre 2022

Une délégation de près de 25 personnes, pour la plupart résidents du domaine des Chansonniers, était présent. La raison est simple, le terrain contigu à ce domaine, anciennement la ferme de la Chanterelle, accueille présentement plusieurs voyages de terre venant de l'excavation du boulevard Saint-François. Au moins mille, selon le maire. Notons que ce matériel a préalablement été évalué par une firme spécialisée et est caractérisé sous le critère A.

Ces Prévostois en ont contre le bruit des machineries lourdes et craignaient que le but de ces travaux soit d'y construire un ensemble résidentiel. Monsieur le maire tenta de les rassurer en les informant que ce terrain fut donné en legs testamentaire par feu Thérèse Gaudet dans un but altruiste et souhaitant que le tout puisse se transformer en domaine au service pour des personnes souffrant de certains handicaps avec les bâtisses et équipement requis.

Monsieur Sylvain Lachance, qui œuvrait depuis 35 ans au service des incendies de Prévost, est décédé au début d'octobre. Le Conseil salua son travail assidu et son implication dévouée.

Le maire déposa le bilan de mi-parcours pour l'année 2022, il en ressort que nous devrions terminer l'année avec un surplus de près d'un million. La taxe de mutation qui est appliquée sur la vente de résidence en serait la cause principale.

Il n'y aura pas d'acquisition de la bâtisse située au 2875, boulevard Labelle en face de l'hôtel de Ville. Un bail de quatre ans avec le locataire actuel serait la raison majeure du retrait de la Ville. Par contre, un droit de péremption a été appliqué sur la bâtisse située à l'intersection des rues Richer et Doucet, anciennement le garage Richer Auto Électrique. Normalement, à court ou moyen terme, la Ville devrait s'en porter acquéreur.

En rapport avec le dossier de la future école secondaire, la Ville a adopté le règlement 601-84 qui stipule que tout le terrain de l'ancien golf se voit octroyer la classe P104 (établissement d'enseignement et de formation), l'école secondaire pourrait se retrouver n'importe où sur cet ensemble. Cette classe s'ajoute à la classe récréative déjà en vigueur.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé la proposition médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation pour 2023 qui passe à 1,32 \$. En terme clair, si votre résidence était

évaluée à cent mille dollars, elle vaut maintenant cent trente-deux mille dollars. Monsieur Germain ajoute que ceci n'est pas une augmentation automatique de la taxe foncière.

Selon la refonte de la nouvelle carte électorale fédérale, la ville de Prévost serait scindée en deux dans le district Rivière-du-Nord et le nouveau district des Pays-d'en-Haut. La limite suivrait en gros le tracé de chemin du Lac-Écho. Le maire Germain et le député de Rivière-du-Nord Rhéal Fortin ont présenté leurs arguments contre ce nouveau découpage lors des audiences publiques par la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec.

La Ville a fait la location d'une chargeuse (loader) pour une période de cinq mois au coût de 27 500 \$. La Ville effectuera en régie interne le déblaiement de plusieurs stationnements municipaux et chemins.

Le plan municipal de sécurité civil, une bricole de 800 pages, fut adopté. Notons que chaque citoyen doit prévoir une réserve en eau et nourriture pour une période d'au moins trois jours.

Un citoyen, monsieur Leroux, demanda au maire de publiciser et organiser le 20 janvier 2023 la journée nationale du drapeau. Rappelons que le 20 janvier 2022 à 8h30 le matin, il n'y avait que trois personnes présentes à la levée dudit drapeau, soit messieurs le député Rhéal Fortin, le maire Paul Germain et Loyola Leroux.

AVIS DE DÉCÈS

GARCEAU Colette



1942-2022

À Saint-Jérôme, le 22 septembre 2022, est décédée à l'âge de 80 ans Madame Colette Labelle (Garceau). Elle laisse dans le deuil ses filles Barbara et Dominique, ses gendres Steeve et Luc, sa sœur Ghislaine, ses beaux-frères Walter et Gilles, ses belles-sœurs Nicole et Gloria, ses petits-enfants Pénélope (William), Mélodie et Michaël, ainsi que les autres membres de sa famille et ses amis, dont plusieurs de La Place Lesage à Prévost, où elle a habité plus de 40 ans. Elle est partie rejoindre son mari bien-aimé Henri Labelle, sa petite fille Marylou et ses parents adorés.

À la place des fleurs et des couronnes, la famille souhaite que des dons soient faits au profit de la Société Alzheimer (www.alzheimer.ca).

La famille vous accueillera dans le Chapiteau du Complexe funéraire Magnus Poirier (LES SENTIERS) situé au 2480, boul. du Curé Labelle à Prévost, J0R 1T0, le samedi 22 octobre 2022, de 12h à 15h30. Les funérailles seront célébrées ce même jour à 14h30 dans le Chapiteau.

Les inhumations de M^{me} Colette Labelle (Garceau) et de son époux Henri Labelle se feront le jour même au cimetière Saint-François-Xavier à Prévost sur la 117, à 16h.

Manoir l'Émeraude
 Résidence
 pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur
 Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315

 **Sabet Awad**
 propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

M BENOIT ETHIER DD
 Denturologiste

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

ABATTAGE émondage
MB STIHL
 Pour un service professionnel & garanti
 Assurance complète

15 ans d'expérience

- Abattage - Émondage
- Déneigement de toiture
- Déboisement: terrains et chemins
- Service de déchiquetage - Prix compétitifs

Mario Binette, propriétaire
450-712-7728

GUILLAUME PAQUETTE
 ARPEUTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
 Téléc.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
 guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!

SPÉCIALITÉS:
 Thérapie manuelle
 Ostéopathie
 Prélèvements sanguins
 Analyse de la course à pied

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS:
 Blessure sportive
 Maux de dos et de cou
 Tendinite
 Capsulite
 Bursite
 Fracture - Entorse

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS




2994 boul. Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
 www.physiodesmonts.com
450 224-2322

Jasmine Perreault physiothérapeute
 Caroline Perreault physiothérapeute
 Camille Richer physiothérapeute
 Kim Aspirot ostéopathe
 Nina Uytterhaeghe ostéopathe

Service de prélèvements sanguins

VITRERIE FILION LEMIEUX INC.



2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
 PRÉVOST (QUÉBEC)
 CANADA, J0R 1T0

450-438-2023
 www.vitrieriefil.ca

RBQ # 8100-0994-71

De la nécessité d'une réforme du mode de scrutin

Chacun a son interprétation des résultats de l'élection provinciale du 3 octobre dernier. Une chose est certaine, notre système parlementaire est inéquitable, non représentatif, désuet, archaïque. On le voit de plus en plus dans le taux de participation qui a été de seulement 66%. Dans notre système politique aux multiples partis, le citoyen se demande à quoi sert son vote s'il n'est pas représenté. On ne peut qu'être d'accord avec lui. Faisons un peu d'histoire, si le lecteur le veut bien.

L'Acte constitutionnel de 1791: les débuts du parlementarisme

La Révolution américaine et la conclusion de celle-ci ont amené un choc migratoire sans précédent dans notre histoire. En effet, l'arrivée des Loyalistes sur notre territoire, sujets britanniques fidèles à la Couronne anglaise, changea le rapport de force des groupes linguistiques installés au Canada, jusqu' alors à très forte majorité francophone. Ces loyalistes demandèrent rapidement par pétition la création d'une Chambre d'assemblée représentative. Londres adhéra à leur demande et adopta une nouvelle constitution: *L'Acte constitutionnel*. Cette loi divisa la *Province of Quebec* en deux: Le Haut et le Bas-Canada. En 1791, on recensa au Bas-Canada 144 000 francophones sur une population totale de 160 000 habitants, soit 90% de la population totale, alors que le Haut-Canada n'avait que 15 000 habitants, tous anglophones. Aux premières élections, sur les 50 députés élus au Bas-Canada, 16 étaient anglophones. Ils représentaient donc 32% de la députation. Dès cette époque, on le voit, le système était déjà biaisé! De

plus, ajoutons que ce système était bourré de lacunes: les députés n'avaient aucun pouvoir réel, car le gouverneur, représentant du Roi, avait un droit de veto sur les projets de loi. Les membres du Conseil législatif et du Conseil exécutif n'étaient pas élus; ils étaient nommés par le gouverneur et étaient tous des anglophones. Le Conseil exécutif, qui gérait le budget de la colonie et appliquait les lois, n'avait aucun compte à rendre aux députés. Toutes ces lacunes allaient accentuer les luttes pour la responsabilité ministérielle et culminèrent aux Rébellions de 1837-1838.

La responsabilité ministérielle de 1848

Après l'Acte d'union de 1840 qui unissait les deux Canadas en mettant désormais les francophones en situation de minorité politique, les demandes incessantes pour obtenir la responsabilité ministérielle furent finalement écoutées par Londres. La colonie de la Nouvelle-Écosse fut la première à recevoir la responsabilité ministérielle, quelques semaines avant le Canada-Uni en 1848. Puis suivront les colonies de l'Île-

du-Prince-Édouard en 1851, du Nouveau-Brunswick en 1854 et de Terre-Neuve en 1855. Les contemporains, dont Cartier, La Fontaine et Baldwin, croyaient enfin stabiliser la gouvernance. Mais jusqu'en 1867, les élections amenèrent plutôt une grande instabilité politique, car, faute de majorité, les gouvernements changèrent souvent. L'arrivée de *L'Acte de l'Amérique du Nord britannique* en 1867 amena enfin cette stabilité politique où chaque province eut son propre gouvernement élu à la mode du parlementarisme britannique.

Les consultations sur le mode de scrutin

Pendant un siècle, les Québécois ne se questionnèrent aucunement sur la pertinence du mode de scrutin dans un système majoritairement bipartite. Tout changea à partir des années 1970 avec l'entrée en scène de tiers partis. Le gouvernement libéral de Robert Bourassa fut le premier à aborder le sujet en commission parlementaire, mais sans plus. Le gouvernement péquiste de René Lévesque fut le premier à consulter le public sur la question. Mais dans

l'optique où les Québécois diraient oui à leur indépendance, le sujet était plutôt sur la forme que prendrait le nouvel État: républicain. Au tournant des années 2000, le gouvernement de Bernard Landry convia les Québécois à une vaste réflexion sur les institutions démocratiques qui échoua aux oubliettes à cause du changement de gouvernement. Le gouvernement de Jean Charest a ensuite soumis un projet de révision du mode de scrutin, soit un avant-projet de loi. L'idée faisait alors un bon bout de chemin. Puis, fort de l'appui du Parti québécois et de Québec solidaire, le gouvernement de François Legault déposa le projet de loi 39 sur la réforme du mode de scrutin.

Pourquoi ce projet de loi n'a-t-il pas abouti? La réponse est très simple. Le but d'une réforme du mode de scrutin est de redonner confiance à la population dans la chose politique. Or, chaque fois qu'un parti politique ayant passé de longues années dans l'opposition arrive au pouvoir, sa volonté politique fond comme neige au soleil. Pourquoi changer un mode de scrutin qui l'avantage? Ça été vrai pour les libéraux pendant longtemps; c'est vrai dorénavant pour les caquistes. Ça serait vrai aussi pour n'importe quel parti dans notre système actuel. En 1998, Jean Charest obtint plus de voix que Lucien Bouchard et perd

malgré tout les élections. Ça été vrai aussi pour les élections de 1966 où Daniel Johnson prend le pouvoir malgré un écart de 7% de moins des voix!

Il est urgent de réformer le mode de scrutin nominal à un tour. Il y a trop de distorsion et cela augmente le cynisme de la population envers la politique et le gouvernement. Dans une démocratie, jamais un gouvernement n'obtiendra un appui de 100%. Mais est-il normal que presque 40% des voix obtenues par trois partis politiques n'obtiennent que 14 députés? La CAQ a obtenu 41% des voix et 90 députés! Et que dire des libéraux qui obtiennent 21 députés malgré un appui à 6% chez la majorité francophone? Il est urgent que tous les partis obtiennent une juste représentativité à l'Assemblée nationale afin que nous ayons une démocratie saine. Faut-il pour autant renoncer à la liberté dans nos sociétés démocratiques comme certains le prétendent? Concluons en citant Alexis de Tocqueville dans son ouvrage *De la démocratie en Amérique*: «Il y a en effet une passion mâle et légitime pour l'égalité qui excite les hommes à vouloir être tous forts et estimés. Cette passion tend à élever les petits au rang des grands; mais il se rencontre aussi dans le cœur humain un goût dépravé pour l'égalité, qui porte les faibles à vouloir attirer les forts à leur niveau, et qui réduit les hommes à préférer l'égalité dans la servitude à l'inégalité dans la liberté».

Pour vos assurances, ça vaut le coup de comparer.

Appelez-moi, je vous conseillerai avec plaisir!

Assurances Paul Philip Landry inc.*
Agence en assurance de dommages
514 945-5182
assurancepaulandry.com



* Partenaire autorisé de Beneva inc., agence en assurance de dommages, distributeur autorisé de La Capitale assurances générales inc. | © 2022 Beneva. Tous droits réservés. TM Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.

Partenaire autorisé | **beneva**



JOUR DU SOUVENIR

Rappelons-nous de ces femmes et de ces hommes qui, avec une détermination stupéfiante, ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans une société libre et démocratique.

Le courage et l'héroïsme dont ils ont fait preuve, confrontés à mille et un dangers, souvent au péril de leur vie, inspirent notre respect et notre profonde reconnaissance.



RHÉAL FORTIN
DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-NORD

72, rue de la Gare, Bureau 203, Saint-Jérôme, J7Z 2B8
450 565-0061
Rheal.Fortin@parl.gc.ca



Au Manoir l'Émeraude

De la belle visite!

Carole Bouchard

Au Manoir l'Émeraude ce mardi matin aurait pu ressembler à bien d'autres matinées où les pensionnaires se regroupent dans la salle communautaire pour écouter la télévision, jaser un brin ou faire la sieste dans un fauteuil après leur petit déjeuner, mais la visite de Mégane va complètement changer l'atmosphère.

Anne-Marie Lavallée est zoothérapeute et elle est venue ce matin accompagnée d'un partenaire de travail bien spécial, Mégane, son chien corgi. Les pensionnaires du manoir l'Émeraude, une résidence pour personnes âgées à Prévost, ont le bonheur de profiter de ces visites quelquefois par mois.

L'effet stimulant de Mégane

Ce matin-là, alors qu'Anne-Marie se déplace avec Mégane afin de la présenter à chacun des pensionnaires, des sourires apparaissent sur leur visage, des mains se tendent incapables de résister à caresser le petit chien de quatre mois. Anne-Marie prend le temps avec chacun d'entre eux et doucement les conversations commencent : on prend Mégane sur ses genoux, on enfonce les mains

dans son pelage, on reçoit quelques coups de langue sur le menton, les rires éclatent, les yeux pétillent. L'impact de sa présence est immédiat, elle a un effet stimulant. Et même si Anne-Marie a dû interrompre la sieste de quelques-uns d'entre eux, un regard de tendresse apparaît à la vue du petit chien. Soudainement, la salle s'anime, on entend les personnes âgées interagir entre elles, se raconter des moments de leur vie avec leur animal de compagnie alors qu'ils habitaient encore dans leur maison. Plusieurs remercient Anne-Marie de leur permettre de vivre ce moment de réconfort, ils la complimentent d'avoir de si beaux animaux. » Anne-Marie n'en est pas à sa première visite au Manoir, elle les apprécie, les appelle

par leur nom et leur dira : « Peut-être croyez-vous que c'est moi qui vous apporte du bonheur, mais détrompez-vous, c'est réciproque! » Il n'y a pas que le chien Mégane qui soit venu leur rendre visite, elle aurait tout aussi bien pu venir avec ses lapins, cochon d'Inde ou ses hérissons. Tous les animaux d'Anne-Marie, par leur charisme et leur affection, ont la côte auprès des pensionnaires.

Une diminution de l'anxiété et du stress

La présence du chien d'Anne-Marie a quelquefois des effets inattendus. Dans un CHSLD qu'elle visitait, alors que l'intervenant lui recommandait de ne pas s'approcher d'une personne en crise, elle entre tout de même avec son chien et l'effet a été instantané : la personne est devenue calme et il a alors été possible de parler avec elle.

Comme zoothérapeute, Anne-Marie connaît bien les effets bénéfiques de ses interventions avec des animaux. Que ce soit pour des problèmes d'attention, d'estime de soi,



La zoothérapeute, Anne-Marie Lavallée se déplace avec Mégane afin de la présenter à chacun des pensionnaires. À quelques reprises, elle doit même les sortir de leur sommeil... et aura droit à leurs sourires

de solitude, d'isolement, de dépression, ou de rapports avec autrui; son expérience lui a plusieurs fois démontré que la présence d'un animal a été un moyen de créer un lien avec la personne.

Le Centre de zoothérapie communautaire

S'il est possible de bénéficier des services d'une zoothérapeute au Manoir l'Émeraude, c'est parce que ceux-ci sont offerts par le Centre de zoothérapie communautaire, un organisme à but non lucratif créé en 2006 par Suzanne Legault, la direc-

trice. Outre les programmes pour les personnes âgées, d'autres programmes s'adressent à plusieurs autres clientèles, dont les enfants ou des personnes présentant différentes difficultés ou des déficiences.

Malgré les bienfaits qu'apportent ces interventions auprès des différentes clientèles, il n'existe malheureusement toujours pas de programmes gouvernementaux de subvention qui permettraient de retrouver ces services auprès des personnes qui en auraient besoin. Si vous êtes curieux du travail que le centre fait : <http://zootherapie.com>.



2875, boul. du Curé Labelle
Prévost, QC J0R 1T0
438 879-7691

*Ambiance
chaleureuse!*



La HALTE boréale

Nous fêterons notre

1
ANNIVERSAIRE

*les 19 et 20 novembre
prochains*

Ouverture  bientôt du
Café Boréale

Notre site Internet est
maintenant en ligne
www.halteboreale.com

Heures d'ouverture
Mardi de 9 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 17 h
Jeudi de 9 h à 19 h
Vendredi de 9 h à 17 h
Samedi de 10 h à 16 h
Dimanche et lundi : fermé

*Découvrez nos
différents types
d'ateliers, conférences
et
des entreprises
du Québec!*



Mylène pratique l'esthétique depuis 14 ans et la massothérapie depuis 6 ans. Elle est toujours aussi passionnée par son métier!

Elle a créé son entreprise « Les soins MB », des soins uniques, très personnalisés, performants et vraiment très relaxants. Au menu les mardis : soins du visage de luxe, pédicure « traitement royal » et massages de détente. Pour informations ou pour prendre rendez-vous, communiquez au 514-710-8239. La détente est au rendez-vous!

Isabelle, propriétaire de Massothérapie Boréale, est diplômée de l'académie de massage scientifique

La Massothérapie est pour elle une véritable passion. Sa mission est de vous aider à soulager vos douleurs, quelles soient physiques ou émotionnelles. Spécialisations en : kinésithérapie, drainage lymphatique, fasciathérapie. <https://massotherapieboreale.com>



Création EVO fait peau neuve avec une nouvelle propriétaire

En effet, madame Cynthia Papineau, prévostoise et maman de 3 jeunes enfants et ayant à cœur l'achat local, veut continuer à habiller toute la famille de la tête aux pieds.

Venez la rencontrer dès le mois de novembre. Plusieurs nouvelles créations sauront vous plaire!

Salle de conférence disponible pour location

Prévost scindé en deux ?

Michel Fortier

Cette année, comme à tous les dix ans, La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec (Commission) doit mettre à jour la carte électorale afin de rééquilibrer le nombre d'électeurs par circonscription, afin de garantir une représentation équilibrée. Mais fallait-il pour autant scinder Prévost en deux entre les Rivière-du-Nord et la nouvelle circonscription des Pays-d'en-Haut ?

Prévost entre Pays-d'en-Haut et Rivière-du-Nord

Le redécoupage de la ville de Prévost est ainsi présenté par la Commis-

sion. La partie de la ville de Prévost située au sud d'une ligne décrite comme suit : commençant à l'intersection de la limite est de ladite ville

avec le chemin du Lac-Écho; de là généralement vers le sud-ouest suivant ledit chemin jusqu'au boulevard du Curé-Labelle; de là vers le



Le commissaire Louis Massicotte, professeur titulaire retraité, Département de science politique de l'Université Laval; l'honorable Jacques Chamberland, juge retraité de la Cour d'appel du Québec, et le commissaire André Blais, professeur titulaire, Département de science politique de l'Université de Montréal

nord et le nord-ouest suivant ledit boulevard jusqu'à la limite nord-ouest de la ville de Prévost (route 117).

Audiences publiques

La Commission tenait des audiences publiques le mardi 27 septembre pour entendre les avis et les observations des intéressés pour les circonscriptions de notre région, en l'occurrence Mirabel, Montcalm et Rivière-du-Nord.

Selon l'article 15 de la loi, la Commission est invitée à prendre en considération, outre le nombre de personnes par circonscription, la communauté d'intérêts ou la spécificité d'une circonscription électorale d'une province ou son évolution historique, dans la détermination de limites satisfaisantes pour les circonscriptions électorales. Or c'est spécifiquement les arguments avancés par le maire de Prévost Paul Germain, le député de Rivière-du-Nord, Rhéal Fortin et le président d'Histoire et Archives Laurentides Henri Prévost qui ont présenté mémoires et recommandation à la Commission afin d'éviter le déchirement de la communauté de Prévost entre deux pôles.

Notons que parmi les arguments apportés, le maire de Prévost a présenté une résolution du Conseil de Ville alléguant que la scission de la ville de Prévost dans deux comtés risque de nuire à la bonne représentation des citoyens de Prévost surtout si les deux députés ne sont pas du même parti politique; et que le comté projeté des Pays-d'en-Haut comprendra déjà une vingtaine de municipalités et qu'y joindre une partie de Prévost risque d'engendrer un déficit de représentation pour la Ville de Prévost. Il allègue aussi que Rivière-du-Nord ne dépassera la population moyenne des circonscriptions foncières du Québec que de 2,75%; la division nord de Prévost représentant 4250 personnes sur une population de 14 000.

Après tout, une circonscription fédérale n'est pas une abstraction électorale, elle doit aussi tenir compte de la communauté d'intérêt des citoyens qu'elle dessert, elle n'a pas à être divisée comme les pays l'ont été souvent, en fonction de références géographiques telles des montages, des cours d'eau ou autres considérations que les géographes ont souvent utilisés fort maladroitement afin de déterminer les frontières des pays sans tenir compte des peuples ou des nations qui les habitaient.

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec a été constituée par

proclamation datée du 1^{er} novembre 2021 suivant les dispositions de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. La Commission est composée du président, l'honorable Jacques Chamberland, juge retraité de la Cour d'appel du Québec, et des commissaires MM. André Blais, professeur titulaire, Département de science politique de l'Université de Montréal et Louis Massicotte, professeur titulaire retraité, Département de science politique de l'Université Laval. Le président a été nommé par la juge en chef du Québec, l'honorable Manon Savard, alors que les deux autres commissaires l'ont été par le président de la Chambre des communes.

Cette révision de la carte électorale fédérale se traduit par une vaste opération de redécoupage du territoire qui cette année tente de ramener le quotient électoral, à 108 998 électeurs pour chacune des 78 circonscriptions du Québec en tenant compte que l'écart entre la population de la circonscription électorale et le quotient mentionné n'excède pas vingt-cinq pour cent. L'écart entre la population et le quotient électoral ne devant pas excéder 25% en plus ou en moins, aucune circonscription ne devrait compter moins de 81 749 personnes (- 25%) ou plus de 136 247 (+ 25%).

Un examen attentif des données permet d'identifier trois circonscriptions voisines dont la population est supérieure à 120 000 personnes et excède notablement la moyenne provinciale, soit Rivière-du-Nord (+12,5%), Laurentides-Labelle (+13,6%) et Mirabel (+22%). Cette dernière a vu sa population progresser de 28,4% en dix ans, pour atteindre 132 930 personnes, ce qui en fait la deuxième circonscription la plus peuplée du Québec. La population a progressé de 11,2% dans Laurentides-Labelle et de 20,1% dans Rivière-du-Nord.

Au terme de l'exercice, la Commission aura donc produit trois projets successifs de découpage: une proposition, destinée à faire l'objet de consultations auprès de la population du Québec le 29 juillet 2022; un rapport, élaboré dans la foulée des consultations publiques et destiné à faire l'objet d'une dernière consultation auprès des membres de la Chambre des communes le 9 décembre 2022; et enfin, un dernier rapport qui tiendra compte, le cas échéant, des oppositions des députés en juin 2023. Le décret de représentation pour l'ensemble des circonscriptions du Canada devait être sanctionné en septembre 2023.

https://redecoupage-redistribution-2022.calcom/qc/lactil/index_f.aspx

SERVICES FUNÉRAIRES COMPLETS

Exposition, crémation, rapatriements

TOUT - POUR VOUS

LES SENTIERS
CIMETIÈRE NATUREL / SERVICES FUNÉRAIRES

MAGNUS POIRIER
AMBASSADEUR

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost | 450 565-6464 | lessentiers.ca
24 heures sur 24 | 7 jours sur 7

Josée Desnoyers, la Prévostoise des Prévostoises!

Normand Gosselin

Josée Desnoyers est certainement l'une des Prévostoises les plus connues, d'abord pour ce qu'elle fait. Le journal a publié quelques articles sur elle au fil du temps, relatant des actions d'importance qu'elle a posées. Cette chronique vise à lever un coin du voile pour mieux la faire connaître.

Josée n'hésite pas à afficher ses valeurs de base: intégrité, honnêteté, respect des gens, des animaux et des biens matériels, ouverture d'esprit, générosité, implication, esprit de famille, et quoi d'autre encore. Elle sait «choisir ses batailles»; d'ailleurs, ses efforts pour valoriser et promouvoir la femme, de même que promouvoir le commerce local, lui valent beaucoup d'admiration.

«Ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien» semble être la source de son perfectionnisme. Et elle dit haut et fort «Je dois avoir du plaisir à faire ce que je fais ou je laisse la place à quelqu'un d'autre».

Si vous voulez changer des choses, impliquez-vous!

Elle a commencé à «rendre le monde meilleur» il y a une quarantaine d'années, y consacrant temps et argent. Son bénévolat profite à de très nombreux organismes. TRÈS Optimiste depuis près de 20 ans, présentement vice-présidente aux voies et moyens, elle tient à ce que les projets jeunesse du club où elle fut un temps la présidente se réalisent. Elle s'implique aussi à fond dans les courses de boîtes de savon, dont les participants ont de 5 à 10 ans. Mine de rien, il y a bientôt 20 ans également qu'elle siège comme membre de la communauté au comité de gestion des trois écoles de Prévost.

Son amour inconditionnel pour les enfants lui vient, entre autres, du fait qu'elle reconnaît que les enfants

nous éduquent, nous font changer, évoluer. Leur franchise l'impressionne et elle considère qu'ils sont sans malice. Son travail l'a amenée à utiliser son lundi de congé deux fois par mois, pendant sept ans, à «rendre beaux» les enfants du Pavillon Sainte-Marie, de Saint-Jérôme.

Petite-fille d'une Algonquienne, elle a joué pendant 25 Halloweens le rôle de Tante Mina au tipi des Légendes indiennes devant la résidence de son beau-frère, Richard Piché, qui jouait le rôle de Jim l'Indien. Elle prenait une semaine de vacances pour préparer l'évènement, montage qu'ils s'empressaient de démanteler en fin de soirée et jusque tard dans la nuit afin que les enfants qui passent par là le lendemain n'y voient aucune trace, confirmant le côté magique de la chose. Autre point de magie: elle remettait des petites courges aux enfants en leur disant qu'il s'agissait de roches indiennes; sa légende voulait que la courge qui commencerait bientôt à se détériorer attire la neige... Puis elle leur disait, pincésans-rire, leur nom en langue indienne!

Influence considérable

Personne très crédible, elle a pris en main la gestion de crise lors de l'incendie du Manoir l'Émeraude en janvier 2009. Dès qu'elle a eu vent de la tragédie, elle a joué du tam-tam pour regrouper une foule de gens qui furent appelés à contribuer de leurs compétences ou de leurs biens pour secourir ces gens aux ressources limi-

tées. Elle s'est assurée autant de la sécurité physique que de la sécurité psychologique de ces hommes et ces femmes – elle a fait en sorte que des membres de leur famille ou de leurs amis les prennent en charge, le temps de les relocaliser. Une fois la situation sous contrôle, Josée a tiré discrètement sa révérence, confiante que le groupe de bénévoles complète l'opération parfaitement. Cette gestion de crise lui a valu d'obtenir la médaille du Jubilé de la Reine.

Toujours très influente, elle s'est engagée à corriger un côté moins reluisant des filles jouant au hockey dans une équipe qu'elle gérait: elle les a amenées à cesser de sacrer. Cette réussite lui a apporté une très forte satisfaction personnelle.

Les passions de Josée

Des passions, elle en a autant qu'elle a de doigts. C'est au Salon chez Françoise, propriété de sa sœur aînée, qu'elle a connu la coiffure, qu'elle exerce depuis 45 ans – commençant alors qu'elle était préadolescente. Elle a choisi la coiffure pour hommes et y trouve toujours une grande satisfaction.

Apprendre, évoluer, avancer... elle n'a pas hésité, lorsqu'elle a pris la relève de sa sœur, il y a une dizaine d'années, à retourner sur les bancs de l'école du soir pour apprendre la comptabilité et le leadership en entreprise. Quelqu'un dans la salle est-il d'accord que Josée Desnoyers a du leadership?

La famille

Ses parents, ses trois sœurs et ses trois frères ont été et sont au centre de sa vie. Sa mère lui a bien fait comprendre qu'elle peut réaliser tout ce qu'elle veut dans la vie, que les femmes peuvent se réaliser tout autant que les hommes, et Josée s'est fait

un point d'honneur de véhiculer cette idée auprès des autres femmes, surtout des jeunes filles.

Bien qu'elle ait eu un «chum» pendant une bonne vingtaine d'années, elle a choisi le célibat. Elle n'a

pas eu d'enfants, mais elle côtoie des milliers de petits anges à qui elle donne tout son amour; en quelque sorte une autre famille.

Avis aux autorités locales et régionales

Josée Desnoyers souhaite transformer l'ancien terrain de golf de Prévost en Central Park des Laurentides. Son rêve, ou plutôt son projet, a pris une hormone de croissance le jour où le gouvernement a décidé que l'école secondaire de Prévost serait construite sur ce terrain; des voisins parfaits. Gageons que ses qualités de rassembleuse lui amèneront des complices et que le projet prendra la route de la réalisation.



Josée Desnoyers, une dynamo passionnée



Les enfants, sa grande passion...



Josée au Salon chez Françoise

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
 - Mal de cou
 - Maux de tête
 - Douleurs dans les bras, engourdissements
 - Maux d'oreille à répétition
 - Sciaticque
 - Douleurs dans une jambe
- sont des exemples...

CENTRE CHIROPATIQUE VITALITÉ

Technique douce



Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous: **450-224-4402**

2894, boul. Curé-Labelle bureau #104, Prévost J0R 1T0

Dr^e Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue

- Médecine familiale
Dr^r Frédéric Soriot
- Médecine Orthopédique
Dr^r Paul Coriaty

- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil



CLINIQUE MULTI-SOINS DE PRÉVOST

2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST 450-224-2189



Donnez un cœur à Prévost



OCTOBRE 2022

Le mois dernier, je vous ai décrit le déficit social, environnemental et surtout financier dans lequel Prévost risque de se retrouver dans le texte « Nous nous sommes trompés ». * Je vous invite à le lire, si ce n'est déjà fait, avant d'entreprendre l'article ci-dessous, bien que cela ne soit pas essentiel.

UNE CROISSANCE RÉPARATRICE – Depuis 5 ans, le conseil a révisé chacun des contrats de la ville, chaque poste budgétaire, a analysé les tâches et l'organisation du travail, et il a fait de nombreux ajustements. Nous avons dégagé des économies considérables.

Par ailleurs, nous avons hérité d'infrastructures qui ont cruellement besoin d'investissements. Nous avons mis en place un plan décennal d'immobilisation pour rattraper les années de sous-investissement, mais ce rattrapage prendra probablement plus de 15 ans et il créera une pression financière importante sur la ville. Parallèlement à ça, les revenus provenant des nouvelles constructions ont chuté de façon dramatique.

Vous comprendrez qu'un changement de cap majeur est nécessaire dans notre façon de développer notre ville pour ne plus jamais se retrouver collectivement dans une situation aussi précaire.

PREMIÈRES ACTIONS PRISES DEPUIS 2017 – En 2017, ils nous apparaissaient qu'il fallait augmenter la richesse foncière, commerciale et industrielle de la ville. Dans un premier temps, nous avons favorisé l'établissement de nouveaux commerces sur l'axe de la 117 (Shawbridge, Métro, Canac, commerces coin Mozart, etc.), et cela nous appuyant sur un sondage où les citoyens demandaient plus de commerces et de services de proximité.

Les intervenants du milieu économique nous ont souligné que pour attirer des restaurants ou des commerces de détail et assurer leur viabilité économique, il faut une masse critique de gens qui consomment pendant la journée à Prévost. Essentiellement des travailleurs et des retraités. Notre 2^e but a donc été de créer des emplois en plus de ceux créés par nos nouveaux commerces.

Notre zone industrielle est malheureusement grande comme un mouchoir de poche, cela ne nous a pas empêchés d'accueillir la Station des affaires près du marché aux puces. Ce projet de condominiums industriels a permis d'implanter plusieurs petites industries sur notre territoire. Incessamment, une industrie d'assemblage automatisé de fermes de toit devrait voir le jour sur le chemin du Lac-Écho.

Tous ces investissements commerciaux, industriels et autres représentent plusieurs dizaines de millions de dollars de valeur foncière et près de 500 emplois. S'ajoutent à cela l'établissement de la maison des aînés qui sera inaugurée bientôt, et une école secondaire d'une valeur combinée d'environ

150 millions de valeurs foncières qui créeront plus de 200 autres emplois.

Cette création d'emploi entraînera inévitablement à moyen terme l'établissement de nouveaux commerces et services de proximité qui créeront d'autres emplois.

Le développement économique d'une ville est une recette de cuisine où il faut doser plusieurs ingrédients dans les bonnes proportions, dans le bon ordre et chaque élément est nécessaire pour faire lever le gâteau.

DES HABITATIONS POUR TOUS – Malheureusement, plusieurs personnes employées par ces nouvelles entreprises ou institutions, ou même les nouveaux retraités ne trouveront pas à se loger à Prévost. Il manque une offre de logement varié et abordable à l'équation. Depuis quelques années, Prévost affiche un taux d'inoccupation pour les logements locatifs de zéro pour cent (0%).

Pour leur part, nos aînés voudraient, tout en restant dans leur milieu, déménager vers une offre de logement ou d'habitation qui corresponde à leurs besoins sans être obligée de se déraciner. Il en est de même pour les jeunes familles prévostaises qui ne dénichent pas chez nous un endroit où rester à la mesure de leurs moyens.

Il est important de répondre à ces enjeux de logements, mais d'une façon différente du passé, notamment en évitant l'étalement urbain et en créant une centralité.

CONSULTATION : OSONS UN TERRITOIRE INSPIRANT – La Ville de Prévost a entamé en 2021 une démarche de planification visant à se doter d'un plan de mobilité durable et d'un nouveau plan d'urbanisme. À cette occasion, diverses consultations se sont déroulées sur plus d'un an.

Ces rencontres nous ont permis d'explorer avec les citoyens diverses stratégies et solutions touchant la mobilité, l'environnement et l'urbanisme.

Bien que le rapport soit en cours de rédaction, voici quelques solutions qui retiennent déjà notre attention pour atteindre nos objectifs sociaux, environnementaux et économiques.

PERMETTRE LA DENSIFICATION DOUCE – Actuellement, les logements intergénérationnels ne peuvent être loués après le départ des proches. Nous voulons mettre fin à cette situation avec un nouveau cadre réglementaire qui éliminera la notion d'immeubles intergénérationnels pour créer une nouvelle catégorie appelée unité accessoire. Cette dernière favorisera la mise en place de nouveaux logements plus attrayants au niveau de leur dimension et de leur localisation.

Une unité accessoire permettra d'ajouter un logement à une propriété pour un membre de la famille ou pour tout simplement donner un revenu complémentaire aux propriétaires. Cela pourrait permettre à de jeunes propriétaires d'accéder à la propriété grâce à un revenu locatif supplémentaire.

Nous réfléchissons aussi à permettre d'ajouter un pavillon secondaire en cour arrière à certaines propriétés. Cela permettra les rappro-

chements familiaux ou autres sans être dans la même maison.

Bien sûr, des règlements astreignants encadreront ces nouveautés pour préserver le cadre bâti et la viabilité de ces projets.

DENSIFIER NOTRE PÉRIMÈTRE URBAIN – Où il y a des terrains vacants desservis par l'égout et l'aqueduc, nous devons augmenter la densité des constructions pour optimiser l'utilisation du territoire, offrir des milieux de vie favorables à la santé en permettant les déplacements actifs, tout en créant une richesse foncière qui va assurer la viabilité économique de la ville dans le futur.

Déjà, l'orientation 10 du gouvernement du Québec nous oblige déjà pour tout projet à prévoir un minimum de 12 logements à l'hectare (10 000 m² ou 107 639 pi².) dans tout nouveau projet. Il faudra aller au-delà de ce minimum pour créer un mini centre-ville.

En plus des multiples avantages sociaux, la densification a plusieurs avantages pour la municipalité :

- Elle rentabilise les infrastructures existantes;
- Elle augmente l'offre résidentielle pour un plus grand nombre de ménages;
- Elle évite l'étalement urbain et réduit l'empreinte écologique en transport des ménages accueillis.

DONNER UN CŒUR À PRÉVOST, C'EST POSSIBLE – Il faut aussi créer un lieu avec une densité d'habitations assez importantes pour y établir aussi des services de proximité tels qu'une garderie, des petits commerces de quartier, une école secondaire et créer un espace intéressant pour l'ensemble des Prévostois.

Pour cela, il faudra faire notre deuil de l'ancien golf, car il s'agit du seul endroit où nous pouvons réaliser un tel projet.

En même temps, il s'agit d'une occasion unique de s'approprier cet espace magnifique, de préserver ses milieux naturels et d'en faire un parc distinctif en préservant environ 45 % de l'ancien Golf. Ce nouveau parc avec son agora extérieur permettra de créer un lieu de rassemblement pour faire des événements à la hauteur des aspirations des Prévostois.

Des offres diverses d'habitations diversifiées permettront d'accueillir nos jeunes et nos travailleurs, et donneront à nos aînés la chance de continuer à vivre dans leur milieu. En son centre, un énorme parc assurera, malgré la densité plus élevée, un cadre de vie intéressant pour ses résidents. La nouvelle bibliothèque, la piste du Cheminot, la rivière, le Parc linéaire du P'tit train du Nord, une épicerie, une pharmacie et nos restaurants seront à un jet de pierre du nouveau quartier.

Cette centralité sera le nouveau cœur de Prévost. L'endroit qui fera battre la vie sociale et économique de notre communauté et assurera notre avenir financier en accord avec notre vision environnementale.

*Le texte est accessible dans les archives du Journal des citoyens au https://jdc.quebec/bulletinprevost/Page_maire-2209.pdf



Actualités

TRUCS ET ASTUCES POUR UNE FÊTE

D'HALLOWEEN

ÉCORESPONSABLE!

SAVIEZ-VOUS QUE L'HALLOWEEN EST LA 2^e FÊTE EN IMPORTANCE AU CANADA EN TERMES DE CONSOMMATION?

Voici quelques conseils afin de minimiser votre impact environnemental avant, pendant et après la collecte de bonbons avec vos petits monstres! En cette fête d'Halloween, prenez plaisir à poser des gestes écoresponsables. Bonne récolte!

LA PRÉPARATION

Donnez une 2^e vie à vos costumes et décorations, plusieurs sites de petites annonces vous permettent d'acheter ou de vendre des déguisements et des décorations de seconde main. Vous pourriez aussi visiter une friperie ou un magasin de location de costumes. Utilisez des articles réutilisables et choisissez des produits écoresponsables, c'est comme du bonbon!

LES CITROUILLES

Priorisez l'achat de citrouilles biologiques et locales qui n'ont pas parcouru des milliers de kilomètres pour arriver jusqu'à vous. Il s'agit d'un bon moyen d'encourager l'économie locale et de sensibiliser les enfants sur l'importance de consommer de manière responsable. Compostez les feuilles mortes et les citrouilles après les avoir utilisées pour votre décor, ou mieux encore, utilisez cette cucurbitacée en soupe ou en potage pour prévenir le gaspillage alimentaire.

LES BONBONS

Évitez le suremballage et priorisez l'achat en vrac ou de plus gros formats afin de diminuer les déchets. Pas besoin d'emballer les confiseries préemballées dans de nouveaux sacs individuels. En réduisant les emballages, vous diminuez votre impact environnemental et réduisez votre facture!

LA COLLECTE

Sortez votre paire de chaussures la plus confortable et suivez le rythme des enfants! En privilégiant la marche, vous respirez le bon air frais et évitez la production de CO₂ causé par les déplacements en voiture. Priorisez des sacs réutilisables ou une bonne vieille taie d'oreiller afin de limiter l'utilisation de sacs à usage unique.

Chaque geste compte!

JOYEUSE HALLOWEEN!

Source : Recyc-Québec

DÉCORATION D'HALLOWEEN ET SÉCURITÉ INCENDIE

La fête d'Halloween est synonyme de décoration et d'originalité. Ces décorations sont plus que souvent faites de matière hautement combustible comme de la paille ou des plastiques minces. Pour ces raisons, il est important de respecter certaines mesures de sécurité :

- **La citrouille d'Halloween** : privilégiez une bougie à piles plutôt qu'une bougie traditionnelle.
- **Les bougies** : évitez les bougies d'Halloween à mèches multiples, produisant parfois d'importantes flammes susceptibles de causer un incendie.
- **L'éclairage de la maison** : assurez-vous de la conformité de vos équipements électriques (fils non dénudés ou effilochés, rallonges et circuit non surchargés...) pour limiter les risques d'incendie ou d'électrocution.
- **Si vous utilisez de la paille**, évitez qu'elle soit en contact avec de la chaleur, étincelle ou flamme nue.



Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :
Salle Saint-François-Xavier - 994, rue Principale, Prévost

LUNDI
À 19 H 30

14 novembre

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :
ville.prevost.qc.ca

GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

14 au 20 novembre

REBONDIR ENSEMBLE!

À l'occasion de la 7^e édition de la Grande semaine des tout-petits, vous recevrez un carré-doudou et un coloriage pour les enfants lors de votre visite à la bibliothèque.



RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE

INITIATION AU TRAITEMENT DE TEXTE

Lundi 7 et 21 novembre - 13 h 30 à 15 h 30

Au sous-sol du 2880, boulevard Curé-Labelle

Vous apprendrez les techniques de base du traitement de texte Word, à écrire un texte, une lettre, concevoir une affiche, mettre au propre une recette, faire une belle mise en page, insérer des images, etc.

Préalables : Connaissances de base de Windows 10-11 et apportez votre ordinateur portable.

Inscription obligatoire en ligne. Résident : 10 \$ / Non-Résident : 20 \$



SOIRÉES DE DISCUSSION: PLAN D'ACTION DE LA

politicienne culturelle

Vous vous intéressez aux enjeux de la culture à Prévost et vous souhaitez partager vos idées et suggestions concrètes pour améliorer les actions culturelles sur le territoire de Prévost? Nous vous invitons à prendre part à l'un ou aux deux groupes de discussions qui se dérouleront en novembre. Les séances auront lieu en présentiel et le lieu sera confirmé aux participants inscrits.

Mercredi 9 novembre - 19 h à 21 h

Mercredi 16 novembre - 19 h à 21 h

Déroulement des groupes de discussions :

- Mot de bienvenue et mise en contexte.
- Retour sur la dernière politique culturelle et présentation des grandes réalisations depuis son adoption en 2013.
- Discussion en sous-groupes de 6 à 8 personnes : échanges et exploration d'idées sur les pistes d'action à entreprendre dans les dix prochaines années.
- Conclusion.

Thé, café et tisane seront servis.

L'inscription est nécessaire pour participer à l'une ou plusieurs de ces soirées en envoyant un courriel à culture@ville.prevast.qc.ca ou par téléphone au 450 224-8888, poste 6229. Un membre de l'équipe vous enverra la politique culturelle ainsi que le lieu de la rencontre par courriel quelques jours avant la soirée de discussion.

HEURE DU CONTE (3 à 5 ans)

À LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-DES ROCHES

Samedi 22 octobre - 10 h

Lundi 31 octobre - 10 h 30  (Spécial Halloween)

Mercredi 9 novembre - 10 h 30

Samedi 12 novembre - 10 h

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Information et inscription :

450 224-8888, poste 6293

cbriereperreault@ville.prevast.qc.ca



ATELIER D'ÉVEIL À LA LECTURE

Mardi 15 novembre - 10 h 30

Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : lecture d'albums cartonnés sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Information et inscription :

450 224-8888, poste 6293

cbriereperreault@ville.prevast.qc.ca



Places limitées



Chaque geste **compte.**

Devenir des écocitoyens ça ne coûte rien!



Le saviez-vous? Depuis le 1^{er} juillet, Prévost est la première ville au Québec à exiger une redevance à l'achat de divers articles à usage unique pour diminuer la quantité de matière à éliminer et pour financer divers projets visant la réduction des matières résiduelles.

Des options vrac chez les commerçants

Depuis le 1^{er} mai, en vertu du règlement, les commerces qui vendent des produits à usage unique ont l'obligation d'offrir des options en vrac aux consommateurs. Faites un éco-choix en optant pour des items lavables, des items en grands formats ou en faisant remplir votre bouteille réutilisable.

Soyons-en fiers : c'est chez nous que le changement commence !
Pour en savoir plus : eco-choix.ca

Articles assujettis à l'éco-contribution	Redevance
Bouteille d'eau (de moins de 750 ml)	0,10 \$ / bouteille
Paquet de bouteilles d'eau (6 et plus) de moins de 750 ml	0.50 \$ / paquet
Bidon de liquide lave-glace	0,50 \$ / bidon
Vaisselle à usage unique (en paquet ou à l'unité)	0,50 \$ / paquet
Nappe à usage unique	0,25 \$ / nappe
Verre à café à usage unique	0.10 \$ / verre

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS SACS DE PAPIER SEULEMENT

Les vendredis 14, 28 octobre et 11 novembre

Matières acceptées : feuilles, gazon, résidus de râtelage et de jardin.

Maximum de 20 sacs par journée de collecte, par propriété.

AUCUN SAC DE PLASTIQUE NE SERA RAMASSÉ.

L'herbicyclage et le feuillicyclage comportent de nombreux avantages :

- Fournir un engrais naturel au sol;
- Améliorer la résistance aux maladies de la pelouse;
- Réduire les besoins d'arrosage du sol.

100 DOSIMÈTRES GRATUITS

OCCUPE TOI DU RADON



DANS LE CADRE DU MOIS DE LA SENSIBILISATION AU RADON, LA VILLE DE PRÉVOST SE JOINT AU DÉFI 100 TESTS DE DÉPISTAGE DU RADON AFIN DE SENSIBILISER SES CITOYENS À L'IMPORTANCE DU DÉPISTAGE DE CE GAZ INCOLORE, INODORE ET INSIPIDE.

Les résidents de Prévost désirant obtenir plus d'informations et qui ont des questions au sujet du radon sont invités à participer à un webinaire interactif, animé par des experts du radon, **le jeudi 3 novembre prochain, à 19h**. Afin de pouvoir assister à ce webinaire et obtenir une trousse de dépistage gratuite, les citoyens doivent s'inscrire au **Défi 100 tests de dépistage du radon**, sur la page internet suivante : ville.prevast.qc.ca/radon à compter du 21 octobre 2022.

Une fois inscrits, ils pourront récupérer leur trousse de dépistage au bureau du service de l'environnement de Prévost, **entre le 7 et le 11 novembre (2772 boulevard Curé-Labelle)**. Il est à noter que les trousse disponibles sont limitées et seront distribuées seulement aux personnes inscrites au programme. Une preuve de résidence sera demandée au moment de la remise de la trousse.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PRÉVOST

Conférence : Les dix gestes les plus écologiques au jardin
 Conférencier : Michel Renaud
 Date : Mercredi 26 octobre - 19 h 15

Les arbres et les fleurs poussent depuis des millions d'années sans aucune intervention humaine. Pourquoi nos pratiques actuelles nécessitent-elles alors des efforts souvent démesurés? Michel Renaud exposera dix règles de la nature qui vous permettront de réduire vos efforts de jardinage et de profiter davantage de votre jardin.

Lieu : Salle Saint-François-Xavier - 994, rue Principale, Prévost
 Coût : Tarifs disponibles en ligne



SHEPQC.CA

DIFFUSIONS AMAL'GAMME

Votre diffuseur culturel !



DUO BEAUSÉJOUR-LAUZER

LE CONCERT DES OISEAUX

SAMEDI 29 OCTOBRE, 19 H 30

Les artistes : Luc Beauséjour, clavecin; Vincent Lauzer, flûte à bec.

De la Renaissance à aujourd'hui, le chant des oiseaux a inspiré de nombreux compositeurs. En coproduction avec les *Plaisirs du clavecin*, nous sommes très heureux de vous présenter un programme varié réunissant des pièces qui se distinguent par leur originalité.



JANELLE FUNG

FÊTONS LA VIE!

SAMEDI 12 NOVEMBRE, 19 H 30

Janelle Fung nous présente *Fêtons la vie!*, un programme très impressionnant, incluant le fameux Carnaval, opus 9, de Robert Schumann.



L'ENSEMBLE LE TONIQUE

LE JAZZ, C'EST TONIQUE

SAMEDI 26 NOVEMBRE, 19 H 30

Sélectionné plus de cinq fois au *Festival de Jazz de Montréal*, cet ensemble Big Band de dix-neuf musiciens déplace de l'air! Musiques latine, Funk, swing, blues, afro-cubaine et ballroom seront au rendez-vous!

LIEU : Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale, Prévost

COÛT : Tarifs disponibles en ligne

DIFFUSIONSAMALGAMME.COM

INSCRIPTIONS SOCCER SAISON AUTOMNE/HIVER



Les inscriptions au soccer pour la saison d'automne/hiver sont présentement en cours!

Pour vous inscrire ou consulter l'horaire provisoire des entraînements, rendez-vous au fcboreal.ca. Des questions, besoin d'information? Veuillez contacter le FC Boréal par courriel à info@fcboreal.ca

Inscription jusqu'au 13 novembre 2022

ACTIVITÉS LIBRES EN GYMNASÉ

Pratiquez votre sport lors des périodes d'activités libres à l'école Val-des-Monts :

Vous devez posséder une carte prépayée pour participer à ces activités :

Résident : 30 \$ pour 10 passages

Non-résident : 30 \$ pour 5 passages

Vente en ligne ou au bureau des loisirs seulement.

Tous les détails : ville.prevost.qc.ca

Badminton :

Lundi - 19 h à 22 h

Jeudi - 19 h 30 à 22 h

Pickleball :

Vendredi - 18 h 30 à 21 h

Dimanche - 10 h à 14 h

RESPONSABLES DE COURS RECHERCHÉS POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Si vous avez un talent quelconque ou certaines compétences et êtes intéressés à offrir des cours dans notre programmation, n'hésitez pas à nous faire parvenir une offre de service par courriel à spelletier@ville.prevost.qc.ca ou par téléphone au 450 224-8888, poste 6244.

Nous sommes principalement à la recherche d'instructeur de cours de mise en forme (ex : zumba, essentrics, cardio-musculation, etc.)

LES ARTICLES DE FUMEURS, PAS SEULEMENT UN RISQUE POUR LA SANTÉ!

Saviez-vous que les articles de fumeurs sont une source de chaleur à l'origine de nombreux incendies chaque année au Québec? En effet, plus de 18 % des incendies qui débutent dans les chambres à coucher sont liés à cette cause. Plus de 14 % des décès impliquant un incendie ont pour cause probable un article de fumeur. Cela représente près de 1 décès sur 6.

Voici donc des conseils afin d'éviter de faire partie des statistiques :

- Évitez de fumer allongé sur votre lit ou un sofa. Vous pourriez vous endormir avec votre cigarette. Une cigarette peut couvrir plusieurs heures dans un meuble rembourré avant de s'enflammer.
- Évitez de jeter des cendres ou des mégots dans la poubelle. Mouillez-les d'abord ou optez pour la toilette.
- Ne laissez pas votre cigarette sans surveillance.
- Utilisez des cendriers stables et sécuritaires. Évitez de placer ces cendriers sur les fauteuils ou sur les lits.
- Quand vous recevez des fumeurs à la maison, vérifiez toujours les fauteuils et sofas avant d'aller vous coucher.



BÛCHES ÉCOLOGIQUES

UNE CHALEUR EXTRÊME EXIGE UNE PRUDENCE EXTRÊME

La Division de la prévention du Service de sécurité incendie de la Ville de Prévost met la population en garde contre l'utilisation inappropriée de bûches écologiques pouvant occasionner des incendies.

De plus en plus populaires en raison des avantages qu'elles procurent en milieu urbain, particulièrement aux occupants de condos et d'appartements munis de foyers d'ambiance, les bûches écologiques provoquent un nombre croissant d'incidents. Le risque est tel que certains fabricants de poêles et foyers spécifient l'exclusion de ces bûches dans les conditions de leur garantie.

Une recherche a permis de faire la lumière sur les causes et les circonstances de certains incidents.

UNE CHALEUR EXTRÊME

La bûche écologique est un produit totalement différent d'une bûche de bois naturel. Fabriquée à partir de résidus de bois, séchée dans un four et compressée selon différents procédés, elle

atteint un taux d'humidité aussi bas que 8 % comparativement à 33 % pour une bûche naturelle séchée à l'air. Une bûche d'ambiance peut produire de 24 000 à 40 000 Btu, selon son poids et son procédé de fabrication, contre 16 800 à 28 000 Btu pour une bûche naturelle.

L'AMENÉE D'AIR PRODUIT DES EFFETS CONTRAIRES

Par ailleurs, la réduction de l'amenée d'air, lorsque nous chauffons avec des bûches naturelles, augmente le temps de combustion et fait descendre la température à l'intérieur de la chambre de combustion. Lorsque nous chauffons avec des bûches écologiques, la réduction de l'amenée d'air ne réduit pas le temps de combustion de façon significative et produit une augmentation significative de la température à l'intérieur de l'appareil.

L'IMPRUDENCE DES UTILISATEURS

Si nous ajoutons à ces facteurs l'imprudence des utilisateurs qui ne respectent pas les indications

du fabricant et placent une trop grande quantité de bûches dans le foyer, il y a de fortes chances pour que les vitres se brisent, que les soudures cèdent et qu'un incendie éclate.

Les utilisateurs de bûches écologiques doivent donc réapprendre à chauffer leurs foyers ou leurs poêles. Il leur est conseillé de vérifier les spécifications de leur appareil afin de connaître la capacité maximale en Btu, de lire les recommandations du fabricant de la bûche écologique, de respecter rigoureusement le nombre maximal de bûches indiqué, de faire ramoner régulièrement la cheminée, et de porter une attention particulière à l'amenée d'air, surtout en ce qui concerne les foyers à combustion lente.



INSCRIPTION
AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevost.qc.ca




Prévost

OFFRE D'ENTRETIEN* AUTOMNE

C'est vrai
que l'entretien
d'automne, c'est
comme une p'tite
laine pour votre
véhicule.

à partir de
149⁹⁵\$



- Lubrification, huile et filtre
- Inspection visuelle multipoint complète
 - Permutation des pneus



AUTOPRO



* Pour la plupart des véhicules. Comprend un filtre à huile neuf et un maximum de 5 litres d'huile non synthétique 5W-20, 5W-30 ou 10W-30. Frais supplémentaires pour les véhicules diesel et ceux de 3/4 de tonne et plus. Taxes, redevances écologiques et fournitures d'atelier en sus. Consultez votre aviseur technique pour plus de détails.



AUTOPRO



**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**



Richard Bujold prop.



3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC, J0R 1T0 • prevautomecanique@videotron.ca

**nokian[®]
TYRES**

SÉCURITÉ À L'ÉTAT PURE

Nokian Tyres a donné naissance au premier pneu d'hiver conçu dans le monde en 1934 pour répondre à la nécessité de conduire en toute sécurité dans les climats rigoureux de l'hiver. Des générations d'innovations ont conduit l'industrie avec une sécurité sans compromis dans toutes les conditions. Découvrez la nouvelle légende hivernale, le pneu **Nokian Tyres Hakkapeliitta[®] R5**



NOUVEAU

Jusqu'à

90\$

de remise sur une carte prépayée.
Jusqu'au 18 décembre 2022

À l'achat d'un ensemble de 4 pneus sélectionnés.
Tous les détails en succursale.

Visitez fr.nokiantyres.com

    /NokianTyresNA



AUTOPRO



**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**



Richard Bujold prop.



3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC, J0R 1T0 • prevautomecanique@videotron.ca



Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du 3 octobre 2022

Le maire indique d'emblée que les fêtes du 100^e anniversaire de Piedmont sont commencées et qu'une partie de la programmation a été dévoilée, en plus du circuit patrimonial.

Lors de la séance extraordinaire du 12 septembre, madame Caroline Aubertin a été officiellement nommée à titre de directrice générale. madame Cathy Durocher restera en poste à titre de directrice générale adjointe. Elle occupait l'intérim depuis le mois de mai.

Règlement sur les usages conditionnels

Une séance de consultation a été tenue le 22 septembre dernier au sujet de ce règlement qui soulève plusieurs inquiétudes (voir article ci-bas). Le règlement n'est pas à l'ordre du jour avant, puisque le conseil devra se réunir pour faire le bilan de la consultation. Environ 20 à 25 per-

sonnes étaient présentes à ladite consultation.

Limite de vitesse sur la 117

Suite à un important accident sur la 117 près de la boulangerie Merci la vie, la Municipalité a refait une demande au ministère des Transports afin de réduire la vitesse sur cette zone de la route. La demande a, une nouvelle fois, été refusée malgré tous les arguments mis de l'avant. Le maire a par ailleurs précisé qu'un autre accident aurait récemment eu lieu à cet endroit et que des suivis et des vérifications seront effectués.

Désuétude de l'hôtel de Ville

Le nombre d'employés à l'hôtel de Ville ayant considérablement augmenté et les infrastructures étant vieillissantes, il a été convenu d'octroyer un contrat pour un plan d'architecture visant le réaménagement des locaux au coût de 30 023,17\$, taxes incluses.

Travaux publics

Les nouveaux panneaux pour les noms de rues seront ajoutés progres-

sivement. Du travail sera également effectué sur les fossés pour améliorer l'écoulement des eaux.

Une analyse de capacité du puits Labrador sera faite avant son raccordement au réseau d'aqueduc. Un mandat d'étude au montant de 11 497,50\$ taxes incluses a été octroyé. Aucune résidence n'est actuellement branchée sur le puits et avant de donner des permis, on veut s'assurer de la capacité du puits. Le puits est au bout du chemin de Carrières.

Afin d'effectuer plus d'opérations à l'interne, un tracteur multifonctionnel sera acheté, au coût de 272 979,39\$, taxes incluses.

Développement immobilier

Un nouveau domaine, du nom de Domaine de la Falaise, a vu le jour récemment avec le lotissement de 11 terrains résidentiels. Le promoteur est Habitations MJS.

Urbanisme

En vue de la révision du plan et des règlements d'urbanisme, une seule firme est disponible immédiatement, soit l'Atelier urbain. Le contrat a donc été octroyé, au montant de 65 407\$, taxes incluses.

Environnement

Trois cent soixante arbres ont été plantés à l'été 2022 dans le parc Gilbert-Aubin et la journée Grand ménage se tiendra le 22 octobre prochain. On invite la population à y apporter ses électroniques désuètes. Des réflexions sont faites afin d'améliorer les concepts des journées thématiques.

Campuces

Le bail avec le Mont Habitant pour le Campuces a été renouvelé pour trois ans au coût d'environ 30 000\$ par année. Malgré que ce soit cher, le maire explique qu'il est primordial d'avoir accès à un site favorable pour le bien être des enfants. Éventuellement, le plan sera de rapatrier le camp au parc Gilbert-Aubin, mais il faut d'abord voir aux installations sanitaires et à une solution pour que les enfants puissent se rafraîchir, par exemple avec des jeux d'eau.

Assainissement des eaux usées

Dépôt du budget 2023 a eu lieu. La santé financière de l'organisme est excellente, et il est possible de voir à des améliorations par rapport au développement urbain de Piedmont et de Saint-Sauveur. Les rencontres sont publiques et les dates seront publiées sur le site de la municipalité. Par ailleurs, on mentionne qu'une pompe serait bientôt à changer et

qu'il appert que les installations commencent à présenter un niveau de désuétude assez important.

Loisirs

On a commencé à aménager les futurs jardins communautaires au parc Gilbert-Aubin. On remercie également chaudement les employés qui ont participé à la réussite du marathon.

Questions des citoyens

On demande, concernant le dossier du CPE, si le chemin qui passera par le stationnement près de la gare pose problème vu la présence de puits d'eau potable à proximité. Effectivement, la Municipalité souhaite toujours que l'accès au CPE se fasse par cette entrée et est à regarder des solutions potentielles pour protéger les puits.

Il y aurait des problèmes avec une résidence en location sur Airbnb sur le chemin Terzi. On demande s'il y aura des interventions de la Municipalité. Pas moins de 18 véhicules ont été stationnés sur le terrain un certain week-end et les activités causent des nuisances au voisinage. Le maire répond que l'action légale est difficile, mais que tous les efforts seront faits pour enrayer la problématique.

Développement urbain à Piedmont

Le projet de règlement prévoyant la densification de douze zones est modifié

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Le projet de règlement 807-01-22, présenté pour la première fois lors d'une séance en mars 2022, a soulevé l'inquiétude de nombreux citoyens alors qu'il proposait la densification de 12 zones de la petite municipalité. Certains usages non autorisés au sein de ces zones auraient également été permis, ce qui a fait craindre un développement urbain intensif dans un proche avenir. Suite à la consultation du 22 septembre dernier, 11 zones ont été retirées du règlement, qui n'en touche désormais qu'une seule: la zone où se trouve l'actuel projet du Nordais, dont les travaux ont été arrêtés avant d'être finalisés.

Plus de gros projets de construction?

Le règlement aurait permis d'augmenter les densités maximales autorisées au plan de zonage pour les 12 zones concernées, mais aussi la construction de projets intégrés, de résidences multifamiliales de trois logements et plus et de «bâtiments distincts dans lesquels le nombre de logements dépasse celui autorisé à la zone».

De nombreux terrains seraient ainsi devenus accessibles à des promoteurs qui souhaitent y construire des multilogements denses de type projets intégrés ou autres, alors que seules les constructions de type uni ou bifamilial y sont permises.

Le Conseil aurait accordé ou refusé les demandes au cas par cas

Tous les projets rendus admissibles par le nouveau règlement auraient été soumis au Conseil qui, après avoir reçu les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, aurait pu les approuver ou les refuser à la pièce. Ainsi, de gros projets résidentiels, tel celui du Nordais, auraient pu voir le jour et être adoptés de la même manière que s'il s'agissait de demandes de dérogation mineures, et ce dans des zones où ils sont proscrits.

Il s'agirait d'un processus inhabituel qui a fait craindre maintes dérives, comme en a fait foi la grande partici-

pation citoyenne à la séance de consultation du 22 septembre dernier.

Toujours en attente d'un nouveau plan d'urbanisme

Alors que le nouveau plan d'urbanisme se fait toujours attendre et que la population n'a pas été consultée à ce sujet, il est difficile pour les citoyens de comprendre les raisons pour lesquelles ce nouveau règlement a été présenté au Conseil.

Comme toutes les Municipalités de la quatrième couronne, Piedmont est l'objet d'un développement qui promet de s'intensifier dans les prochaines années. Pourtant, de nombreuses autres Municipalités de la région ont plutôt fait le choix de mettre ce développement sur pause par le biais de règlements de contrôle intérimaire.

Ces règlements permettent de faire un moratoire sur certains types de projets en attendant un nouveau plan d'urbanisme et des études visant à s'assurer que le développement se fait de manière raisonnable, tant du point de vue de la capacité des infrastructures et des ressources que de l'environnement et de l'acceptabilité sociale.

Or, Piedmont semblait prendre le chemin inverse, invitant les promoteurs à déposer des projets d'habitations plus denses interdits par la réglementation jusqu'à maintenant.

Modification majeure au projet de règlement

Le 17 octobre, en séance extraordinaire, il a été annoncé que le règlement ne toucherait plus 12 zones de la municipalité, mais bien une seule – la zone où se trouve le Nordais. Ce récent projet immobilier, toujours inachevé, a soulevé l'ire de plusieurs citoyens et les travaux y sont actuellement arrêtés. On peut voir qu'une partie de la montagne est en train de s'écrouler à l'arrière de la construction et des résidences en contrebas auraient été inondées.

La décision de restreindre le règlement à une seule zone a donc grandement soulagé plusieurs citoyens, qui craignaient de voir la construction de plus de gros projets immobiliers sur le territoire. Il est toutefois difficile de comprendre les impacts qu'aura ce règlement sur la zone où se trouve le projet du Nordais.

Infrastructures et ressources à évaluer

À Piedmont, il est loin d'être certain que l'eau potable et la capacité d'épuration des eaux usées supporteraient l'importante augmentation de la population qu'amènerait inévitablement la densification de nombreuses zones sur le territoire. Le Journal n'a répertorié aucune étude visant à établir la capacité maximale d'accueil du territoire en fonction de la disponibilité de l'eau potable et de



Alors que 12 zones avaient été prévues dans la version initiale du règlement, seule la zone R-3 212 demeure concernée suite aux modifications apportées le 17 octobre dernier.

la capacité d'épuration des eaux usées.

Plus encore, les infrastructures et les services de transport risqueraient de devenir vite saturés, n'ayant pas été conçus pour une telle population. Encore une fois, le Journal n'a répertorié aucune étude visant à analyser les capacités de support des routes sur le territoire concerné.

Malgré les questions du Journal, il n'a pas été possible de connaître les nouvelles densités qui auraient été permises par le règlement s'il avait été adopté tel que soumis.

Piedmont, demain

De quoi, donc, aura l'air Piedmont demain? Le maire Martin Nadon, a expliqué au Journal que le règlement ne concernait que des zones déjà identifiées au plan d'urbanisme comme des zones à densité moyenne ou élevée et qu'il était mis de l'avant afin de permettre une densification qui pourrait répondre à l'actuelle pénurie de logements dans la province. Pour lui, il est nécessaire de prévoir des zones plus densifiées.

Il a également mentionné certaines situations qui auraient été régularisées par le règlement, mais il n'a pas été possible pour le Journal de savoir lesquelles et, surtout, de quelle manière ce règlement aurait pu agir à cet effet.

Un règlement de contrôle intérimaire pourrait, selon lui, mettre la Municipalité à risque de poursuites judiciaires.

Monsieur Nadon a indiqué que des réflexions intensives ont actuellement cours afin de bâtir un nouveau plan d'urbanisme. Par ailleurs, un contrat à cet effet a été octroyé à une firme externe lors de la dernière séance ordinaire.

C'est ce nouveau plan d'urbanisme qui viendra consolider la vision du territoire pour les prochaines décennies. Doit-on développer plus ou moins? Doit-on développer autrement? Quels types de projets respectent-ils la fois les citoyens qui occupent le territoire, l'environnement et les ressources disponibles? Les prochains mois s'annoncent riches d'idées et de délibérations et le Journal suivra le dossier.

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 octobre 2022

Dès l'ouverture de la séance du Conseil, la mairesse Catherine Hamé a annoncé que les rencontres citoyennes dans le cadre de la consultation sur l'accès à l'eau, prévues pour les 26 et 29 octobre, ont été remplacées par une rencontre «d'experts» qui aura lieu le 9 novembre au Centre communautaire.

Dernière séance du Conseil pour le DG

La mairesse a remercié Jean-Philippe Gadbois pour sa présence, son travail et son dévouement auprès du Conseil et de la population. Plusieurs citoyens sont, aussi, venus lui offrir leurs remerciements.

Un comité sur l'accès à l'information

L'article 8.1 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels*, oblige, depuis le 22 septembre dernier, la formation d'un comité composé d'un directeur général et greffier trésorier, d'un greffier et d'une coordonnatrice des ressources humaines et administratives.

Comme la Municipalité n'a pas de poste de greffier, le conseiller Harvey a demandé d'amender le libellé de la

proposition en enlevant ce poste et d'y revenir lorsqu'il serait comblé. La Municipalité étant en processus d'embauche pour ce poste, la demande a été rejetée.

Les barrages à forte contenance

Cette taxe avait été annoncée lors de la présentation du budget 2022. Comme l'entretien de ces barrages nécessite des coûts plus importants reliés aux études de sécurité et d'inspection qui doivent être faites par du personnel qualifié, les résidents qui profitent de leur présence, devront assumer une partie de ces coûts. Ces barrages se retrouvent sur les lacs Colette, Suzanne, Johanne et Loïselle.

Entretien des bâtiments municipaux

Le directeur général a présenté une longue liste de réparations sommaires pour chacun des bâtiments municipaux. Certaines sont déjà réglées, mais d'autres restent à venir. Tel est l'aménagement d'une laveuse et sècheuse à la caserne; l'installation d'une génératrice à la caserne et au Centre communautaire. Les corps de métier étant déjà sur place, la Municipalité profitera de l'occasion

pour régler d'autres petites problématiques.

Pour l'hôtel de Ville, la réponse à la demande d'une subvention pour un nouveau bâtiment de plusieurs millions de dollars, déposée avant les élections, se fait attendre. Pour l'instant, aucune réparation n'est prévue, et ce, même si le bâtiment a des problèmes de structure et de refoulement d'égout sous le bâtiment.

Programme triennal d'inspection des fosses scellées

Une fosse de rétention dite totalement défectueuse est susceptible de causer des torts à l'écosystème des lacs et aux cours d'eau. Ainsi donc, la Municipalité a adopté un règlement établissant un programme triennal d'inspection des fosses scellées. D'ailleurs, les propriétaires pourront installer ce type de fosse uniquement si la Municipalité dispose de ce programme, exigence convenue par le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées*.

Accès à l'eau

La conseillère Lupan a acquiescé à la demande de la mairesse de répondre à une résidente du secteur 1, district de la conseillère. Elle s'est dite en faveur de l'accès à l'eau, mais désire un projet réfléchi dont les enjeux environnementaux auront été évalués ce qui a été, aussi, demandé par Thomas Mulcair lors de son intervention à la période de questions.

Monsieur Ducharme, un citoyen, a questionné sur le mémoire que la Municipalité devait produire à la

suite de la consultation des citoyens. Le nombre considérable de commentaires reçus retardera la production du document, d'après la mairesse.

Un mémoire étant une simple synthèse des commentaires des citoyens? Redéfinition du projet? Dépôt d'un plan révisé avant la rencontre du 9 novembre? Telles furent les questions de monsieur Ducharme. «Après la consultation publique du 9 novembre, il y aura dépôt d'un projet repensé», a répondu Catherine Hamé.

Accès au lac Guindon – Sylvain Harvey a déposé une proposition qui mandaterait la mairesse pour une éventuelle négociation au nom de la Municipalité avec le groupe du lac Guindon et de faire rapport mensuellement au Conseil municipal.

Parmi plusieurs considérants qu'il a lus était inclus le suivant: lors d'une rencontre de la mairesse et de deux conseillers avec le groupe de citoyens, rencontre qui s'est déroulée le 16 septembre, il a été évoqué que la Municipalité pourrait envisager la cession du lot aux citoyens sous certaines conditions.

Le conseiller Dupuis a souligné qu'il est sous l'autorité du Conseil d'adopter des ententes. Pour clarifier sa demande, le conseiller Harvey a précisé qu'on ne donnerait pas le mandat de négocier, mais celui de discuter avec le groupe. La résolution a été rejetée.

Le site de sable

La conseillère Lupan a demandé un suivi sur le rapport de l'évaluation du

site ainsi que sur sa relocalisation. Les citoyens du secteur craignent pour la nappe phréatique ainsi que pour la contamination du milieu humide attendant à ce site. Selon le directeur général, l'évaluateur n'a pas pu réaliser le mandat donné par la Municipalité pour cause de COVID. Celui-ci s'est retiré du dossier. La Municipalité a relancé la procédure de soumission.

Le citoyen Roy, qui revient à chaque séance du Conseil pour un suivi, a cette fois questionné la qualité de la terre apportée par camion à ce site, sa crainte étant qu'elle soit contaminée. Monsieur Gadbois confirme que la terre qui ressort du site est traitée.

Périodes de questions

La circulation - Madame Traversy est venue demander non pas de diminuer la limite de vitesse sur les routes de la municipalité, mais de tout simplement la faire respecter. De plus, un autre citoyen qui n'en est pas à sa première demande au sujet des inconvénients causés par la circulation des camions poids lourd a demandé des solutions.

Monsieur Dalzell a appuyé les dires de ce citoyen, il a ajouté aux inconvénients mentionnés la largeur excessive de ces camions qui est, en soi, un danger pour les automobilistes qui rencontrent ces mastodontes. Il a renchéri sur l'importance de la présence policière.

Une séance du Conseil houleuse

Un débordement qui a fait réagir

Jacinthe Laliberté – **Lors de la séance du Conseil municipal du 12 septembre, plus de 180 citoyens sont venus s'exprimer sur le projet de la Politique de l'accès à l'eau déposé, au mois d'août, en consultation auprès des citoyens. Or donc, selon elle, certains d'entre eux ont provoqué un désordre relativement inacceptable.**

La mairesse, Catherine Hamé, est revenue au début de la séance du Conseil de ce mois-ci sur ce comportement qu'elle a qualifié de déplacé de certains citoyens. D'ailleurs, son discours n'est prêt à aucune interprétation.

«Comme vous avez pu le constater à la séance du Conseil de septembre, appliquer une méthode dure et pure n'est pas ma force, je suis fondamentalement plus ouverte à la discussion qu'à la réprimande. Quelquefois, cela peut être perçu comme de la difficulté à tenir son monde.»

Ayant le devoir, en tant que mairesse, de maintenir un climat ouvert et sain lors des séances du Conseil afin que tous puissent se sentir à l'aise de s'exprimer, elle affirme qu'elle n'a pas d'autre choix, que de devoir tracer une ligne. Certains citoyens l'ayant contactée pour lui exprimer leur crainte de représailles ou de bousculade lors de telle représentation collective, elle se doit, dorénavant, d'agir. Et elle présente ainsi ses obligations: «Il est de ma responsabilité de m'assurer que chaque membre de notre communauté soit en sécurité et bénéficie de la bienveillance à laquelle chacun a droit: citoyens, élus, bénévoles et employés de la Municipalité».

Dans ce discours, elle a présenté la nouvelle ligne de conduite qu'elle

prendra dorénavant: «Il ne sera plus toléré, dans la salle du Conseil, des commentaires désobligeants, blessants ou impolis, pas plus que d'autres manifestations nuisant au bon déroulement des échanges. J'interviendrai pour arrêter toute intervention inappropriée par un premier rappel à la civilité auprès de la personne».

La contrepartie de deux citoyens

D'autre part, une citoyenne qui désire taire son nom, demande aux organisateurs de tel rassemblement d'avoir la vigilance de contrôler, voire calmer leurs membres en présence de citoyens qui n'ont pas demandé à assister à un tel spectacle. Elle a tenu à préciser que le comportement de certains citoyens, lors de cette soirée, a entaché la réputation de ceux qui observaient de leur place une démarche qui aurait pu être toute autre.

Monsieur Ducharme, un résident de Sainte-Anne-des-Lacs depuis 1970, a tenu à s'exprimer, à la fin de cette même séance du Conseil, sur cette situation. Ce citoyen adhère à l'analyse de Catherine Hamé au sujet du dit débordement. Il s'accorde à dire que le nombre impressionnant de citoyens a pu être un élément déstabilisant qui a provoqué un malaise chez certaines personnes présentes. Cependant, il retire de cette

réunion, où il était présent, un côté positif: «C'était la première fois que je voyais une expression si manifeste

de la démocratie, à Sainte-Anne-des-Lacs. Alors oui, certains individus ont eu tendance à déborder, mais ce fut une manifestation citoyenne extrêmement rafraîchissante et encourageante. Ça ne va pas nécessairement dans le sens que tous veulent, mais c'est très rafraîchissant».

À la suite de l'analyse de monsieur Ducharme, la mairesse a mentionné aimer voir les citoyens assister aux séances du Conseil, ce qui signifie leur désir de s'impliquer. Pour elle, ce projet de la Politique de l'accès à l'eau aura malgré tout, intéressé et rapproché les gens de la politique municipale.



Marie-Hélène Gaudreau
 députée de Laurentides-Labelle

Notre équipe est à votre service!

- Assurance-emploi
- Passeports
- Agence de revenu
- Immigration
- Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti
- Autres enjeux

1 844 750-1650 | mh.gaudreau@parl.gc.ca





MUNICIPALITÉ DE

Sainte-Anne-des-Lacs

Mot de la mairesse

Chères Annelacoises,
Chers Annelacois,

Comme vous le savez sûrement déjà, en raison de son désir de relever un nouveau défi professionnel, Monsieur Jean-Philippe Gadbois, directeur général et greffier trésorier, a quitté ses fonctions le 12 octobre dernier. Je joins ma voix à celle du conseil pour remercier sincèrement M. Gadbois pour sa contribution et lui souhaiter bon succès dans ses projets futurs. Depuis l'annonce de son départ, une recherche a été enclenchée afin de trouver un successeur permanent à M. Gadbois. À court et moyen terme, le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Alain Grégoire, a été nommé directeur général par intérim.

Dans les sujets d'actualité, le conseil municipal souhaite vous rappeler que dans le processus de consultation sur l'accès à l'eau, vous pourrez poser vos questions à un panel d'experts le 9 novembre prochain au Centre communautaire. Restez à l'affût, des détails suivront sur les modalités au cours des prochaines semaines.

Finalement, le conseil se penche actuellement sur l'adoption du nouveau budget et du plan de travail pour 2023. Nous vous reviendrons bientôt avec les détails sur la séance extraordinaire de décembre sur le budget. Soyez assurés que nous ne ménagerons pas les efforts afin de trouver des solutions créatives à nos défis. Nous en reparlerons lors de notre prochain bulletin municipal, édition spéciale - budget.

Catherine Hamé Mulcair,
Mairesse



Dates à retenir pour les prochaines semaines

C'est un rendez-vous au Centre communautaire :

- ✓ Séance d'information sur l'accès à l'eau - 9 novembre
- ✓ Séance du conseil - 14 novembre
- ✓ Séance d'information sur le plan directeur des parcs, sentiers et espaces verts - Date reportée, plus de détails à venir.



Halloween

**Le Club Optimiste
et le Service incendie de SADL**

Le 31 octobre prochain dès 16 h, préparez-vous pour l'Halloween à la caserne grâce au Club Optimiste et au Service sécurité incendie de la Municipalité!

Vous aurez la chance d'entrer dans la caserne en voiture, beau temps, mauvais temps. Une fois à l'intérieur, des bonbons et une belle photo souvenir vous attendent!

Allez les voir dans vos beaux costumes!

Comité Consultatif d'Urbanisme

Le CCU est à la recherche de candidats pour compléter son équipe. Le rôle du CCU est d'émettre des recommandations à l'intention du conseil municipal lorsque celui-ci doit exercer son pouvoir discrétionnaire.

En d'autres termes, le CCU formule son avis afin d'outiller les membres du conseil municipal lorsque vient de temps de rendre une décision sur des dérogations mineures ou des projets particuliers d'occupation ou de modification d'un immeuble. Le CCU est également appelé à prendre connaissance des projets de règlements afin d'émettre des recommandations.

Si le défi vous intéresse, veuillez adresser votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation au Service de l'urbanisme à l'adresse courriel suivante : cvaliquette@sadl.qc.ca.

Comité Consultatif en Environnement

De manière générale, le CCE est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur les questions concernant l'environnement (outils règlementaires, protection et mise en valeur du milieu naturel, nuisances, etc.).

Dans le cadre de son mandat, le CCE doit étudier tout sujet qui lui est soumis par le conseil municipal. Dans tous les cas, le conseil demeure souverain lors de la prise de décision.

Si vous souhaitez déposer votre candidature, vous devez être résident permanent ou saisonnier de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et nous transmettre votre résumé ainsi qu'une lettre de motivation accompagnant l'envoi de votre candidature.

Vous pouvez également transmettre votre candidature spontanée à tout moment en envoyant cette dernière au Service de l'environnement à l'adresse courriel suivante : manglois@sadl.qc.ca.



Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sadl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca



Foire du cadeau 14^{ème} édition

Quand?

19 novembre 10 h à 17 h
20 novembre 10 h à 16 h

Où?

Centre communautaire (1, chemin Fournel)

23 artisans sur place : des idées cadeaux,
juste à temps pour les fêtes!

Musique d'ambiance, animation
et chorale sur place!

Rappel - Ligue de hockey pour les 5 à 16 ans

Les inscriptions sont en cours!

Résident: du 17 octobre au 9 décembre 2022.

Non-résident: 5 au 9 décembre 2022

Informations : 450-224-2675 poste 262

Pour tous les détails, visitez notre site Web à sadl.qc.ca

Cette ligue de hockey permettra aux participants d'apprendre
des stratégies de jeu et de faire de nouvelles connaissances.



Qualité de vie et médiation citoyenne



La Municipalité a plus d'un tour dans son sac quand il s'agit d'investir dans votre qualité de vie! L'un de ces moyens reste encore méconnu : la médiation citoyenne. C'est une solution alternative qui permet de régler des différends... différemment.

Quand le voisinage change, il en résulte parfois des situations dérangeantes. Un chien qui aboie sans arrêt. Des gens qui écoutent de la musique à tue-tête à l'extérieur. Un voisin qui commence à bricoler ou qui passe la tondeuse dès 7 h, quand vous aimeriez bien dormir. Pour toutes ces situations, une simple discussion suffit parfois à corriger le tir. Mais pas toujours !

Quand le message ne passe pas et que la communication reste difficile, la Municipalité vous offre gratuitement une solution de rechange : le service de médiation citoyenne de Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN).

Une équipe de professionnels est là pour vous aider à régler des problèmes de voisinage, des différends et autres irritants, sans passer par les tribunaux. Ils vous accompagneront dans la démarche et vous outilleront pour mieux communiquer.

Pour tous les détails : 450 436-6749, poste 104, ou visitez le site www.mavn.ca/services/vivre-ensemble/.

Gestion écoresponsable des feuilles

La belle saison des couleurs arrivée, mais elle amène avec elle un lot de feuilles mortes qui vont couvrir les terrains. Voici alors un petit rappel des options écoresponsables pour gérer ces feuilles sur vos terrains :

Feuilles mortes sur les aires gazonnées:

- Laisser si possible sur le terrain - option la plus simple et la plus paresseuse (il faut bien se permettre de relaxer parfois)! Ceci est bénéfique pour la biodiversité, car plusieurs insectes au stade de larves ainsi que certains amphibiens vivent sous les feuilles pendant l'hiver ou s'en servent pour se cacher.
- Déchiqueter les feuilles à la tondeuse - bonne option si trop de feuilles recouvrent le gazon et menacent d'étouffer votre pelouse. Les fragments de feuilles vont pouvoir se décomposer plus rapidement.

Dans les plates-bandes:

- Laisser les feuilles en place - option à privilégier, car la couche de feuille va agir comme barrière isolante et sera transformée en compost au printemps. L'épaisseur de feuilles ne devrait pas dépasser 10 cm.
- Création d'un paillis - prendre un volume de feuilles et les mettre dans un sac troué tout l'hiver. Un paillis naturel sera ainsi créé et pourra être utilisé dans les plates-bandes au printemps.

L'excédent de feuilles :

- Mettre au compost dans vos bacs bruns ou aux semis enfouis - ceci est la meilleure option en dernier recours.

Attention : ne pas brûler les feuilles mortes pour des raisons de qualité de l'air, de nuisances dues à la fumée pour les risques d'incendie.

Profitez bien de l'automne!



Organismes communautaires

Amicale des aînés

Quand : les mardis, jusqu'au 13 décembre, de 13 h à 16 h 45

Au programme : jeux de société, cartes, danse en ligne et danse classique, café-dessert et plus encore!

Pour tous les détails, contactez les loisirs à loisirs@sadl.qc.ca

Soupe et compagnie

Les repas des mercredis sont de retour!

Le 2 novembre et le 7 décembre 2022

Pour tous les détails: Mme Yolande Fortin à yo.fo@hotmail.com



Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sadl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca



Une problématique des plus réelles

La pénurie de personnel dans les petites Municipalités

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

Les municipalités sont, elles aussi, aux prises avec une pénurie de personnel. Une situation qui nuit à certaines administrations municipales qui se doivent d'offrir un service essentiel aux citoyens. Face à cette problématique, les Municipalités doivent se réinventer.

La mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, Catherine Hamé, annonçait, lors de la séance du Conseil du 12 septembre, le départ de son directeur général: «Celui-ci ne part pas pour une autre Municipalité dont le travail est équivalent au nôtre, mais pour de nouveaux défis. Pour lui, c'est une promotion».

À la même période, l'adjointe administrative délaissait son poste pour une rémunération supérieure avec des conditions de travail plus adéquates à la MRC des Pays d'en-Haut. Quelque temps auparavant, la personne responsable à la comptabilité est partie pour une autre Municipalité. Trois départs qui ont des répercussions importantes sur le service offert à la population.

Catherine Hamé lance un cri du cœur: «Comment s'assurer que notre personnel restera? Dans le contexte actuel du marché de l'emploi, c'est un défi auquel on doit faire face plus que jamais».

Des constats

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) arrivent, toutes deux, au même constat: de plus en plus de Municipalités vivent la même situation.

L'UMQ reçoit les offres d'emploi provenant des municipalités. Ces offres, très variées, touchent autant les postes-cadres que ceux des professionnels ou des saisonniers. Son site web, centralisant tous ces emplois, affichait 525 postes à l'été 2022, ce qui semble un nombre assez impressionnant.

La situation est bien réelle

Selon Catherine Hamé, le municipal est, pourtant, un milieu de travail très prisé. Les petites Municipalités sont d'excellents tremplins pour les employés. Après avoir acquis des connaissances qui leur permettent de convoiter des postes, ils partent vers des Municipalités plus importantes ou à la MRC.

Pourtant, l'UMQ confirme que le secteur municipal présente des défis professionnels très intéressants. Comme les petites Municipalités ne peuvent offrir des salaires concurrentiels, ils font face, plus que d'autres, à cette pénurie d'emplois. Un problème de taille pour celles-ci.

La mairesse confirme: «Dès qu'une Municipalité offre un meilleur salaire et un milieu de travail agréable, là survient la vraie inégalité et le jeu de chaises musicales entre les Municipalités commence».

Les spécialistes le confirment: les travailleurs sont de plus en plus mobiles. Ils sont plus exigeants, car soucieux d'obtenir les meilleures conditions de travail. De plus, la pénurie de personnel joue en leur faveur. Ils ne resteront pas avec le même employeur pendant toute leur carrière.

La solution: se réinventer

Pour contrecarrer toutes ces préoccupations, les Municipalités doivent être plus attractives. Cependant, la collaboration devra être de mise pour être concurrentielles.

Par exemple, l'UMQ, en appui aux Municipalités, propose à chaque année Les Bourses *Je travaille pour ma ville*. Ce soutien financier finance l'accueil de stagiaires dans différents secteurs municipaux. Un bon moyen pour attirer les jeunes.

Le lieu de travail est aussi important. Or dans les Laurentides la proximité entre les municipalités peut être une option de choix pour les employés qui désirent un emploi près de leur résidence, mais devient un élément fort contraignant pour les administrations des Villes. Les dirigeants devront être créatifs pour pallier ce problème.

Selon la mairesse, le télétravail est très prisé et un des premiers critères demandés par les prétendants à l'emploi. Cependant, les Municipalités sont des institutions de service aux citoyens qui ne peuvent fermer leur hôtel de Ville pour que les employés puissent travailler de chez eux. Des documents doivent être remis, les employés doivent répondre aux citoyens qui se déplacent.

Les élus de toutes les Municipalités devront se mobiliser et faire front commun pour trouver des solutions qui assureront une constance chez les employés de chacune d'elles, et ce, sans être en compétition. Là est le souhait de la mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs qui rêve de trouver, dès que possible, un directeur général.

Départ du directeur général de Sainte-Anne-des-Lacs

Assurer l'intérim en période prébudgétaire

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

À l'emploi de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs depuis 2019, Jean-Philippe Gadbois a assuré les fonctions de directeur général à ce jour en faisant valoir son savoir-faire de gestionnaire pour répondre aux différents enjeux et défis que lui présentait la petite Municipalité.

«La Municipalité tient à remercier sincèrement M. Gadbois pour sa contribution... Elle lui souhaite bon succès dans ses projets futurs et dans ses nouvelles fonctions de directeur général de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs», tel fut le message transmis par la mairesse sur les plateformes de communication de la Municipalité.

Nouveau directeur intérimaire

Alain Grégoire, directeur du service de Sécurité publique et Incendie, assurera l'intérim à la direction générale à compter du 13 octobre. Par ailleurs, la recherche d'un nouveau directeur général a déjà débuté.

La mairesse, Catherine Hamé a confirmé au *Journal* qu'un mandat a été donné à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM). Le processus d'affichage se fera autant à l'interne qu'à l'externe. Elle a exposé la

situation en ces termes: «Nous n'avons aucun contrôle sur le temps que prendra le processus. En entendant, nous avons la personne qu'il nous faut pour continuer à répondre aux besoins de la population». Le choix du Conseil, pour cet intérim, s'est arrêté sur Alain Grégoire. Selon la mairesse, ses compétences au niveau des finances et des ressources humaines, pourront conduire le Conseil jusqu'à l'adoption du budget sans que cela crée trop de vagues et ce, pour l'administration que pour le Conseil.

Le directeur du service de la Sécurité publique et Incendie, parce qu'il portera aussi ce chapeau durant l'intérim, a fait ses preuves dans ce Service. Il connaît les rouages administratifs, les employés et tous les

gens qui gravitent, de près ou de loin, autour de l'hôtel de Ville.

Le remplacement du directeur Alain Grégoire sera assuré par Vincent Grégoire, capitaine du service. Une relève s'avérait déjà nécessaire avant la nomination d'Alain Grégoire.

Une annonce

qui se voulait déstabilisante

À l'annonce du départ de Jean-Philippe Gadbois, lors de la séance du Conseil du 12 septembre, la mairesse a mentionné que ce dernier «démissionnait». En utilisant ce terme, elle a avoué qu'elle voulait, sciemment, déstabiliser les citoyens.

«Perdre le directeur général en période prébudgétaire n'est pas une situation idéale, c'est déstabilisant pour nous, les membres du Conseil. Je pense aussi comprendre l'insécurité que cette situation peut engendrer dans la population. Alain Grégoire est une personne rassurante. Il est l'homme de la situation», a conclu Catherine Hamé.

Chef de la Sécurité publique et Incendie et DG par intérim

Alain Grégoire, le choix des élus

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

Un chef, deux chapeaux. Tel est la position d'Alain Grégoire, le chef du service de la Sécurité publique et Incendie depuis le 13 octobre, date du départ de Jean-Philippe Gadbois, directeur général de la Municipalité.

Alain Grégoire travaille pour Sainte-Anne-des-Lacs depuis 2009. Il a débuté aux Travaux publics avant de coiffer le chapeau de pompier. Il a gravi progressivement les échelons jusqu'à ce qu'il accède au poste de chef de service de la Sécurité publique et Incendie.

Il se dit meneur d'équipes. Usant d'une «rigueur souple» avec les pompiers, il compte se servir de cette expérience avec le personnel de l'hôtel de Ville, une recette gagnante d'après lui.

Le choix des élus

Alain Grégoire considère que les élus lui ont témoigné une grande marque de confiance en le désignant comme le candidat idéal pour assurer l'intérim à la direction générale tout en portant le chapeau du directeur du service de la Sécurité publique et Incendie.

Conscient que son rôle sera plus limité que celui d'un directeur général établi depuis 3 ans, son lien avec les élus n'est plus à refaire ayant mené plusieurs dossiers avec ces derniers. Selon lui, une période d'adaptation sera nécessaire et utile pour tous, et ce autant pour lui que pour la mairesse, les élus et les employés. Un intérim est une occasion de s'entraider.

Son mot d'ordre: prioriser

Le budget sera sa priorité. Il devra le conduire à terme. Selon son expérience, chaque personne a sa vision d'où l'intérêt à amorcer ce dossier et à le finaliser. Simultanément, il s'entretiendra avec les élus pour connaître leurs attentes et réciproquement, présenter les siennes.

Favoriser les relations humaines et son contact avec le personnel est une prérogative. Des rencontres avec tous les directeurs de département ainsi que les employés sans oublier le syndicat sont déjà inscrites à son agenda. «Je dois être capable de rencontrer tous ces groupes rapidement, car ce sont eux qui vont faire que le budget va se concrétiser. Au centre, le citoyen. Il faut aussi le rassurer», de conclure Alain Grégoire.

Ses deux chaises

Occuper deux chaises ne l'effraie pas outre mesure. Pour lui, il ne faut pas qu'une tâche l'emporte au détriment de l'autre: «Je ne dois pas créer une insécurité chez les pompiers parce qu'ils n'ont pas choisi que j'assume cet intérim.»

Comme les besoins du service nécessitaient, depuis quelque temps, un poste à temps plein, la nomination du directeur du service n'a fait



Alain Grégoire a délaissé, le 13 octobre dernier, son uniforme de chef du service de la Sécurité publique et de l'Incendie pour celui de directeur général

qu'accélérer la concrétisation de ce besoin. Le capitaine Vincent Grégoire assurera, donc, le soutien nécessaire au bon fonctionnement du service de la Sécurité publique et Incendie sous l'égide du directeur de ce même service.

Le lien avec les citoyens

«Mon contact avec les citoyens ne sera pas remis au second plan, car, la première préoccupation d'une Municipalité, est le service aux citoyens. Je suis ouvert à toute demande de leur part. Les Annelacois doivent comprendre que rien ne changera.»

Les tenir informer régulièrement et rapidement dès que l'intérim commencera est important pour lui. Comme la situation est temporaire, les citoyens devront comprendre que certains dossiers seront en attente. La collaboration sera le mot clé de ce changement. Une tâche importante l'attend: poursuivre le travail de son prédécesseur et préparer le terrain pour le successeur.

Un accueil chaleureux

Bienvenue aux familles ukrainiennes!

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

Une journée de l'Action de grâces, quelque peu froide, mais dont l'évènement organisé par Marie-Ann Dalzell, membre du Comité Ukraine Laurentides, en l'honneur de trois familles ukrainiennes, a répandu chaleur et bonheur.

La petite église du Country Club de Sainte-Anne-des-Lacs, située dans un lieu enchanteur près du lac Marois, a accueilli une cinquantaine d'Anne-lacois de la communauté anglophone en plus des membres de trois familles ukrainiennes.

Le but de cette journée: bien accueillir ces familles qui ont choisi comme terre d'accueil les Laurentides. Certaines remarques enjoignant l'organisatrice de ne pas mettre en œuvre cet évènement de peur que cela devienne un spectacle n'ont, heureusement, pas ralenti l'ardeur de celle-ci.

«La seule chose dont je veux m'assurer, c'est que les familles soient bien accueillies. Elles se sentent souvent comme des étrangères. L'isolement est le premier danger qu'ils doivent affronter. Alors, cette messe et ce repas leur permettront de réaliser qu'une communauté est là pour les soutenir le temps qu'ils demeureront dans les Laurentides», a expliqué l'organisatrice.

Une célébration religieuse...

André Daoust, curé de la paroisse de Sainte-Adèle et fondateur du Comité Ukraine Laurentides, a officié une cérémonie religieuse dont le cachet particulier a permis de comprendre l'importance de l'amour et de l'entraide notamment, lors de situations difficiles comme celle de la guerre en Ukraine.

À la fin de son homélie, celui-ci a fait référence au film *La liste de Schindler* relatant l'histoire de l'industriel Oskar Schindler sauvant près de 1 100 juifs durant la Deuxième Guerre mondiale et qui, malgré tout, s'est écrié: «J'aurais pu en sauver plus.»

Le curé Daoust a tenu à souligner le travail collectif du Comité composé de membres de diverses municipalités, notamment celle de Prévost, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur. Il a conclu ainsi: «Cet apport collectif s'est rapidement transformé en amour collectif. Nous en avons la preuve aujourd'hui par cette belle rencontre.»



Les trois familles ukrainiennes posent en compagnie de Markian Kovaluk, président de l'association Ukraine Laurentides (à gauche), du curé André Daoust (au centre) et de Marie-Ann Dalzell, organisatrice de l'évènement (à droite).

Photo: Jacinthe Laliberté

... et un repas communautaire

«Quoi de mieux qu'un bon repas ukrainien, signe concret d'un bon accueil! Pour moi aujourd'hui, c'est vraiment une façon de les amener à se sentir déjà chez soi», s'est exclamée Marie-Ann Dalzell qui, avec les membres de sa famille, a concocté ce repas ukrainien.

La salle du Centre communautaire, gracieusement fournie par la Municipalité, se prêtait à cette réception. Choucroute, salade à base de betteraves, poulet à la Kiev, Perogi ou varenyky et desserts ukrainiens s'épandirent sur la table de service. Un régal... ukrainien!

La mairesse Catherine Hamé, lors de son discours, a fait mention de la similitude entre l'accueil offert à ces

familles ukrainiennes et à celui vécu par son père lors de son arrivée d'Autriche vers les années 60.

Markian Kovaluk, président de l'Association ukrainienne des Laurentides, avait, aussi, été convié à l'évènement, ce qui lui a permis d'expliquer la raison d'être de cette association. Au début de la guerre, un groupe d'Ukrainiens, arrivés au Québec depuis une dizaine d'années, se sont réunis pour créer un groupe d'aide.

Couvrant tout le territoire des Laurentides, cette association en est à ses premiers balbutiements. Les personnes intéressées à s'impliquer peuvent communiquer avec l'association à l'adresse suivante: mkovaluk@gmail.com.

Remerciement aux donateurs

Cette journée fut aussi une occasion de remercier les donateurs et les personnes qui ont travaillé d'arrachepied pour faire venir ces trois familles.

Louise Jacques, une des membres du comité Ukraine Laurentides, a tenu à préciser l'importance de cet évènement et à remercier Marie-Ann Dalzell pour son initiative: «Il est important que les donateurs qui ont généreusement donné, sachent ce qui est advenu des fonds amassés.»

Un évènement qui ne se voulait surtout pas un spectacle. Les visages réjouis des enfants et parents ukrainiens qui discutaient avec les personnes présentes, en faisaient foi.

Les Journées de la culture

L'amour de la culture

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

La 26^e édition des Journées de la culture s'est déroulée les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre partout dans le Québec. Cette année, à Sainte-Anne-des-Lacs, les différentes activités présentées le furent sous le thème « Haut et fort! ».

L'exposition des artistes du Collectif Les Artistes des lacs, l'heure du conte pour les enfants et le Ciné-piano furent les activités au calendrier de cet évènement prévues par les organisatrices du service des Loisirs et de la Culture Marie-Christine Lespérance et Véronique Bouchard.

Une exposition « Haute et forte! »

Quinze artistes peintres de Sainte-Anne-des-Lacs ont exposé leurs nombreuses œuvres au Centre communautaire. Le vernissage, activité annonçant le lancement officiel de l'exposition et l'ouverture de cet évènement culturel, fut très prisé par les amoureux de l'art.

Durant le vernissage, moment clé de l'évènement, la mairesse Catherine Hamé, Véronique Bouchard, adjointe à la Culture et responsable de la bibliothèque et Claude Millet, artiste peintre, ont débuté la visite à titre de jurys dans le cadre d'un concours amical.

Du nombre considérable de toiles exposées par les artistes, trois d'entre elles ont été retenues par ce jury. Le premier prix, «L'amour d'une mère» de Diane Houde, ira rejoindre, à l'hôtel de Ville, les tableaux gagnants des dernières années.

«La sentinelle» de France Clavet (2^e prix) et «La nature reconstruite» de Philippe Faucher (3^e prix) furent les autres tableaux qui ont mérité l'attention du jury, qui précisa que choisir, selon leurs critères préétablis, ne fut pas chose simple.

Pour agrémenter le vernissage, un petit verre de vin et un délicieux buffet préparé par Sylvie Pâquet, artiste peintre, furent servis aux artistes et invités. Philippe Faucher, organisateur de l'exposition, comme chaque année, a présenté ses remerciements d'usage à la mairesse pour le soutien de la Municipalité apporté aux artistes dans le cadre de cette exposition. Ici, il est question de l'éclairage particulier qu'exige une telle exposition pour chacune des toiles et l'in-



tallation des grilles spéciales servant à suspendre adéquatement les toiles.

L'amour de l'art

En tant que créateur du Collectif les Artistes des lacs, Philippe Faucher a su traduire au nom des artistes leur passion pour leur art: «Vous avez, ici, une illustration claire et impressionnante de ce qu'est l'amour de l'art c'est-à-dire le travail rigoureux d'une quinzaine d'artistes qui le font pour le plaisir, en toute sincérité et d'une manière absolument désintéressée dont le seul péché est d'avoir un moment de reconnaissance, et ce moment est venu en ces Journées de la culture.»

Les 15 artistes qui étaient présents: Philippe Faucher, Brenda Cotton Drum-mond, Tennile Dix, Brigitte Lacroix, Diane Gravel, Manon Germain, Elizabeth Kaweck, Noéline Marineau, Francine Clavet, Diane Houde, Sylvie Paquet, Lise T. Potel, Lynda Naylor, Huguette Lagacé-Bourbeau, Hélène de Serres.

Soirée Ciné-piano

Pour clôturer ces Journées, les Annelacois furent invités à assister à une soirée Ciné-Piano. Le pianiste



Une conte interactif « Qu'est-ce que tu as dans le sac? » raconté par Gloria Ramia fut très prisé par les petits spectateurs

Photo: Jacinthe Laliberté

Roman Zavada a fait revivre, par sa musique, des extraits des grands films qui ont marqué les débuts du cinéma.

Les rires des spectateurs ont fusé tout au long de cette heure d'enchantement musical en suivant les péripéties des Laurel et Hardy ou de Charlie Chaplin. Un choix des plus judicieux de la part des organisatrices pour clore ces trois jours axés sur la culture et une belle occasion de faire vivre aux jeunes et moins jeunes les dessous de l'art cinématographique.

Un conte pour les enfants

Une «heure du conte» avec bricolage pour les 2 à 5 ans se déroula le dimanche matin à la bibliothèque. Une heure qui passa à la vitesse de l'éclair en compagnie de Gloria

Ramia, éducatrice, thérapeute et conteuse à ses heures pour le simple plaisir d'être entourée d'enfants.

Rassemblés dans le coin de lecture, les petits obnubilés par les livres de Gloria furent enchantés par les contes interactifs « Qu'est-ce que tu as dans le sac? » et « À quoi goûte la lune? ». Ils ont adoré rapporter, dans le sac de Gloria, les accessoires que les animaux de l'histoire avaient perdu.

Le conseiller Louis Dupuis était tout ouïe, lui aussi, mais pour des raisons différentes à celle des bambins présents. Une fois par mois, il viendra, à son tour, raconter, à sa façon, des histoires aux petits Annelacois.

À la recherche du mot PERDU

Solution page 30

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- | | |
|---|---|
| 1 - Elle pond et elle caquette. | 1 - Pachyderme, héros de livres pour enfants d'un auteur belge. |
| 2 - Bulbe piquant avec lequel on fait une bonne soupe gratinée. | 2 - Cahier cartonné pour ranger des photos. |
| 3 - Le seul conifère qui perd toutes ses aiguilles à l'automne. | 3 - Personne qui vend des livres. |
| 4 - Action de récolter les céréales. | 4 - Très mauvaise note. |
| 5 - Toujours prêt à piller nos mangeoires. | 5 - Bref récit d'un fait amusant ou peu connu. |
| 6 - La froide est à nos portes. | 6 - De fées, c'est un récit merveilleux. |

Mot (ou nom) recherché: Dans la tarte Tatin (pl.).

Mot (ou nom) recherché: Écrivain français né à Tours en 1799.

1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6

MOTS CROISÉS

Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution page 30

par Odette Morin, octobre 2022

Horizontal

- Répare ou sustente.
- Pour mesurer l'espace.
- Composition musicale - Décimètre - Courts.
- Remplie - Arrivée - Astate.
- Démonstratif - Massif du Niger.
- Branche des mathématiques.
- Bande souple - Pourvu.
- Têtes de rochers - Sud-ouest - Rivière de France.
- Note - Mélange gazeux - Adverbe.
- Possible - Plus à l'est qu'au nord.
- Distinctes - Organisation internationale.
- Déesse - Ensemble de disciplines.

Vertical

- De façon énergique et efficace.
- Qui comporte une liste, un répertoire.
- Nous regarde de haut - Déesse - Permet d'arrêter.
- Règle - Qui provoque un rash.
- Vieil artiste - Être indécis.
- Il a un petit moteur - Dans le nom d'un compagnon de Mahomet - Pour tromper.
- Petit cours d'eau - Pas soutenues.
- Dans le Puy-de-Dôme - Capitale.
- Fait feu - Préfixe - Caprice.
- Espace économique européen - Se situe au milieu.
- C'était Édesse - Mariage.
- Réduites.



Johann Plourde lesbieres@journaldescitoyens.ca

Septembre, un mois pour les nouvelles couleurs et tendances de saveurs à déguster un peu partout autour de chez vous!

Courge et épices d'automne, bières de saison

Comme chaque saison possède sa propre magie, l'automne fait apparaître plusieurs couleurs et saveurs parfois éphémères, mais bien réconfortantes. Et puisqu'il faut souligner l'événement de la fête d'Halloween, nous vous présentons deux suggestions de bonbons liquides conçus pour les plus grands!

Question de se garder un peu au chaud, car oui, l'air se rafraîchit, débutons la dégustation avec une bière de Joliette, brassée par la Microbrasserie Alchimiste, **Brown Ale à la courge Jarrahdale** à 6%.

Tout d'abord, voici une courte description de cette courge particulière. D'origine australienne, mais produite ici au Québec à Sainte-Élisabeth plus précisément, cette courge donne des fruits bleus/gris, sa chair est orangée et son goût est moyennement sucré. Souvent utilisée pour les potages, les gratins et même les purées, la voici en version différente pour élaborer une bière artisanale plutôt bien réussie.

Noire comme le soir, sa mousse d'un blanc cassé est légère, délicate et fuyante. De texture bien lisse, ses arômes sont torréfiés et caramélisés. En bouche, des saveurs de noix grillées et de pain rôti partagent l'effet de la courge qui lui apporte une amertume équilibrée, floral et légèrement fruitée. En résumé, vous dégusterez une Brown ale foncée avec une effervescence dynamique, aromatique avec une finale sèche, dés-

altérante et sans aucune sensation trop sucrée en fin de gorgée. Elle s'accorde bien avec une lasagne sauce béchamel, courge de votre choix, mini pétoncles, puis gratinée de fromage à raclette. Également avec une soupe-repas à base de légumes du potager décorée de noix de Grenoble grillées. Fondue au fromage avec pain aux raisins grillé accompagné de fruits confits.

Poursuivons la dégustation avec la Microbrasserie Lagabière de Saint-Jean-sur-Richelieu, **Bièristeria** à 10,5%.

Dans une catégorie à part d'un Stout régulier, cette bière se sert facilement en guise de dessert. Des bulles brassicoles aux parfums de café et d'épices d'automne sauront réchauffer les palais les plus frileux! Noir comme le charbon, sa mousse beige comme le «crema» d'un bon café Barista, libère des bulles généreuses et forment un col bien dense, crémeux et de longue durée. Son bouquet est rempli d'odeurs pâtisseries, d'arômes de café et d'épices d'automne, tels vanille, cannelle, clou de girofle, gingembre, anis étoilé, noix de

muscade, un peu de curcuma, crème venant de l'ajout de lactose, céréales, malts grillés ainsi que notes torréfiées.

En bouche, sa texture est veloutée, moelleuse et réconfortante. Notez que l'évolution des saveurs se passe en plusieurs étapes. Dû à sa texture charnue, l'impression du café latté tapisse et enveloppe l'entièreté du palais ainsi que les joues. Par la suite, les épices d'automne se déposent sur la langue, ce qui a pour effet d'une rétro-olfaction des bouquets sentis du tout début. Dès la première gorgée, ce qui se dépose au creux de la gorge est un plaisir douillet, apaisant comme boire un café alcoolisé, mais simplement vraiment plus crémeux. À déguster bien tempéré, entre 10 et 13°C. Préférentiellement la sortir entre 15 à 20 minutes avant de la servir. Pour certain, sa texture pourrait être perçue un peu lourde, si celle-ci sert d'accompagnement à votre dessert, optez pour une pointe de tarte aux pommes sans sucre ajouté et légèrement chauffée au four. Sinon, juste comme ça, c'est du pur bonbon en soi! Bières disponibles en boutiques spécialisées ou en ligne directement sur les sites web des microbrasseries.

Clin d'œil à Vicky Hébert, artiste peintre, pour son tableau et sa collaboration de plusieurs illustrations sous forme d'étiquettes sur les cannettes de différentes Microbrasseries du Québec! ;)

Santé! Dégustez et partagez!



MANON CHALIFOUX – SOMMELIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS manon@journaldescitoyens.ca

Pour voir une dégustation: chronique de NousTV: les produits du Québec avec Manon Chalifoux (aussi sur YouTube)



Des vins avec une fraîcheur et des couleurs d'automne!

Douce automne qui nous caresse de sa fraîcheur et des couleurs, tu nous invites à ta table chaleureuse avec les plats de gibiers et les mijotés. Pour accompagner ces festins, je vous propose des vins avec de la structure et de l'intensité.



En blanc, un petit tour en sol français dans la région méridionale du Rhône. Sous l'appellation Côtes du Rhône Villages Laudun, la «marque» Pierre-Henri Morel a été créée en 2008 lorsque Pierre-Henri Morel et Michel Chapoutier ont acheté vingt hectares de vignes âgées d'environ 50 ans à Châteauneuf-du-Pape. Ce magnifique vin est un assemblage de grenache, roussanne, viognier et clairette. Pour préserver les caractéristiques de chacun des cépages, la fermentation se fait sous température contrôlée pendant plusieurs jours. Par la suite

l'affinage se fait en cuve inox seulement. Nous avons donc un vin à la robe jaune pâle, limpide et brillante. Nous sommes envahis par les arômes de poires, de pêches et de fleurs blanches. En bouche, le vin est très sec (1,5g/L), l'acidité bien présente avec une rétro assez intense d'abricots. L'ensemble est volumineux et persistant. N'hésitez pas à servir ce vin à 12 degrés et à le passer en carafe pour en extraire tout le potentiel. Superbe avec un poulet au curry, un sauté de porc au gingembre ou des linguines aux crevettes avec une

sauce légèrement crémée. **Côtes-du-Rhône Villages Laudun 2021, Pierre-Henri Morel à 17,30\$** (14788151) (Philosophie Bio)

En rouge, on se dirige en Italie, dans la région centrale Les Marches. Le domaine Ciù Ciù tout jeune, fondé en 1970, désire produire de la qualité tout en respectant le terroir. Mission accomplie! Le Gotico est élaboré avec du montepulciano (70%) et du sangiovese (30%), la fermentation est suivie d'un élevage en fut de chêne pour un an pour ensuite compléter l'affinage en

bouteille. La robe est d'un rubis profond intense avec encore des reflets violacés. Très aromatique, les fruits mûrs et les feuilles mortes rivalisent pour attirer notre attention. En bouche, les 5 grammes de sucre résiduel passent complètement inaperçus, la puissance des tanins conjuguée à l'acidité donnent un vin avec beaucoup d'amplitude et de persistance. L'agneau sous toute ses coupes ou l'original seront très bien accompagnés par ce vin. **Gotico 2017, Piceno DOP, Ciù Ciù à 20,30\$** (13616816) (Certifié Bio)



Faune en détresse (partie 2)

Valérie Lépine - **La première partie de cette chronique était consacrée aux effets des changements climatiques sur la faune. Dérèglement des écosystèmes, comportements migratoires perturbés, arrivée de nouvelles espèces, perte d'habitats, diminution des ressources alimentaires: le climat erratique cause beaucoup de tort aux animaux. Plusieurs parlent maintenant d'une sixième extinction massive. Comment aider la faune à survivre à ces bouleversements? Une des solutions se trouve dans notre cour: les arbres, les plantes indigènes, les champignons, les plans d'eau petits et grands, les espaces laissés à l'état naturel quoi, ont le potentiel d'éviter une disparition catastrophique des espèces.**

Les chiffres font peur. La sixième extinction massive, qui a commencé il y a quelques centaines d'années, a déjà causé la disparition de centaines de milliers d'espèces vivantes (entre 150 000 et 260 000 selon les estimations)¹. Cette disparition agit à une vitesse 100 fois plus élevée que la normale et se déroule sur une période très courte à l'échelle géologique. À ce rythme, certains scientifiques estiment que la plupart des mammifères auront disparu dans 50 ans².

Une des solutions: protéger les écosystèmes

Une des solutions à cette hécatombe est bien évidemment de protéger les habitats occupés par la faune. Idéalement des habitats gardés à l'état naturel où l'humain est le bienvenu tant qu'il y minimise son impact. Les espaces où poussent quelques arbres chétifs au milieu d'une pelouse bien grasse ou les «parcs» lourdement piétinés et façonnés spécifiquement pour usage humain ne sont pas aussi bénéfiques à la faune et à la préservation de la biodiversité.

Voici un portrait très sommaire des aires protégées au Québec. La province protégeait 17% de son territoire en 2020. La cible internationale est maintenant de 30% pour 2030. Dans les Laurentides, il existe 380 aires protégées reconnues par le gouvernement. Elles représentent 9% du territoire. Le travail des bénévoles du CRPF a quant à lui réussi à protéger

23 lots à Prévost et Saint-Hippolyte, totalisant près de 2 km² en plus d'avoir aidé à l'acquisition d'autres parcelles de terrain adjacentes totalisant 6 km². Grâce à eux, la moitié du massif des falaises est maintenant protégé.

Les bénéfices des zones naturelles sont multiples: production d'oxygène, captation par photosynthèse du dioxyde de carbone, régénération des sols, réduction des polluants, purification des cours d'eau. Éricka Thiériot, biologiste et coordonnatrice au CRPF ajoutent que «les aires protégées préservent l'habitat essentiel à la survie des espèces et favorisent le maintien des populations. Elles permettent de conserver une diversité spécifique et génétique nécessaire à l'évolution des espèces. De plus, à l'échelle des individus, les aires protégées offrent aux animaux les mêmes services qu'aux humains: elles régulent les températures et les précipitations.»

Le Parc-des-Falaises, propriété du CRPF, comme bien d'autres zones protégées, sert de refuge entre autres à des espèces à statut précaire. Un relevé des espèces effectué en 2022 dans la Réserve a d'ailleurs confirmé la présence de la tortue peinte, de la grenouille des marais et de la couleuvre à collier, trois espèces inscrites sur les listes des espèces vulnérables au Québec. Une autre étude scienti-

fique effectuée sur le territoire de la Réserve cette année a démontré qu'y évolue la petite chauve-souris brune, espèce en péril au Canada.

Les oiseaux migrateurs bénéficient en outre des territoires protégés. «[La réserve naturelle du Parc-des-Falaises] donne un point d'escale aux oiseaux migrateurs pour s'alimenter et se reposer. On a observé des espèces nichant plus au nord et transitant par le massif des falaises, notamment le chevalier solitaire, la paruline rayée, la paruline tigrée et le harle huppé. Ceci démontre que le territoire est utilisé comme corridor de déplacement», a déclaré Éricka Thiériot.

Au sujet de ces corridors de déplacement, la biologiste du CRPF spécifie que «l'existence d'un réseau d'aires protégées est aussi importante pour maintenir un corridor de déplacement, puisque les espèces vont [dans le futur] déplacer leur aire de répartition vers le Nord.» Il a d'autre part été démontré que les couloirs verts qui relient les différentes aires protégées favorisent une plus grande biodiversité. Le maintien de ces corridors écologiques est ainsi devenu une stratégie reconnue pour s'adapter aux changements climatiques³.

Nous sommes aussi la faune...

N'oublions pas que nous sommes des mammifères. Et en tant que mammifères, nous souffrons aussi lorsque la nature est mise à mal. La perte de la biodiversité liée aux changements climatiques (qui sont eux-mêmes, ne l'oublions pas, causés par l'activité humaine) entraîne des conséquences désastreuses sur les humains. Par exemple, la disparition des milieux humides qui sont des filtres d'eau naturels diminue la qualité de l'eau de surface. La perte des fleurs indigènes et les polluants entraînent la disparition des insectes qui pollinisent les plantes dont nous nous alimentons. L'absence d'arbres crée des îlots de chaleur. Et que dire des phénomènes météorologiques extrêmes (ouragans, tornades, derecho...) qui endommagent quantité de milieux naturels en plus de menacer nos habitations et parfois nos vies.

Les zones naturelles sont en fait indispensables à notre santé. Une méta-analyse publiée en 2018⁴ révé-

lait que la présence d'espaces verts réduisait l'incidence de diabète de type 2, de maladies cardio-vasculaires, d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et de naissances prématurées. Le shinrin-yoku (bain de forêt en japonais) est même une pratique thérapeutique préconisée par les médecins au Japon. Le fait d'être dans la forêt, d'y marcher, de s'y asseoir, d'écouter et de contempler aurait des effets bénéfiques pour la santé physique et mentale. Des études japonaises ont démontré que fréquenter la forêt améliore la qualité du sommeil, l'humeur, la capacité de concentration en plus de diminuer le stress.

Bref, la nature, aujourd'hui malmenée, est notre bouée de sauvetage. Elle nous soigne des maux contemporains en plus d'avoir le potentiel de nous aider à survivre au raz-de-marée climatique que nous avons nous-mêmes provoqué. La protection, la restauration et le respect des espaces naturels sont donc des actions nécessaires non seulement à la survie de nombreuses espèces fauniques, mais aussi nécessaires à la nôtre.

À propos du CRPF - Le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsables d'un territoire de 16 km² doté de caractéristiques écologiques exceptionnelles et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte.

Cet article est publié simultanément dans le *Journal des citoyens* (Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs) et le journal *Le Sentier* (Saint-Hippolyte).

1. *La sixième extinction des espèces serait sous-estimée*, Radio-Canada, 18 janvier 2022 (<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1855225/biodiversite-6e-extinction-masse-espces-mollusques>)

2. *La sixième extinction est en route et la nature ne suit pas*, Radio-Canada, 16 octobre 2018 (<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1130048/biodiversite-extinction-espces-evolution-nature>)

3. *Voilà ce que le site Connectivité écologique: https://connectiviteecologique.com/connectivite*

4. *Cinq bonnes raisons d'aménager encore plus de parcs et d'espaces verts, 100%*, 25 novembre 2019 (<https://centdegres.ca/ressources/5-bonnes-raisons-d-amenager-encore-plus-de-parcs-et-d-espaces-verts>)



Avec Odette Morin

odemorin@journaldescitoyens.ca • www.journaldescitoyens.ca

Les légumes racines

Au fil du temps, certains aliments se sont démarqués pour avoir sauvé des peuples entiers de la famine. Les légumes racines occupent une place d'honneur dans ce triste palmarès.

Ces légumes sont bien adaptés à notre climat et nous garde de devoir dépendre des produits d'importation. Bien pourvus en vitamines et en minéraux, ils sont riches en fibres et ont des propriétés anticancéreuses, certains contiennent des quantités appréciables de protéines. Il n'y a que de bonnes choses à dire de ces légumes mais surtout il y a le plaisir de les manger!

Saviez-vous que:

- **Les carottes** de couleur (blanche, rouge, jaune, pourpre) ne sont pas une nouveauté, au contraire. Au XVI^e siècle, pour démontrer leur fidélité à la Maison d'Orange, des hollandais croisèrent des carottes à chair rouge avec d'autres à chair blanche dans le but d'obtenir des carottes à chair orange. Pour un temps, les carottes orange dominèrent le marché, mais aujourd'hui

leurs ancêtres colorés retrouvent leurs lettres de noblesse.

- **Le rutabaga** - L'hiver 1916/17, durant la Première Guerre mondiale en Allemagne, fut surnommé «l'hiver du rutabaga» ou «Steckrubenwinter». La population dut s'en remettre au rutabaga pour survivre. Les gens en gardèrent un très mauvais souvenir et finirent par délaisser ce légume de «famine». Il faut dire que ces rutabagas, de qualité fourragère, étaient filandreux et coriaces, rien à voir avec ceux que nous consommons aujourd'hui.

- **La pomme de terre** - Domesticquée il y a plus de 10 000 ans aux alentours du Pérou, elle a d'abord transité par l'Europe avant de revenir vers l'Amérique du Nord. Mais au Québec, c'est surtout avec l'arrivée des immigrants irlandais que la culture de la pomme de terre connaît un véritable essor.



- **La betterave** - Les tsiganes de Roumanie utilisaient son jus pour soigner les personnes anémiques, car très riche en fer, elle a un effet tonifiant sur le sang et augmente la capacité d'absorption de l'oxygène par les cellules. Les feuilles de la betterave sont aussi comestibles. Durant la belle saison, on peut lui prendre quelques feuilles sans nuire à sa croissance. On les apprête comme les épinards qui font d'ailleurs partie de la même famille, les chénopodiacées.

- **Le topinambour** - Bien avant l'époque de Champlain, les autochtones cultivaient les topinambours, un légume originaire de l'Amérique du Nord qu'ils consommaient en période de disette. Novembre est le mois des récoltes de topinambour au Québec. Si vous en trouvez, essayez-les, ils peuvent être apprêtés comme les pommes de terre et plus.

- **La patate douce** - Au fil du temps, la patate douce a sauvé des millions de gens de la famine à la suite de

catastrophes humanitaires. La patate douce à chair orange est une des meilleures solutions pour contrer les carences en vitamine A résultant de la malnutrition. En Afrique subsaharienne, des millions d'enfants souffrent de xérophtalmie, une maladie oculaire entraînant la cécité, attribuable à cette carence. Ce légume des régions chaudes peut maintenant être cultivé dans le sud du Québec à condition de s'y prendre très tôt.

- **Le radis noir** - Il est bien connu pour son action bienfaitrice au niveau du foie. Il peut être consommé cru (râpé, rincé et mariné) ou cuit et utilisé de la même façon que le navet ou le rutabaga.

- **Le radis daïkon** - (parfois appelé lobok), gros radis blanc cylindrique a aussi des vertus thérapeutiques. Les japonais le taillent en fines juliennes qu'ils rincent à l'eau froide pour ensuite l'assaisonner d'une vinaigrette à base de vinaigre de riz.

Ils l'utilisent aussi dans toutes sortes de préparations cuites ou ils le font simplement braiser dans un bouillon au miso ou au bouillon dashi (à base d'algues et de flocons de bonite).

- **Le céleri-rave** - Excellent cru en salade (céleri rémoulade) on en fait de délicieuses purées, des gratins, etc. Il est très riche en fibres et contient plusieurs nutriments dont les vitamines K et B6. Par contre, dès qu'on le coupe il s'oxyde rapidement. Les morceaux peuvent être mis en attente dans un bol d'eau additionné de jus de citron.

- **Le panais** - On le cultive au Canada depuis l'arrivée des premiers colons. Il est très sucré particulièrement lorsque grillé au four. Cru, il est moins populaire à moins de lui préparer une petite marinade. Il est riche en fibres, en potassium et en vitamines. Comme son cousin le céleri-rave, il s'oxyde rapidement.

Bon appétit!

75 ans d'histoire

Henri Prévost, Histoire et Archives Laurentides

L'année 2020 marquait le 75^e anniversaire de création de l'entreprise « Canots Nor-West », située à Prévost depuis ses origines. Jean Chalifoux, un artiste et résident de Prévost, a eu l'idée de réaliser un film documentaire relatant l'histoire de cette réputée fabrique de canots de cèdre qui est sous la bonne gouvernance de la famille Gariépy depuis trois générations.

Désireux que son documentaire soit conservé pour les générations futures et qu'il reste accessible au public et aux chercheurs pour consultation, Jean Chalifoux l'a confié à Histoire et Archives Laurentides. L'organisme, société d'histoire régionale et service d'archives privées agréé par BANQ, se réjouit de devenir le gardien de cette production témoignant de l'évolution de l'entreprise prévostoise.

Film en trois volets

Intitulé *L'idée d'Augustin* et élaboré en trois volets, le film expose dans un premier temps les origines du fondateur Augustin Gariépy, né

dans le nord de l'Alberta, d'où le nom Canots Nor-West donné à son entreprise.

Une série d'entrevues avec les membres de la famille permet ensuite de mieux comprendre la longévité de l'entreprise, reprise au décès du fondateur en 1994 par quatre de ses fils, puis en 2012 par deux de ses petits-fils. Finalement, tout au long du film de 54 minutes, on peut voir et apprécier les différentes étapes nécessaires à la fabrication de canots faits à la main.

Ceux qui connaissent déjà Canots Nor-West ne s'étonneront pas de voir se perpétuer cette activité artisana-

nale dans une entreprise reconnue pour l'excellence de ses embarcations. Les autres découvriront grâce au film un monde fascinant où un petit groupe d'artisans talentueux fabrique à Prévost des canots qui répondent aux conditions de navigation les plus exigeantes sur les immenses plans d'eau du Nord québécois et canadien. Depuis ses débuts, Canots Nor-West a d'ailleurs développé une relation étroite et privilégiée avec des membres des Premières Nations.

Pour visionner le documentaire

Pour ceux qui voudraient le visionner dans le confort de leur foyer ou sur leur appareil mobile, le réalisateur l'a rendu disponible sans frais sur la plateforme VIMÉO en utilisant le lien: <https://vimeo.com/685925548/748b1c3603>



Henri Prévost, président d'Histoire et Archives Laurentides, et le réalisateur du documentaire, Jean Chalifoux



Lorraine Constantineau en plein travail chez Canots Nor-West

Sorties culturelles virtuelles – Lyne Gariépy et Joanis Sylvain

lynegariépy@journaldescitoyens.ca



Sorcières et chiens fantômes pour Halloween en famille

La veille du premier octobre dernier, 29 ans après le film original, paraissait sur Disney+ la suite tant attendue d'un classique d'Halloween, *Abracadabra* (v.f. de *Hocus Pocus*), au grand plaisir des fans de la première heure. Maintenant devenus parents, tontons ou tantines peuvent maintenant découvrir la suite des aventures des sorcières Sanderson en famille.

Jadis, au temps des sorcières, les trois sœurs Sanderson vivaient à Salem et, accusées de pratiquer la magie noire, avaient été condamnées à être pendues. Mais avant de pousser leur dernier souffle, elles avaient lancé une malédiction leur permettant de revenir parmi les humains. D'où leur résurrection dans le premier film de 1993, et leur retour cette année.

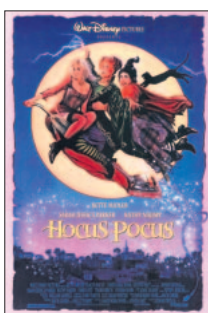
Nous vous suggérons donc, pour ce mois d'Halloween, *Abracadabra*, *Abracadabra 2* et la série jeunesse *Phantom pups, en chair et en os?*, de quoi satisfaire les envies de légers frissons en famille.

Ce mois-ci, ciné-neveu s'ajoute avec Darius, 4 ans, qui nous donnera son avis sur *Abracadabra 2* et *Phantom pups*.

Abracadabra (Hocus Pocus)

Film, Comédie fantastique, Halloween, États-Unis, 1993, 1 h 36, Disney+, de: Kenny Ortega, avec Bette Midler, Sarah Jessica Parker, Kathy Najimy.

Synopsis – La famille de Max déménage de Los Angeles à Salem, au désespoir de ce dernier. Le soir d'Halloween 1993, celui-ci se voit obligé d'accompagner sa



jeune sœur Dani dans sa ronde aux bonbons. Ils se retrouvent dans la vieille maison des trois sœurs Sanderson, pendues 300 ans plus tôt. Max va, par bravade, allumer la bougie fatidique qui fera renaître Winifred, Sarah et Mary, les plus célèbres sorcières de Salem. Les adolescents s'échappent et tentent d'avertir une population incrédule en ce soir de fête d'Halloween.

Ciné-fille – Je n'avais pas écouté le film dès sa sortie, craignant un film trop enfantin. Lorsque j'ai dépassé mes préjugés, j'ai découvert un film, pour toute la famille, certes, mais pas ennuyant du tout! Un conte fantastique d'Halloween pour petits et grands: un vrai divertissement mené de front par trois actrices talentueuses, dont Bette Midler, ensorcelante! Et Sarah Jessica Parker, pré *Sex And The City*, déjà très classe, excellente dans son rôle de sorcière naïve.

Au début, les critiques furent mitigées. Mais, au fil du temps, *Abracadabra* a su se tailler une place parmi les films cultes, et devenir un incontournable d'Halloween. Bref, un film à voir! **8 sur 10**

Ciné-gars – Un film qui représente bien l'esprit d'Halloween. Chaque sorcière a un caractère bien à elle. L'interprétation des trois actrices principales fait l'intérêt du film. **8 sur 10**

Abracadabra 2 (Hocus Pocus 2)

Film, Comédie fantastique, Halloween, États-Unis, 2022, 1 h 47, Disney+, de: Anne Fletcher, avec Bette Midler, Kathy Najimy, Sarah Jessica Parker

Synopsis – Les horribles sœurs Sanderson sont de retour! Dans cette nouvelle aventure, le trio infernal - tout droit surgi du XVII^e siècle et assoiffé de vengeance va une fois de plus s'acharner sur la ville de Salem. Mais en cette veille d'Halloween, il n'en tiendra qu'à trois adolescentes intrépides de sauver Salem et ses habitants d'un nouveau désastre et d'empêcher ces sorcières de ravager la ville...

Ciné-fille – Cette fois, j'attendais *Abracadabra 2* avec impatience! Et la suite est d'autant plus sympathique et intéressante du fait qu'on y retrouve l'excellent trio d'origine — Bette Midler, Sarah Jessica Parker et Kathy Najimy. Même le zombie, Doug Jones, revient, lui qui pourrait faire peur, mais est plutôt sympathique et fait rire les enfants. Le personnage de Sarah est celui qui, personnellement, me fait le plus rire, avec ses répliques cruelles et innocentes à la fois.

Un retour-détour à l'époque de l'enfance des sœurs Sanderson nous



apprend comment elles ont découvert la magie et explique leur choix de vivre en marge de la société de l'époque, aux options peu reluisantes pour trois orphelines. Cette incursion nous les rend plus sympathiques, autant que faire se peut.

Abracadabra 2 est un film de son époque. Voir les sorcières découvrir les avancées technologiques est un des aspects humoristiques qui fait le charme du film.

Mais il y a plus, l'angle de cette suite est nettement plus féminin, voire féministe. Et contemporain, comme en témoigne cette scène de concours de sosies des sœurs Sanderson, dont les rivales des « vraies » sorcières sont des drag-queens. Technologie aidant, la photographie et les effets spéciaux sont superbes.

Un film qui atteint son but: satisfaire les nostalgiques du premier opus, et divertir les nouveaux spectateurs, créant de nouveaux fans pour cette franchise, qui risque bien d'avoir un troisième volet... **8 sur 10**

Ciné-gars – Nous retrouvons les trois sorcières dans leur délire rempli de folie. Le *clash* entre leur époque et la nôtre nous donne plusieurs scènes qui font sourire. **7 sur 10**

Ciné-neveu – J'aime beaucoup l'Halloween. Ce film est très bon, mais ne m'a pas fait peur du tout.

J'ai beaucoup ri. Le zombie est très drôle. Les décors sont beaux. **8 sur 10**

Phantom Pups, en chair et en os?

Série, fantastique, famille, Halloween, Canada, 2022, une saison de 10 épisodes d'environ 25 minutes, Netflix, création: Anna McRoberts, avec: Jett Klyne, Callum Shoniker, Thalia Campbell

Synopsis – Un garçon emménage avec sa famille dans une maison hantée. Il y rencontre trois adorables petits chiots fantômes. Il va alors tout tenter pour les aider à redevenir réels.



Ciné-fille – Une adorable petite série pour enfant mêlant acteurs et animation. L'histoire est charmante et la réalisation parfaite pour une série jeunesse. Pour avoir écouté les premiers épisodes avec deux tout-petits de 4 ans et une jeune fille de 7 ans, seulement celle de 4 ans a eu quelques frissons. Mais il y a eu plusieurs rires de la part des trois. Une série vraiment adaptée pour les enfants. Bon divertissement.

Ciné-gars – Belle série fantastique pour l'Halloween avec animation. Parfaite pour écouter avec les tout-petits.

Ciné-neveu – Une bonne série, pas du tout effrayante, mais drôle. Les chiens sont jolis. Belle maison. À voir avec Tatit.

Le quatuor Rhapsodie - Voyage en Arménie

Du rire aux larmes

Carole Trempe

Dans la série *Les Grands classiques* présentée par Hydro-Québec, Diffusions Amal'Gamme recevait le samedi 17 septembre 2022, un quatuor à cordes formé de quatre musiciennes fantastiques: Amélie Lamontagne (violon 1), Ana Drobac (violon 2) Nayiri Piloyan (alto et arrangements), Sophie Coderre (violoncelle). L'association de ces artistes dans Rhapsodie nous fait découvrir une musique folklorique riche avec des arrangements harmonieux et originaux; une musique d'un peuple profondément souffrant et résilient.

Les musiciennes sont réunies pour exprimer leur passion de la musique. Depuis vingt ans, elles comptent un grand nombre de concerts et de performances diverses. Les quatre artistes sont dynamiques et très sympathiques. Elles sont en totale connexion avec leur public tant par leur sourire, par leurs propos que par leur musique. Tout au long du concert, la salle était partie prenante du voyage.

Ce voyage musical folklorique en Arménie traduit la profondeur de la souffrance et la résilience de ce peuple. Cette souffrance n'est pas réduite à celle du génocide, elle est encore plus vaste. Elle remonte à la nuit des temps. Déchirures, luttes sanglantes, séparations, assimila-

tions, violents affrontements militaires et encore. La diaspora arménienne peine à faire son deuil et le peuple aspire depuis toujours au droit à la vie, à une vie paisible et sereine, à être heureux. La souffrance et la violence sont universelles. L'espoir aussi. Voilà ce que nous avons entendu à travers cette magnifique musique. Voilà pourquoi nos émotions passaient du rire aux larmes.

Au programme, des *Pièces Miniatures*

Amélie Lamontagne les présente comme étant des petites bouchées savoureuses. Les thématiques de ces pièces se fondent sur la vie quotidienne comme les chants des villages, le printemps, le jeu de cartes,



Le quatuor à cordes formé de quatre musiciennes fantastiques: Amélie Lamontagne (violon 1), Ana Drobac (violon 2) Nayiri Piloyan (alto et arrangements), Sophie Coderre (violoncelle)

l'oiseau-grue, les berceuses, les danses endiablées. Les musiciennes nous servent ces petites bouchées que nous recevons comme de la haute gastronomie. Leur jeu est tout en douceur, en délicatesse, en subtilité. Le lyrisme sonore est impressionnant, envoûtant. Les arrangements sont élégants et incomparables. On sent les influences musicales (arabe, turque, iranienne, russe) des pays voisins de l'Arménie.

On est ailleurs. Des allégories fréquentes avec l'oiseau pour survoler les scènes de guerre, prendre des nouvelles de ceux qu'on aime et semer de l'espoir. Quel beau voyage sensible! Comme c'est extraordinaire d'avoir le privilège de voir et d'entendre d'aussi bonnes musiciennes!

Elles nous ont également présenté un pot-pourri des grands hits de Charles Aznavour, le porte-étendard

arménien par excellence. *Les plaisirs démodés, Hier encore, Les comédiens, Je m'voyais déjà, Et pourtant, La Bohème, For me formidable, Désormais, Emmenez-moi.* Une interprétation bien sentie. Très expressive et musicale, des arrangements remarquables.

Ces quatre talentueuses musiciennes professionnelles ont beaucoup à nous offrir. On a déjà hâte à leur retour sur scène chez nous.

Au cœur du Romantisme

Donner sans compter



Sylvie Prévost

Un artiste d'une grande générosité a visité Prévost... Au cœur du Romantisme et au cœur de l'expression des émotions, là s'est situé Maxim Bernard tout au long de ce concert.

La musique de Schumann se caractérise par ses changements d'atmosphère rapides. *La Fantaisie op. 17*, spécialement dans le premier mouvement, est bien représentative de ces brusques revirements. De la révolte, elle saute à la dévastation,

elle traverse des soubresauts passionnés imbriqués dans des passages tendres. L'interprétation, pour assurer la cohésion de cette versatilité, nécessite une grande intimité avec l'œuvre. C'est ce qui frappe d'abord avec l'art de monsieur Bernard. Tout

se tient dans ce qu'il joue. Beaucoup de rubato, oui, mais parfaitement intégré au flux du texte musical. On passe d'une ambiance à l'autre sans dureté, presque sans surprise.

La *Ballade* de Chopin profite aussi de l'immense registre d'expres-

sion de l'artiste. Les variations de dynamiques sont subtiles, les respirations parfaitement justes. On sent le feu qui couve, on sent la passion, puis on se détend dans de longues plages calmes et riantes.

Au chapitre des habiletés techniques, l'*Impromptu* qui a suivi l'entracte a illustré la limpidité des contre-chants. Tous ces arpèges, ajoutés à la partition originale par Liszt, nous les entendions à leur juste valeur, appuyant sans lourdeur la mélodie de Chopin. De même, les deux études qui ont succédé ont été pleines d'effets, jusque dans leurs moindres détails.

J'ai apprécié le fait que monsieur Bernard prenne le temps de se concentrer avant chaque pièce. Le public se place alors en position de recevoir, en mode «écoute». Le pia-

niste retrouve ainsi très clairement l'idée du scénario qu'il veut faire entendre. Autant nous avons été apaisés par le *Nocturne*, autant nous avons entendu venir de loin la cavalerie dans la *Polonaise*. À tout moment, il maîtrise parfaitement son discours et ne déroge jamais de sa logique interne. De son intimité avec l'œuvre naît une grande fluidité dans le message, dans l'émotion. Tout passe... C'est une immense qualité!

De son propre aveu, il n'a pas beaucoup joué en public ces derniers temps... on sait pourquoi! Nous souhaitons à tous de l'entendre dans les prochaines années.

Le samedi 24 septembre 2022: *Au cœur du Romantisme* – Maxim Bernard, piano

Robert Schumann, *Fantaisie op. 17*; Frédéric Chopin, *Ballade n° 1 en sol mineur op. 23*; Schubert-Liszt, *Impromptu n° 3 en sol majeur op. 90, D 899*, «Andante»; Franz Liszt, *Douze études d'exécution transcendante*, «V. Feux follets», «VIII. Wilde Jagd»; F. Chopin, *Impromptu n° 3 en sol bémol majeur op. 51*, *Nocturne en mi mineur op. 71 n° 1*, *Polonaise en la bémol majeur op. 53*, «Héroïque».

CONCOURS DÉFI

DIVERTISSEMENT ÉDUCATIF FAIT POUR LES JEUNES ET INTERDIT AUX ADULTES

Odette Morin – Courez la chance de gagner une carte-cadeau.

30\$ à la Librairie Renaud Bray

CHARADE

- **Mon premier** – est dans l'alphabet, entre le U et le W.
- **Mon deuxième** – est une infusion populaire surtout en Chine, au Japon et en Angleterre.
- **Mon troisième** – est la céréale utilisée pour faire des sushis.
- **Mon quatrième** – ils conduisent les messages du cerveau jusqu'aux membres.
- **Mon tout** – soigne les bêtes.

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

Placez dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme, vous obtiendrez ainsi le mot recherché.

- 1 – Entre le matelas et les couvertures.
 - 2 – Ceux du Soleil nous réchauffent.
 - 3 – Elle est entourée d'eau, mais ne flotte pas.
 - 4 – Personne de très petite taille.
 - 5 – Il y en avait un dans la lampe d'Aladin.
- Mot (ou nom) recherché: Bruit de sonnette.**

1	2	3	4	5
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

QUI SUIS-JE ?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- 1 – Je suis l'État (pays) situé à l'extrémité sud de l'Amérique centrale.
- 2 – Ma population, presque 4 millions d'habitants, parle l'espagnol.
- 3 – Je dispose d'un canal permettant aux navires de passer de l'océan Atlantique au Pacifique.

COUPON-RÉPONSE

CONCOURS DÉFI Octobre 2022

CHARADE _____

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU _____

QUI SUIS-JE ? _____

Nom _____

Ville _____

Âge _____ Tél.: _____

Par courriel : defi@journaldescitoyens.ca
ou la poste : Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost, Québec, JOR 1T0

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Vous envoyez vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à defi@journaldescitoyens.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Les Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost, Québec, JOR 1T0. Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Le concours est ouvert à tous les jeunes (18 ans et moins) des municipalités desservies par le Journal, c'est-à-dire : Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne, et les fac-similés sont acceptés.

GAGNANT DU DÉFI de septembre 2022

Le gagnant du DÉFI est Vincent Chevalier, 9 ans de Prévost.



RÉPONSES DE SEPTEMBRE 2022

CHARADE

Rome – an – scie – air = Romancière

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

1 2 3 4 5
M E L O N

- 1 – Maïs 2 – Écale 3 – Laitue
- 4 – Oignon 5 – Nectarine

QUI SUIS-JE ? Hawaï

À la recherche du mot perdu

1 2 3 4 5 6
P O M M E S

- 1 – Poule 4 – Moisson
- 2 – Oignon 5 – Écureuil
- 3 – Météze 6 – Saison

1 2 3 4 5 6
B A L Z A C

- 1 – Babar 4 – Zéro
- 2 – Album 5 – Anecdote
- 3 – Librairie 6 – Conte

Mots croisés - Odette Morin



NDLR : Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Lyne Gariépy et Joanis Sylvain
lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Novembre

Synopsis – Paris, le 13 novembre 2015. Soigneusement planifiée par le groupe État islamique, une série d'attentats terroristes plonge la France dans la terreur: on frappe à proximité du Stade de France, de commerces et de cafés, et surtout, dans la salle de spectacle Le Bataclan. En tout, 130 personnes périssent. *Novembre* raconte l'opération policière de cinq jours qui a suivi pour retrouver les suspects; une enquête menée par la SDAT, ou Sous-direction antiterroriste de la direction centrale de la police judiciaire.

Ciné-fille – Alors que le procès des attentats du 13 novembre vient juste de se terminer le 29 juin dernier, et que cette tragédie est encore fraîche dans nos mémoires, le film *Novembre* fait le pari de la sobriété. L'action commence alors que l'impensable s'est déjà produit. On ne voit donc aucun des 131 meurtres commis le triste soir du 13 novembre 2015. Pas de voyeurisme malsain. On est plutôt plongé au cœur de la course contre la montre des enquêteurs pour empêcher les fuyitifs de

commettre d'autres gestes d'horreur. C'est donc à travers les yeux des enquêteurs que nous voyons l'action se dérouler.

Si les personnages sont tout de même fictifs, Olivier Demangel a tenu à ce que le déroulement de la chasse policière soit assez fidèle à la réalité. Et cela fonctionne. On y croit. Mais là où j'émets un bémol, c'est qu'on en sait toutefois très peu sur les vies privées des personnages, sauf le rôle qu'ils tiennent dans l'enquête. Aucune personnalité, intériorité, en dehors de leur enquête. Ce qui nous empêche de nous intéresser, créer un lien, voire même nous laisse un peu froid de ce côté. Mais peut-être était-ce voulu?

Le jeu des actrices et acteurs est à l'image du film, c'est-à-dire sobre et au ton juste. Avec une certaine pudeur. Tout comme le scénario.

Ceux qui aiment les enquêtes, l'action et les traques contre la montre, seront servis. C'est un vrai thriller policier. Car même si on connaît le dénouement avant même le début du film, on se



2022, Thriller, Policier, France, 1 h 47 minutes, de Cédric Jimenez, par Olivier Demangel, avec Jean Dujardin, Anaïs Demoustier, Sandrine Kiberlain.

laisse embarquer dans cette chasse à l'homme et on ressent le stress des enquêteurs grâce, entre autres, à la réalisation enlevante de Cédric Jimenez. **8 sur 10**

Ciné-gars – L'intérêt du film *Novembre* est de suivre l'enquête après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris.

Nous suivons donc les enquêteurs dans leur recherche des suspects. Et l'enquête prend un tournant intéressant dès l'arrivée de la dame qui leur donne un renseignement, qui leur permettra à terme de trouver les coupables.

La finale remplie d'action met fin au stress des cinq derniers jours des enquêteurs, et au nôtre par la même occasion. Car le film nous fait bien sentir cette fébrilité que ressentent les enquêteurs. **7,5 sur 10**

Un documentaire de Maximilien Rolland *L'autre Mexique*

Carole Bouchard

Le Journal se souvient bien du jeune prévostois Maximilien Rolland, car on a pu suivre son parcours dans nos pages depuis 2005. L'annonce récente du documentaire *L'autre Mexique* qu'il a réalisé, et qui est actuellement présenté en salle, rejoint tout à fait sa philosophie, «il est important d'exercer le métier qui nous passionne», disait-il et on était alors en 2016.

Est-ce que sa participation au gala des Prévostars en mars 2005 marque le début d'une carrière de réalisateur? Dans la catégorie variétés de neuf à douze ans, Maximilien Rolland, Alexandre Lauzon et Fée B. Valcourt, formaient le groupe MAGIE-FOU et ont bien fait rigoler la salle avec un humour coloré, ils se sont mérités un premier prix!

Sa passion pour le cinéma

En 2013, il a remporté le prix INIS Émergence, lors de la Course des Régions, un concours pour vidéastes québécois âgés de 18 et 35 ans; il était alors le plus jeune candidat et «Jean Hamel, directeur des communications et du marketing à l'INIS, a été impressionné par la persévérance du plus jeune candidat, autant par ses prouesses techniques que par son originalité.», écrit Charlie Bourdeau dans notre édition d'oc-



tobre 2013. En 2014 et 2016, Julie Corbeil, une cinéaste originaire de Prévost et organisatrice des stages *Prévost dans ta caméra* a permis à Maximilien de coanimer les jeunes de 12 à 16 ans qui se sont initiés au monde de la télévision et du cinéma. En 2016, dans un article écrit par Alexandra Girard, on lisait: «Pour Maximilien, le cinéma est essentiel à sa vie, il ne se voit pas emprunter une autre voie. Même s'il s'agit d'un domaine plutôt difficile, il souhaite continuer à persévérer...»

écouter ses passions. Lui-même grand voyageur qui parcourait l'Amérique du Sud à vélo dans sa jeune vingtaine, il a réalisé avec son fils Maximilien pas moins d'une quinzaine de voyages.

Un talent qui s'affirme

Son père Sylvain Rolland n'est pas étranger au fait que Maximilien sait

Depuis, Maximilien a réalisé des capsules, des vidéo-clips, des courts métrages et maintenant ce long métrage *L'autre Mexique*. Ce pays, reconnu pour ses plages aux eaux turquoise, ses formules tout inclus et ses sites archéologiques touristiques a pourtant tellement plus à offrir!

Sortez des sentiers battus et allez à la rencontre de son peuple et de sa culture fascinante à travers le film *L'autre Mexique*. Réalisé par un résident de Prévost, Sylvain Rolland, et son fils, Maximilien; ce documentaire est présenté par *Les Aventuriers Voyageurs*. En première au Cinéma Pine le 16 octobre, pour ensuite être présenté au Cinéma Carrefour du nord, le mercredi 2 novembre à 19h, avec conférencier, et le dimanche 6 novembre, à 13h, sans conférencier. – Pour d'autres présentations, consultez l'horaire sur https://lesaventuriersvoyageurs.com/portfolio/lautre_mexique

Des Grands Classiques à Noël en passant par le Jazz

Début de saison génial

Un début de saison génial chez Amal'Gamme! Quel privilège nous avons de bénéficier de cette exceptionnelle qualité de prestations dans un environnement intime et convivial qu'est la salle Saint-François-Xavier.

La suite promet de nous surprendre encore grâce au duo Beauséjour-Lauzer qui sera parmi nous le 29

octobre. Déjà l'instrumentation proposée : flûte à bec baroque et clavecin, constitue une première dans



Les artistes : Luc Beauséjour, clavecin; Vincent Lauzer, flûte à bec



La pianiste canadienne Janelle Fung

l'histoire d'Amal'Gamme; mais que dire du thème: Concert des Oiseaux, le duo a choisi des œuvres véritablement inspirées du chant des volatiles et croyez-moi, il y en a plus que l'on pense.

Toujours dans la série *Les Grands Classiques Hydro-Québec*, le 12

novembre, nous accueillerons la pianiste canadienne Janelle Fung. Sa feuille de route impressionne: détentrice d'une maîtrise de la prestigieuse école Juilliard et d'un doctorat de l'Université de Montréal, forte de son expérience des nombreuses tournées qui l'ont mené dans une vingtaine de pays et lauréate de plusieurs prix nationaux et internationaux, nous sommes ici en présence d'une pointure majeure en matière de musique classique. Son répertoire va de l'époque baroque aux impressionnistes en visitant au passage les génies qui ont façonné les traditions classique et romantique; cette artiste peut littéralement couvrir avec virtuosité toute l'histoire du piano classique.

Le 26 novembre, il y aura encore du piano, mais cette fois-ci entouré de 19 autres musiciens, et ce, dans un univers musical très différent. Le

Tonique Big band nous offrira des thèmes issus de la grande époque du swing des années trente et quarante, mais son programme comprend également des pièces de style afro-cubain, funk et latino. Les amateurs auront le plaisir de reconnaître les pièces iconiques que sont: *Lush Life* et *Caravan* (Duke Ellington), *Sing, Sing, Sing* et *On The Sunny Side Of The Street* ainsi que *Four* du légendaire Miles Davis; même Michel Legrand s'invite à la fête.

Avec tout ça, l'air de rien, Noël s'en vient et le quatuor vocal Quartom est là pour nous le rappeler de la plus harmonieuse des façons, puisque ces quatre chanteurs nous réservent les plus grands classiques des fêtes en version *a capella*. Ce sera le quatre décembre, il vous restera trois semaines pour compléter vos préparatifs et garnir le sapin.

Le centenaire de Piedmont, c'est parti!

Lise Pinard

C'est par cette matinée automnale ensoleillée du 23 septembre dernier, à la gare de Piedmont, que le coup d'envoi des célébrations du 100^e anniversaire de la Municipalité a lancé cet événement historique.

Monsieur Martin Nadon, maire de la Municipalité de Piedmont s'est adressé à une assistance de plus de cinquante personnes faisant part de ce que l'ensemble des célébrations vont refléter soit «cette occasion pour notre municipalité de nous réunir, de nous remémorer ses bâtisseurs, de ressentir la fierté de vivre dans un si beau milieu et célébrer l'avenir» a déclaré monsieur Nadon. Madame Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle, madame Michèle Lalonde, mairesse de Sainte-Adèle et présidente du Comité culturel de la MRC des Pays-d'en-Haut et monsieur Denis Royal, président du comité Patrimoine ont souligné l'importance historique qui témoigne d'un avenir prometteur.

De nombreux dignitaires étaient présents dont M. Michel Cournoyer, président de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut, madame Annie Drouin, directrice générale de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur/Piedmont en plus des représentants des partenaires et commanditaires qui ont contribué activement au succès des célébrations et de l'équipe dévouée du Comité patrimoine.

La programmation s'échelonne de 2022 à 2023 et fait renaître trois

figures historiques qui participeront à la majorité des événements et activités prévues. Jackrabbit (Herman Smith-Johannsen), personnifié par Martin Héroux, Eileen E. Consiglio, 2^e mairesse dans l'histoire du Québec, personnifiée par Lis Anne Amélie [Perron] et Alfred Kelly, ornithologue qui a inspiré la Réserve Alfred Kelly, personnifiée par Élodie Maher qui s'est déjà démarquée dans un rôle masculin du circuit de Sainte-Adèle.

Les invités ont pu savourer un délicieux rafraîchissement tout en croquant le biscuit du centenaire,

une recette d'antan. Des navettes les ont par la suite transportés sur le circuit patrimonial de Piedmont, où s'échelonnent sur le tracé 12 panneaux illustrant les bâtisseurs et les familles souches, témoignages importants de l'histoire de Piedmont. Ce projet a été réalisé avec la passion et l'engagement d'une équipe de bénévoles et la contribution de la MCR des Pays-d'en-Haut ainsi que messieurs Gilbert Aubin, Michel Larose et Jean-François Corbeil sous la coordination de madame Diane Jeannotte, qui ont mis plus de deux ans à rassembler l'histoire et donner forme à ce projet.

Pour informations additionnelles <https://100e.piedmont.ca>



Le personnage qui représente madame Eileen E. Consiglio, première mairesse de Piedmont; Marie-Hélène Gaudreault, députée de Laurentides-Labelle; le Maire Martin Nadon; madame Michèle Lalonde, mairesse de Sainte-Adèle et présidente du Comité culturel de la MRC des Pays-d'en-Haut; le personnage qui représente le réputé ornithologue, Alfred Kelly aussi animateur et maître de cérémonie; François Gagnon et le fameux personnage Herman Smith-Johannsen, dit Jack Rabbit

Mots et MŒURS

Gleason Théberge
motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Nous tutoyons-nous?

Dans un pays francophone comme le nôtre, nous avons encore la délicieuse occasion de distinguer à qui nous adresser en disant *tu* ou *vous*. Le tutoiement témoigne alors d'une connaissance mutuelle pouvant aller jusqu'à l'amitié complice; et mon rédacteur en chef m'a appris qu'on l'utilise aussi pour indiquer qu'en concours équestre un cheval a tutoyé un obstacle quand il touche une barre sans la faire tomber. Au contraire, le vouvoiement révèle une méconnaissance, un simple respect ou une impossibilité de se lier davantage.

À ce simple *vous* d'une conversation échangée avec une ou plusieurs personnes s'ajoute celui qui s'adresse à de hautes autorités, tels *Votre Majesté*, pour les reines et les rois, ou *Votre Honneur*, pour les magistrats. Pour parler d'elles ou eux, il correspond de plus à un *Sa Majesté*, *Son Honneur* ou au *Sa Sainteté*, destiné au pape. De tels signes de déférence, rares, se distinguent évidemment de la banalisation des rapports sociaux entre les «pauvres» humains de basse condition, où en anglais le seul *you* correspond aux deux principaux usages que nous préférons en français.

Cette particularité de l'anglais se double d'ailleurs depuis peu dans nos médias écrits de l'utilisation des seules lettres initiales des personnes notables, à l'image des sigles des institutions. On a vu, par exemple, le PK de Pernell Karl Subban être suivi du PKP de Pierre Karl Péladeau, et plus

récemment du PPSP de Paul Saint-Pierre Plamondon.

Comme avec ce phénomène et surtout son ancêtre le seul *you*, les anglophones ont aussi tendance à passer assez rapidement à l'usage du simple prénom de leur interlocuteur, là où notre *vous* s'accompagne plutôt du nom de famille et des *Madame* ou *Monsieur* de notre politesse coutumière.

Or, même au cours de rapports en principe de nature impersonnelle, lors de contact technique ou d'affaires, et sans doute là aussi sous l'influence anglaise de la facilité, il arrive chez nous que notre délicatesse sociale soit oubliée. De la part de commis de comptoir ou de serveurs de commerce, chez les jeunes, surtout, mais aussi chez des adultes, cette indifférence se répand, sous les influences économique et culturelle de nos voisins étasuniens.

D'aucuns diront que le français est véritablement «trop» difficile et mériterait d'être simplifié, mais qu'ils se rassurent: nous ne sommes pas les seuls à préférer la riche nuance à la triste simplification. Au Japon et dans d'autres pays asiatiques, certaines variantes du langage vont jusqu'à témoigner d'une plus grande variété de niveaux de déférence. On y distingue, par exemple, la manière de s'adresser aux autres selon une hiérarchie d'âge, de parenté, d'autorité ou de circonstances qu'il faut savoir respecter pour ne déplaire à personne.

Tout le monde est bienvenu au Camp Olier!

Anne Dupuis, Camp Olier

Vous aimeriez faire une différence? Aidez-nous à accueillir les jeunes en finançant des séjours. Chaque don que vous faites offre la chance à un jeune à s'épanouir en séjournant au camp! Ce petit joyau de solidarité humaine existe tout près de chez vous.

Eh oui! Depuis 1954, l'organisme accueille des jeunes de 8 à 16 ans, peu importe leur situation financière et de vulnérabilité. Membre certifié de l'Association des Camps du Québec et situé à Sainte-Anne-des-Lacs, le camp s'implique dans le développement et l'épanouissement des jeunes depuis plusieurs générations. En collaboration avec différents organismes sociaux, l'équipe peut cibler et aider la clientèle dans le besoin afin qu'elle puisse passer des moments inoubliables en nature! Mais avant tout, le camp vit grâce à la générosité des donateurs et des bénévoles. L'entraide et le

partage sont le cœur et le souffle du Camp Olier.

Aidez-les à accueillir gratuitement des jeunes en faisant un don dès aujourd'hui! Pour les aider, tous les dons sont les bienvenus! Vous ferez une différence dans la vie d'un jeune! De la part de toute la grande famille du Camp Olier, merci!

Pour en apprendre davantage sur la collecte de fonds, mais surtout, sur la mission de l'organisme, veuillez vous diriger au www.canada-helps.org/fr/organismesdebienfaisanccamp-olier/.

Vous pouvez également suivre le Camp sur Facebook à www.facebook.com/Camp.Olier



Photo courtoisie

Un sport de plus en plus populaire

Un tournoi amical de pickleball à Piedmont

Jacinthe Laliberté jacinte.laliberte@journaldescitoyens.ca

Un tournoi amical de pickleball a eu lieu en août dernier à Piedmont. Il s'est déroulé au parc Gilbert-Aubin sur les installations de jeu développées par cette Municipalité à la demande de joueurs passionnés de ce sport.

Le pickleball (nom tout de même accepté en français) ou tennis léger, terme privilégié par l'Office de la langue française, a été introduit au Québec en 2008. Le terme « pickleball » sera tout de même utilisé dans cet article pour le bénéfice de ses adeptes.

Un tournoi où on s'amuse

Selon les organisatrices, Christine Laverdure et Lyne Villemare, deux joueuses chevronnées, ce sport est en expansion au Québec. D'ailleurs, 16 équipes mixtes, composées de 40 joueurs, se sont affrontées lors d'un tournoi amical.

Quatrième tournoi du genre à Piedmont, le nombre de participants augmente d'année en année. Selon les deux responsables, Piedmont est réputé pour accepter tous les participants, y compris ceux de l'extérieur de la municipalité. Francine Krimpton et André Jacques furent les grands gagnants de ce tournoi.

« Les spectateurs présents ont été soulevés par la performance de chacune des équipes et il faut souligner que tous ont apprécié et le site du parc et les installations de jeu », de conclure Richard Chartrand un Piémontais dont le plus cher désir est de promouvoir ce sport.

Un drôle de nom...

Avant tout, connaître l'origine du nom de ce sport, nom qui peut être qualifié d'amusant, permettra de passer outre ce fait cocasse et de voir, de préférence, toutes ses facettes.

Or, le pickleball a été inventé aux États-Unis en 1965 par trois pères de famille qui voulaient distraire leurs enfants pendant les vacances. Le chien « Pickle », à la commande de son maître, allait chercher les balles tombées loin du terrain d'où le nom pickleball. Peu importe, rumeur ou réalité, cette petite histoire non vérifiée en a satisfait plus d'un.

... mais pas un drôle de sport

Le pickleball est un sport qui combine des éléments et des règles tirés de trois sports de raquette. Ainsi donc, le tennis s'y associe par certains mouvements comme la volée ainsi que par son filet central et on reconnaît le badminton pour la dimension du terrain. Le tennis de table (ping pong), quant à lui, apporte trois éléments : la taille de la raquette, son maniement et la grosseur de la balle qui est perforée pour

les besoins de ce sport. Celle-ci moins légère a, de plus, la propriété de rebondir.

Un cadeau de la Municipalité

Sans les terrains construits par la Municipalité, la pratique du pickleball ne serait pas en expansion à Piedmont, but visé par un groupe d'adeptes, dont Christine Laverdure.

« Lors de la fermeture du seul endroit qui nous offrait l'occasion de jouer, j'ai approché la Municipalité », d'expliquer Christine. La mairesse de l'époque, Nathalie Rochon, a soutenu l'idée. Au final, les quatre terrains dans la patinoire du parc Henri-Julien sont le résultat de cette démarche. N'étant pas compétitive, Christine a tenu à préciser que ces terrains suffisent à leurs besoins : jouer, s'amuser et se garder en forme.

Dans ce cas-ci, l'engouement provoque un effet ennuyeux pour les joueurs : la disponibilité des terrains. Plus d'une cinquantaine de sportifs y évoluent. « Nous n'osons pas demander à la Municipalité d'augmenter le nombre de terrains craignant qu'elle impose un tarif aux gens de l'extérieur. Un lien nous unit tous : l'amour de ce sport ».

Un sport pour tous

Selon Christine Laverdure, le pickleball ne peut être catalogué de sport, de petits vieux ou, tout sim-



Les deux gagnants du tournoi, Francine Krimpton et André Jacques, fiers de tenir dans leurs mains les raquettes, trophées représentant le sport qu'ils affectionnent

Photo : Richard Chartrand

plement, associé aux Snowbirds. Il attire autant les femmes que les hommes de tous âges, jeunes comme aînés. Elle donne l'exemple du résident de Piedmont de 90 ans qui se rend tous les jours au terrain pour frapper des balles. Et que dire de celui, qui a 80 ans, s'est rendu en finale du tournoi de l'été passé.

Quant aux jeunes, la vitesse à laquelle se joue ce sport les attire. De plus en plus, les terrains regorgent de jeunes adeptes.

En définitive, le pickleball leur a permis de rester actifs malgré des articulations quelque peu usées. Ne pouvant plus jouer au tennis pour cause de tendinite ou d'une hanche boiteuse, ces joueurs, désespérés, ne pouvaient croire que leur vie sportive était terminée. Grâce à ce sport, tout est encore possible.

Selon Christine Laverdure, on devient vite accro : « Une fois et c'est la piquère! ».

ACTIVITÉS En bref

Société du Patrimoine SOBAPIC

L'histoire du P'tit train du nord vous intéresse?

La Société du Patrimoine SOBAPIC, présente du 19 au 30 octobre prochain, une exposition où vous pourrez y découvrir de nombreuses photos ainsi que des objets significatifs relatant la belle époque du P'tit Train du Nord. Le curé Antoine Labelle en fut l'initiateur et de 1890 à 1984, le train a desservi les Pays-d'en-Haut entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier. Une belle façon de vous familiariser avec une étape historique des Laurentides.



Salle Alphonse-Desjardins au 1145, rue de Saint-Jovite :

- Lundi et mardi : 12 h à 18 h
- Mercredi, jeudi et vendredi : 10 h à 16 h
- Samedi et dimanche : 9 h à 16 h

En plein air

- Espace public, 885 rue de Saint-Jovite, accessible en tout temps

<https://www.villedemont-tremblant.qc.ca/fr/nouvelles/exposition-petit-train-du-nord>

La Butte à Mathieu

Un film en hommage à son fondateur Gilles Mathieu

Lise Pinard

Samedi 8 octobre dernier, la cinéaste Nicole Deschamps a projeté son long métrage documentaire *La Butte à Mathieu - Hommage à Gilles Mathieu*, à l'église de Val-David, devant une salle comble. L'événement est une rétrospective de ce monument qui a marqué ce village et la culture québécoise.

Gilles Mathieu, fondateur de la boîte à chansons La Butte à Mathieu (1959-1976) accompagné de Nicole Deschamps ont fait un accueil chaleureux aux personnalités, à l'équipe de production et aux citoyens qui ont assisté à l'événement. Nicole Deschamps a lancé la projection par une allocution où elle a fait part des recherches et de la réalisation du film qui se sont échelonnées sur plus de trois ans et qui est un de ceux qui lui tiennent le plus à cœur, car il représente un riche apport à l'histoire québécoise, à son rôle marquant dans la Révolution tranquille du Québec et dans le développement des arts des Laurentides et du Québec.

Le parcours du film témoigne de la joie de monsieur Mathieu ressentie dans l'interprétation de son vécu

à travers différents tableaux de sa vie. Un survol nous rappelle qu'en 1959 les chansons venaient de France ou de traductions anglaises. La Butte à Mathieu a tracé le chemin qui mène à la chanson québécoise. Ce temple de la renommée a accueilli d'innombrables artistes francophones qu'ils soient débutants ou parmi les plus grands de ce monde et surtout, il a offert aux Québécois la place qui leur revient en musique et en poésie.

Durant la présentation du film, on a l'impression d'accompagner Gilles Mathieu tout doucement dans les bâtiments de la Butte de Val-David ou dans l'entrepôt des artefacts en Gaspésie, qui conservent un étalage de photos et de souvenirs qui ont marqué la Butte dans ce passé très présent par ces souve-



Rejean Gaudreault, animateur de la soirée et expert en cinéma; Bruno Carrière, directeur photo sur le film (formateur de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec); Nicole Deschamps, réalisatrice; Gilles Mathieu et son fils Mathieu Mathieu, auteur-compositeur-interprète

nirs indélébiles. Ce sont presque des musées qui témoignent du bonheur qu'il a vécu associé aux dix-sept années passées à faire vivre cette boîte à chansons, chère à tous les Québécois de plus de cinquante ans, et qui a marqué leur culture.

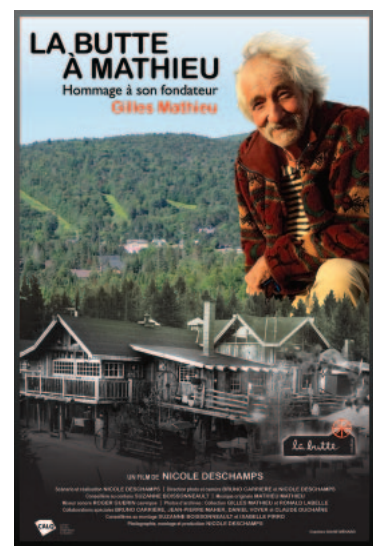
Le film relate également le démantèlement d'une grange offerte afin de reconstituer l'esprit de la Butte lors de l'exposition du Centenaire de Val-David en 2021, un travail titanesque par des équipes passionnées reconstituant le matériel et l'esprit de la Butte.

Nicole Deschamps a aussi souligné la généreuse participation des personnes qui ont contribué à la

réussite de ce document historique, dont trois personnes de Prévoist: Isabelle Pirro, Suzanne Boissonneault et Claude Duchaine.

Le rendu cinématographique nous permet d'apprécier les prises de vue, le savant enchaînement des tableaux, la sonorisation et la justesse de la composition musicale qui accompagnaient l'ensemble du film. Merci pour ce magnifique cadeau, un apport important à l'histoire du Québec.

Pour connaître les prochaines projections, vous pouvez contacter la cinéaste au contact@interactif.qc.ca



CHRONIQUE HISTORIQUE

Daniel Machabée danielmachabee@journaldescitoyens.ca

La Crise d'Octobre dans notre imaginaire collectif

Pour certains, la Crise d'Octobre est un profond traumatisme. Comment, dans notre société démocratique, en arrive-t-on à des enlèvements politiques de nature terroriste? Comment un gouvernement peut-il suspendre les libertés individuelles au nom de la sécurité d'État? Quoi qu'on en dise avec un demi-siècle de recul, cet épisode rocambolesque de notre histoire est profondément ancré dans notre imaginaire collectif. Retour sur cet événement marquant de notre histoire qui se conclut le 28 décembre 1970.

Les enlèvements politiques

La population en général était en grand désaccord avec les méthodes employées par le FLQ, quant à l'utilisation des bombes et de la violence. Les Québécois sont un peuple résolument pacifique et l'ont souvent prouvé dans le passé lors des crises sur la conscription obligatoire notamment. Quand la crise se déclencha le 5 octobre 1970 avec l'enlèvement du représentant économique de la Grande-Bretagne, James Richard Cross, la sympathie du public francophone québécois était pourtant acquise au FLQ. Avec toute l'effervescence des revendications nationales de l'époque, avec la prise de conscience de leur infériorité économique, les francophones reconnaissaient que cet enlèvement était un puissant symbole de leur infériorité. Par contre, lorsque les felquistes enlevèrent le

ministre Pierre Laporte, le vent de sympathie du public envers la cause des ravisseurs changea drastiquement. On vit là un geste désespéré de la part des felquistes et le public n'adhéra plus à cet esprit terroriste pour faire avancer leurs inspirations.

Le Manifeste du FLQ et son impact

La lecture et la diffusion du Manifeste du FLQ écrit par Jacques Lanctôt et André Roy sur les ondes de CKAC et ensuite de Radio-Canada a-t-il réussi son but, soit de sensibiliser le public à l'infériorité économique des francophones en appelant le peuple à une certaine révolution? Il a été noté que plus de 50% des appels faits aux médias par le public après la lecture du Manifeste furent en faveur de ce qui était mentionné dans le Manifeste. Ce n'est pas

anodin, car tout de suite après, le gouvernement fédéral du très « Just Watch Me » Pierre Elliot Trudeau changea de stratégie en préconisant une intervention militaire, car il n'était pas satisfait de la réaction du public à l'égard du FLQ. Et devant la mollesse de Robert Bourassa, il n'hésita pas à promulguer la Loi sur les mesures



de guerre qui allait enlever pour un temps les libertés civiles aux Québécois.

Dans notre imaginaire collectif, voilà l'événement qui a le plus frappé les esprits. Sans préavis, de nombreuses personnes se sont retrouvées emprisonnées pour leur opinion politique, leur fréquentation ou leur association. La police entra chez les gens sans sommation et sans mandat, scénario digne de la Gestapo. Des professeurs furent arrêtés en plein cours! L'armée, qui veillait à ce que le couvre-feu soit respecté, n'était composée que de soldats anglophones. La GRC entra avec effraction dans les locaux du Parti québécois pour voler la liste des membres et des sympathisants. 50 ans plus tard, nombreux sont ceux qui attendent encore les excuses du gouvernement fédéral.

Des excuses qui se font attendre Davantage que la Crise d'Octobre, la *Loi sur les mesures de guerre* fut un épisode marquant de notre histoire et la blessure sociale est toujours profonde. Notre cher Premier ministre, fils de monsieur « Just Watch Me », dans sa grande

promptitude à verser une larme sur n'importe quoi de futile pour se faire du capital politique, a eu une occasion en or lors du 50^e anniversaire de la Crise d'Octobre de présenter ses excuses au nom du gouvernement fédéral aux victimes qui ont été malencontreusement emprisonnées contre leur gré. Certaines familles attendent encore des compensations financières promises. Ne serait-il pas temps de tourner la page et d'admettre que tous les torts en reviennent à l'intransigence du gouvernement fédéral quant aux aspirations nationalistes des francophones? Dans l'optique où la reconnaissance des deux peuples fondateurs se fait sur une base juridique, économique et constitutionnelle, qu'attend le gouvernement fédéral pour corriger son attitude hautaine, mesquine et antidémocratique envers un des peuples fondateurs de ce pays? La réponse? Il attend tranquillement que notre mémoire collective oublie et qu'on se résigne à subir comme on l'a toujours fait depuis 1759.

PERSONNALITÉ DU MOIS

M^e Simon Larin, notaire Germain&Larin Associés



M^e Larin pourrait s'identifier prévostois de souche tant il est enthousiaste dans sa vision de la ville et de ses citoyens. Depuis son enfance passée à Joliette, il connaît un parcours qui a comblé tous les angles de sa vie familiale et professionnelle soutenus par un équilibre qui se manifeste dans sa joie de vivre. Un projet de vie qui se poursuit.

Les études de droit à l'Université de Montréal sont le point de départ d'une amitié qui se maintient depuis trente-cinq ans avec M^e Paul Germain. Non seulement ils sont confrères, mais ils ont également cohabité pendant leurs études, des liens qui ont persisté dans leurs carrières professionnelles respectives marquées par l'intégrité, l'honnêteté et les valeurs humaines qui tissent les cabinets de professionnels qui dégagent le respect et la confiance.

L'Étude qu'il dirige à Terrebonne pendant trente ans est une riche expérience qu'il intègre au cabinet de M^e Germain il y a trois ans. On ne peut toujours prédire l'avenir quoique le fait d'une association professionnelle avec M^e Germain était presque prévisible. L'occasion s'est présentée et c'est par une entente naturelle qu'elle a pris effet.

Soucieux de bien gérer sa ville, notre maire reconnaît en M^e Larin le bras droit à qui il peut donner libre cours à la direction de son Étude de notaire tout en maintenant sa réputation d'intégrité et de savoir-faire.

Son approche chaleureuse et sans prétention dégage une confiance dans le traitement de ses dossiers qu'il gère : testament, hypothèque, vente immobilière, résidentielle et commerciale et toute entente nécessitant un arrêt notarié. La fréquentation du cabinet a pris une ampleur due à l'efficacité de l'équipe en place. On ne peut se reposer sur ses lauriers, et une remise en question nécessite des ajouts de personnel, afin de répondre aux besoins grandissants de la population et d'en assurer la relève.

Résident de Prévost depuis 2020, M^e Larin s'y sent bien à sa place dans sa pratique professionnelle et heureux de profiter d'une villégiature qui agrémenté chaque journée de travail ou de détente. C'est la raison pour laquelle il compte s'impliquer dans la communauté à travers tous les projets qui entretiennent la qualité de vie et le bien-être des citoyens afin de préserver ce joyau des Laurentides.

Pour M^e Larin et son épouse Sophie, Prévost est leur nouveau paradis sur terre. Fier grand-papa, outre la lecture, il pratique le ski, le golf, la balle-molle (avec son fils) et il partage de bons moments en compagnie de sa fille et du petit-fils bien aimé. Quelques heures de ses temps libres sont aussi consacrées aux cours de guitare, un rêve qu'il réalise finalement alors qu'il se considère un amateur inconditionnel des Beatles.

Bienvenue à M^e Simon Larin et à sa famille!

2559, boul. du Curé Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
450-504-5080

COUPS de d'octobre



À Piedmont

Deux nominations

Deux postes importants à la Direction de la Municipalité de Piedmont ont été récemment comblés. Madame Caroline Aubertin a été embauchée à titre de directrice générale et greffière et madame Cathy Durocher occupera officiellement le poste de directrice générale adjointe tout en cumulant les fonctions de directrice aux ressources humaines, aux communications et aux loisirs. Sans nul doute, il s'agit d'un apport significatif aux nombreux projets actuels et à venir de la Municipalité. Félicitations!

Nouvelles activités!

Le RGAP en action!

Le Conseil d'administration et plusieurs membres ont partagé un lunch réseautage au restaurant Souvlaki le 7 octobre dernier. Des suggestions ont été proposées autour de cette joyeuse tablée afin d'élaborer un programme d'activités pour 2022-2023.

Les préparatifs de la prochaine activité prévue vont bon train et tous les citoyens sont invités à participer au **Rallye automobile qui se tiendra le 22 octobre prochain.**



Pour information 514 424-3731 ou
info@rgap.ca

Nouveau!



Les boîtes à lunch de la Fabrique à pâtes

Enzo et Claudia ont voulu soulager les parents aux prises avec la préparation de lunches pour leurs écoliers. Chaque semaine vous pouvez commander des menus créatifs et nutritifs qui vous sont remis à même « La Boîte à Enzo » une semaine après avoir commandé, que ce soit pour 1, 2 ou 3 jours ou toute la semaine. La plate-forme virtuelle offre un choix de plats nutritifs et créatifs qui proposent des saveurs qui ne décevront pas vos chouchoux.

Pour commander : <https://lafabriqueapates.com/la-boite-a-enzo/>

À l'UQO

Prix d'excellence

Monsieur Pierre Pariseau-Legault, professeur au département des sciences infirmières de l'Université du Québec, a reçu le Prix d'excellence en enseignement, volet leadership de l'Université du Québec. Le récipiendaire s'est démarqué par son expertise en soins infirmiers médicaux-légaux. Ses recherches ont notamment porté sur la psychiatrie légale, la protection de l'enfance, l'intervention en contexte d'itinérance et la culture du silence dans les organisations de santé et des services sociaux. – Sincères félicitations pour ces recherches qui marquent des pas majeurs dans l'évolution de notre système de santé.



Une visite vous convaincra!



Marie-Josée Chicoine,
présidente

De mine en aiguille, l'artisanat adapté à la vie courante

Un endroit où on imagine et crée des articles d'utilité courante par des méthodes artisanales éprouvées ou innovatrices. Les artisans utilisent des matériaux de qualité ou recyclés, par souci de l'environnement. Les objets proposés sur le site internet deviendront des sujets de conversation dans vos réunions familiales et amicales. Une visite vous convaincra!

www.demineenaiguille.com



Les dix gestes les plus écologiques au jardin

Diane Barriault shep1@videotron.ca

La Société invite les intéressés à une conférence de Michel Renaud sur Les dix gestes les plus écologiques au jardin, le 26 octobre 2022, à 19 h 15, à la salle Saint-François-Xavier.

Jardinage écologique : nos méthodes de jardinage sont-elles toujours appropriées?

Les arbres et les fleurs poussent depuis des millions d'années sans aucune intervention humaine. Pourquoi nos pratiques actuelles nécessitent-elles alors des efforts souvent démesurés? Michel Renaud exposera dix règles de la nature qui vous permettront de réduire vos efforts de jardinage et de profiter davantage de votre jardin en réduisant sensiblement l'entretien, la fertilisation et l'arrosage de votre jardin, et l'utilisation de

pesticides. Après avoir assisté à sa conférence, vous ne jardinerez peut-être plus de la même façon.

Notre conférencier : horticulteur, auteur et pédagogue

Instigateur du concept de niches écologiques appliqué à l'aménagement paysager, Michel Renaud est designer, consultant et entrepreneur en aménagement paysager écologique. Président de Kō Paysages, il cumule plus de 40 années d'expérience en horticulture, en gestion d'espaces verts et en aménagement paysager résidentiel. Il est

également l'auteur de *Fleurs et jardins écologiques: l'art d'aménager des écosystèmes paysagers* et de *L'autocompostage*. Michel Renaud adopte une démarche pédagogique dynamique et participative des plus efficace pour captiver l'attention des participants à ses conférences.

Un rendez-vous à ne pas manquer

Joignez-vous à nous, le mercredi 26 octobre, à 19 h 15, à la salle Saint-François-Xavier, au 994, rue Principale, à Prévost. La conférence est gratuite pour les mem-



bres et le coût est de 5 \$ pour les non-membres. Des prix de présence sont tirés lors de la soirée.

Consultez notre site internet au <http://shepgc.ca> pour plus de détails.

Carte postale du siècle dernier



Collection privée de l'auteur

1^{er} pont qui enjambait la rivière du Nord (entre 1934 et 1936)

Benoit Guérin bguerin@journaldescitoyens.ca

La Municipalité de Piedmont a lancé les activités qui marqueront son centenaire et qui culmineront le 22 septembre 2023, soit la date de son centième anniversaire. La carte publiée ce mois-ci nous mon-

tre le 1^{er} pont qui enjambait la rivière du Nord pour donner accès aux citoyens à la gare du C.P. avant 1934. Le pont en bois aurait été construit à la fin des années 1890 et remplacé par le pont Cagliosi

construit entre 1934 et 1936. Ce pont a lui-même été remplacé par l'actuel pont Gérard-Boisclair en 2012. On remarque en haut à gauche les bâtiments de la ferme d'Aldéric Trottier. La maison du bas aurait été habitée par madame

Eileen E. Consiglio, mairesse de Piedmont de 1957 à 1965, la deuxième mairesse élue au Québec et la première dans les Laurentides

Recherche

Je recherche des photos et des

informations sur les Mont-Gabriel Motor Maisonnettes (Motel MMM) inaugurées en décembre 1958, l'immeuble aurait été incendié le 11 mars 1959.

L'hiver s'en vient... On a besoin de vous!

DÉNEIGEMENT MUNICIPAL

(Prévost, Saint-Hippolyte
et Bellefeuille)

Tu te démarques par tes
habiletés de chauffeur?

Tu ne crains pas de
braver la tempête!



NOUS RECHERCHONS

En tant qu'opérateur(trice) tes avantages
seront:

- Heures garanties chaque semaine
- Équipements récents
- Équipe dynamique, respectueuse
et avant-gardiste!

- Salaire compétitif
- Possibilité de travailler avec nous à
l'année (civil et déneigement)

En tant qu'opérateur/trice de déneigeuse,
tu auras à contribuer au déneigement et à
l'épandage d'abrasif sur les routes.



450.820.2304
ou envoyez votre CV à
info@eds-geniecivil.com

